



HAL
open science

État des lieux sur les trajectoires résidentielles

Jean-Yves Authier, Jennifer Bidet, Anaïs Collet, Pierre Gilbert, Hélène Steinmetz

► **To cite this version:**

Jean-Yves Authier, Jennifer Bidet, Anaïs Collet, Pierre Gilbert, Hélène Steinmetz. État des lieux sur les trajectoires résidentielles. [0] Ministère de l'écologie. 2010. hal-03364802

HAL Id: hal-03364802

<https://hal.science/hal-03364802>

Submitted on 4 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ÉTAT DES LIEUX SUR LES TRAJECTOIRES RÉSIDEN­TIELLES

Sous la direction de Jean-Yves AUTHIER

Jean-Yves AUTHIER, Jennifer BIDET, Anaïs COLLET

Pierre GILBERT, H el ene STEINMETZ

Avril 2010

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
I. LE CHAMP DES RECHERCHES SUR LES TRAJECTOIRES RÉSIDEN- TIELLES	5
1. L'ÉTUDE DES TRAJECTOIRES RÉSIDEN- TIELLES EN FRANCE DEPUIS LES ANNÉES 1980 : L'ÉVOLUTION DES PROBLÉMATIQUES	5
2. DU TRANSVERSAL AU LONGITUDINAL, DU MÉNAGE AU RÉSEAU, DU NATIONAL AU LOCAL : L'ÉVOLUTION DES APPROCHES MÉTHODOLOGIQUES DES TRAJECTOIRES RÉSIDEN- TIELLES	10
3. LES TRAJECTOIRES RÉSIDEN- TIELLES DES ANNÉES 1980 À AUJOURD'HUI : QUELLES TRANSFORMATIONS STRUCTURELLES ?	14
II. THÉMATIQUES ET TRAVAUX	20
1. TRAJECTOIRES RÉSIDEN- TIELLES ET LOGIQUES PROFESSIONNELLES	20
2. TRAJECTOIRES RÉSIDEN- TIELLES ET LOGIQUES FAMILIALES	27
3. ACCESSIONS À LA PROPRIÉTÉ ET TRAJECTOIRES RÉSIDEN- TIELLES	34
4. TRANSITIONS BIOGRAPHIQUES ET TRAJECTOIRES RÉSIDEN- TIELLES	42
5. TRAJECTOIRES RÉSIDEN- TIELLES CONTRAINTES : PRÉCARITÉ ET INTERVENTION PUBLIQUE	49
6. TRAJECTOIRES RÉSIDEN- TIELLES, CONTEXTES ET MODES DE VIE	56
CONCLUSION : DE NOUVELLES PISTES DE RECHERCHE À EXPLORER ?	62
1. DES RECHERCHES À POURSUIVRE	62
2. DES "ZONES D'OMBRES" À ÉCLAIRER	64
3. DES NOUVELLES QUESTIONS À EXPLORER	67
BIBLIOGRAPHIE	70

INTRODUCTION

À l'origine de cet état des lieux se trouvaient un double constat et une impression : « Le contexte marqué par une longue période de hausse de l'immobilier, l'instabilité familiale, le marché de l'emploi précaire et souvent éloigné du domicile influe sur la mobilité des ménages et par conséquent sur leurs trajectoires résidentielles. Les stratégies résidentielles des ménages, l'accession à la propriété, l'accès des jeunes au logement, les choix résidentiels, le logement et l'évolution des structures familiales... ont fait l'objet d'une production importante de recherches il y a une vingtaine d'années. L'impression domine aujourd'hui que la recherche aborde peu ces sujets.¹ » Partant de ce double constat et de cette impression, l'idée était de réaliser « un état des lieux de la recherche sur ces items, les thèmes développés et les avancées de la réflexion, ainsi que les pistes à explorer », devant « servir de substrat à une consultation de recherche.² »

À l'issue du travail entrepris, un premier résultat se dégage avec force : si de nombreuses recherches ont en effet été conduites dans les années 1980-1990 sur les trajectoires résidentielles, dans un contexte politique, social et scientifique favorable à la prise en compte des marges de manœuvre individuelles dans le choix d'un logement, la recherche aujourd'hui (et au cours des vingt dernières années) est loin d'avoir abandonné l'étude de cet objet, même si le contexte est effectivement tout autre [Authier, Bonvalet et Lévy, 2010].

Cet écart entre la perception et la réalité des productions contemporaines traitant des trajectoires résidentielles est révélateur des difficultés qu'il y a à délimiter, à identifier ce que recouvre ce champ de recherche. Ces difficultés tiennent en partie au fait que les analyses consacrées aux trajectoires résidentielles sont aujourd'hui plus dispersées et sans doute aussi moins visibles que dans le passé, parce qu'elles figurent pour une part dans des travaux structurés autour de questionnements plus larges, à l'exemple de l'étude que Marie Cartier, Isabelle Coutant, Olivier Masclat et Yasmine Siblot [2008] ont consacré à *La France des « petits-moyens »*. En même temps, ces difficultés renvoient à la notion même de trajectoires résidentielles. Selon les chercheurs, cette notion est parfois comprise dans des sens différents [Grafmeyer, Dansereau (dir.), 1998]. Plus encore, elle est parfois délaissée au profit d'autres notions (« parcours », « itinéraires », « cursus », « mobilités »...) ou au contraire utilisée à la place de ces notions, qui ne sont pas parfaitement synonymes.

Que désigne donc précisément la notion de « trajectoires résidentielles » ? Et qu'engage-t-elle ? Parler de trajectoire renvoie tout d'abord à l'idée selon laquelle la position occupée par chaque individu peut se modifier au cours du temps. « Parler de 'trajectoire', plutôt que de 'parcours', d'itinéraire' ou de 'mobilité', revient [ensuite] à suggérer qu'une série donnée de positions successives n'est pas le simple fait du hasard, mais s'enchaîne au contraire selon un ordre intelligible. (...) Cela ne signifie pas pour autant qu'une trajectoire résidentielle puisse à tout coup s'interpréter comme l'accomplissement réussi d'un projet initial fermement conduit jusqu'à son terme, ni même comme une suite de décisions librement prises à chaque fois par les agents au seul gré de leur préférence du moment. (...) [En effet,] parler de trajectoires ne préjuge (...) pas du degré de maîtrise que les personnes exercent sur leur propre mobilité. C'est, plus largement, faire l'hypothèse que les mobilités ont néanmoins un sens. Autrement dit, qu'on peut non seulement les décrire, mais en rendre raison, à condition toutefois de situer l'explication au carrefour de logiques d'acteurs et de déterminants structurels » [Grafmeyer, Authier, 2008]. Prise dans ce sens, la notion de trajectoire est très proche de la notion de « carrière » d'Howard Becker :

¹ Texte de la consultation « État des lieux de la recherche sur les trajectoires résidentielles des ménages » du Plan urbanisme, construction, architecture, 2009.

² Idem (cet état des lieux devait porter essentiellement sur la littérature française).

« La carrière désigne les facteurs dont dépend la mobilité d'une position à l'autre, c'est-à-dire aussi bien les faits objectifs relevant de la structure sociale que les changements dans les perspectives, les motivations et les desseins des individus. » [Becker, 1985]

Dans cette acception, la notion de trajectoires résidentielles fait donc référence aux positions résidentielles successivement occupées par les individus et à la manière dont s'enchaînent et se redéfinissent au fil des existences ces positions – en fonction des ressources et des contraintes objectives de toute nature qui dessinent le champ des possibles, en fonction des mécanismes sociaux qui façonnent les attentes, les jugements, les attitudes et les habitudes des individus, et en fonction de leurs motivations et de leurs desseins. Ce qui signifie aussi que « les mobilités et immobilités résidentielles ne prennent tout leur sens que par rapport à une trajectoire de vie qui engage de façon plus large les différents domaines d'implication des êtres sociaux » [Grafmeyer, Authier, 2008], et que l'analyse des trajectoires résidentielles doit également prendre en compte les autres « formes de mobilité » (professionnelle, familiale, sociale...) des individus.

C'est sur ces bases conceptuelles et ces orientations analytiques que nous avons entrepris et réalisé cet état des lieux et que nous avons en particulier structuré notre corpus (cf. bibliographie). Ainsi, dans l'abondante littérature produite depuis trente ans sur le logement et l'habitat, ou ayant trait de façon plus latérale au logement ou à l'habitat, nous avons privilégié les travaux qui s'inscrivaient pleinement, ou au moins en partie, dans le cadre conceptuel et analytique présenté ci-dessus. Ce parti pris n'exclut pas, par exemple, la présence dans notre corpus de quelques travaux traitant plus des « mobilités » résidentielles que des « trajectoires » résidentielles, mais explique à l'inverse que nous n'avons pas parcouru l'ensemble de la bibliographie sur les mobilités résidentielles. Cet état des lieux comporte donc, sans aucun doute, une part d'arbitraire et ne prétend évidemment pas à l'exhaustivité.

Cependant, en procédant ainsi, la liste des publications reste très importante. Parmi ces publications figurent déjà plusieurs synthèses qui ont été réalisées à différentes époques : *Stratégies résidentielles* en 1990 [Bonvalet, Fribourg (dir.), 1990], *Le sens des trajectoires. Bilan d'un programme de recherche sur l'habitat* en 1992 [Foret, Péraldi, 1992], *Logement, mobilité et populations urbaines* en 1994 [Bonvalet (dir.), 1994], *Les relations sociales autour du logement* en 1997 [Authier, Grafmeyer, 1997] et « État des lieux des recherches sur la mobilité résidentielle en France » [Bonvalet, Brun, 2002]. Pour ne pas faire doublon avec ces productions, nous avons choisi d'évoquer de façon plutôt succincte les travaux déjà présentés dans ces synthèses et de privilégier la présentation des travaux (plus récents) qui n'y figurent pas.

Plus précisément, cet état des lieux est organisé en deux parties. Dans la première est présenté de façon large le champ de la recherche sur les trajectoires résidentielles en France, des années 1980 à aujourd'hui. Ouverte par un rappel du contexte dans lequel ont émergé les premiers travaux sur les trajectoires résidentielles, cette partie traite ensuite des approches problématiques et méthodologiques des trajectoires résidentielles et de leurs évolutions, et expose enfin les principales caractéristiques des transformations des trajectoires résidentielles au cours des trente dernières années. La deuxième partie est consacrée à la présentation des thématiques et des travaux. Six grandes thématiques sont ici successivement passées en revue : travail et mobilité professionnelle ; les trajectoires résidentielles à la lumière des relations familiales ; trajectoires d'accédants à la propriété ; transitions biographiques et trajectoires résidentielles ; trajectoires précaires et intervention publique ; trajectoires résidentielles, contextes, modes de vie. Enfin, sur la base de cet état des lieux, nous proposons en conclusion plusieurs pistes à explorer, suggérées par ce que ces travaux donnent déjà à voir, ou au contraire par ce qu'ils ont laissé dans l'ombre, ou suggérées par le contexte socio-historique actuel.

I. LE CHAMP DES RECHERCHES SUR LES TRAJECTOIRES RÉSIDENIELLES

Alors que jusqu'au début des années 1980 l'étude des changements de domicile en France donne lieu à des travaux en termes de mobilités, la perspective change à la fin des années 1980. L'analyse en termes de trajectoires résidentielles émerge alors dans un contexte politique, social et scientifique favorable à la prise en compte des marges de manœuvre individuelles dans le choix d'un logement, notamment du rôle joué par la famille dans le rapport au logement (1). Ce renouvellement des problématiques s'appuie sur le développement de nouvelles approches méthodologiques : dépasser l'équation restrictive « ménage-logement » et inscrire les positions résidentielles dans la biographie des individus semble de plus en plus indispensables pour aboutir à une compréhension fine des trajectoires résidentielles (2). Changement de questions et changement de méthodes ont permis d'identifier les transformations structurelles des trajectoires résidentielles au cours de ces trente dernières années (3).

1. L'étude des trajectoires résidentielles en France depuis les années 1980 : l'évolution des problématiques

Une conjonction d'évolutions socio-économiques, institutionnelles, scientifiques – toutes inscrites dans des échelles de temps variables – aboutit à une réorientation des recherches sur les rapports à l'habitat et nourrit les travaux de problématiques nouvelles, accordant une place plus importante à l'autonomie des individus et à la relation entre logement et famille. Trois moments scientifiques peuvent être distingués : le colloque « Stratégies résidentielles », organisé par Catherine Bonvalet et Anne-Marie Fribourg en 1988, définit les orientations de ces nouvelles recherches ; suite à ce colloque, l'atelier SRAI (Statuts Résidentiels Approche Intergénérationnelle) se met en place et développe une analyse du rôle des transmissions familiales dans le rapport au logement qui aboutit à la publication en 1993 de l'ouvrage *Le logement une affaire de famille* [Bonvalet, Gotman, 1993] ; enfin, les mêmes auteurs se retrouvent en 1999 autour de l'étude des géographies familiales à partir de l'enquête de l'INED *Proches et Parents* dans l'ouvrage *La famille et ses proches. L'aménagement des territoires* [Bonvalet, Gotman, Grafmeyer, 1999].

a. Vers l'étude des « stratégies résidentielles » : réintroduire les marges de manœuvre individuelles dans les rapports à l'habitat

L'émergence d'un intérêt scientifique pour les trajectoires résidentielles à la fin des années 1980 résulte de la prise en compte accrue de changements sociaux, économiques et politiques datant de la deuxième moitié du XXe siècle. Pour Jacques Brun et Denise Arbonville,

« c'est l'avènement d'une société de classes moyennes urbaines, globalement « déracinées », et la baisse du coût de production du logement qui a permis aux individus et aux familles d'exercer un tel choix » [Brun, Arbonville, 2003, p. 69]

Ce changement de perspective semble plus précisément lié à trois facteurs historiques : la diversification de l'offre de logement à partir des Trente Glorieuses, la modification de la commande publique de recherche et l'évolution théorique des sciences sociales à la fin des années 1970 et au cours des années 1980.

L'ouverture de l'offre de logement

Brun et Arbonville opposent la nouvelle société urbaine à un « ancien régime » économique et familial où lieux d'habitation et de travail étaient confondus, situation de non-choix qui aurait perduré en France plus longtemps qu'ailleurs. L'évolution des formes familiales (et notamment la décohabitation entre générations) aurait ouvert le champ des possibles en matière de logement. Ce sont plus récemment les transformations du marché du logement et de l'intervention de l'Etat qui semblent structurantes : alors qu'au lendemain de la Deuxième Guerre Mondiale, les logements sont en nombre insuffisant et de mauvaise qualité, la période des Trente Glorieuses connaît une forte croissance de l'offre de logement. Cet accroissement de l'offre est lié à l'action volontariste de l'Etat français qui répond à la pénurie de logement par la mise en place de grands programmes de construction à partir des années 1950. Pour Anne Gotman [1990], cette période permet le passage d'une situation de pénurie à une situation de diversification de l'offre. Catherine Bonvalet reprend cette idée plus récemment [Bonvalet, 2010] : alors qu'avant 1950, le choix en matière de logement était faible (Bonvalet parle même de « non choix »), à partir des années 1960, avec l'action conjuguée de l'épargne logement, de la construction des grands ensembles et la réhabilitation des centres anciens, l'éventail des choix s'est élargi. A partir des années 1970, l'Etat infléchit sa politique du logement vers l'aide à la propriété privée et à la maison individuelle : l'Etat *aménageur* des grands ensembles prodiguant une aide à la pierre devient de plus en plus un Etat *incitateur* encourageant la construction individuelle à travers les aides à la personne et de nouvelles formes de crédit. L'ouverture de l'éventail des choix produit des effets macrosociaux qui rendent d'autant plus nécessaire la compréhension des logiques résidentielles des individus ; les problèmes d'équipement posés par le développement de l'habitat individuel ou la paupérisation des grands ensembles contribuent également à transformer la question des choix résidentiels des individus en question de société.

La modification de la commande publique

L'intérêt nouveau pour les stratégies puis les trajectoires résidentielles à la fin des années 1980 est également à mettre en relation avec l'évolution de la commande publique en matière de recherche urbaine. Le programme de recherche lancé en 1985 par la CNAF sur le thème « Logement, habitat et conditions de vie des familles » et ayant abouti à la publication d'un ouvrage intitulé *Le sens des trajectoires* [Foret, Péraldi (dir.), 1992] en est l'illustration. Anne Gotman identifie ce lien dès le colloque de 1988 sur les stratégies résidentielles :

« A partir des années 1960 puis 1970, la commande publique de recherche urbaine avait orienté les recherches dans deux directions principales : l'étude des effets de la politique urbaine et l'étude de la politique urbaine elle-même (...) Si nous sommes aujourd'hui davantage intéressés par la façon dont les familles (...) rencontrent à un moment donné de leur trajectoire tel ou tel aspect de la politique du logement (...) c'est en partie parce que la commande de recherche s'est déplacée, la CNAF et la politique d'aide aux familles ayant pris le relais du Ministère de l'équipement et la politique de l'aide à la construction » [Gotman, 1990, p. 29]

Jusque là, la recherche s'intéressait davantage aux mécanismes d'aide à la construction ou aux règles d'attribution du logement social, et très peu aux choix individuels comme le soulignent Jacques Brun et Denise Arbonville :

« C'est d'ailleurs en raison du rôle majeur tenu par les pouvoirs publics pour résorber la crise du logement que les choix individuels n'ont suscité longtemps qu'un faible intérêt » [Brun, Arbonville, 2003, p. 70]

Il est dès lors question d'étudier les familles et ménages comme acteurs, plus que comme simples agents des politiques publiques ; la focale se déplacera aussi du logement social pour s'orienter vers d'autres secteurs de production du logement : la recherche collective sur le

« sens des trajectoires » est ainsi fortement orientée vers la question de l'accèsion à la propriété, tandis que le colloque *Stratégies résidentielles* comporte aussi bien des travaux portant sur l'accèsion que sur l'entrée dans le parc locatif privé. Comme le souligne Anne Gotman :

« le recentrage des recherches sur les stratégies résidentielles témoigne d'un déplacement du regard du logement social vers les autres secteurs de production de logements, vers des problèmes moins institutionnels et des déterminations plus micro-sociologiques que politiques » [Gotman, 1990, p. 32]

L'évolution des modèles théoriques en sciences sociales : de l'analyse des structures à la prise en compte des acteurs

Parallèlement à ces évolutions propres au domaine du logement, les sciences sociales connaissent également une mutation interne consistant à discuter les grands modèles déterministes pour réhabiliter la place des individus et de leur marge d'autonomie dans les phénomènes sociaux. L'utilisation de termes comme « stratégies » ou « choix » semble renvoyer à une tradition théorique bien définie s'intéressant à des acteurs sociaux rationnels capables de maximiser, sous la contrainte, leur niveau de bien-être. Cependant, si la volonté des recherches portant sur les « stratégies » et les « choix » est bien de s'intéresser aux préférences des individus contre la seule prise en compte des politiques publiques, il faut souligner que ces travaux ne s'inscrivent pas pour autant dans une acception rigide du « choix » ou de la « stratégie ». Parce que le terme de « stratégie »³ semblait trop radical pour des chercheurs (Gotman ou Bonvalet notamment) dont l'ambition était avant tout d'inscrire les moments ponctuels de choix résidentiels (déménagement) dans l'ensemble de la trajectoire des individus, le vocabulaire a rapidement évolué vers la prise en compte des « choix » ou plus largement des « trajectoires » résidentielles. Ainsi, dès 1990, Anne Gotman [1990] invite à prendre en compte l'ensemble de la trajectoire sociale et résidentielle des individus pour comprendre comment se déploient les stratégies des individus. Les stratégies résidentielles sont donc prises dans un temps long, influencées par les socialisations antérieures, et inscrites dans l'histoire de plusieurs générations.

b. « Le logement, une affaire de famille » : le rôle des transmissions familiales dans les trajectoires résidentielles

La prise en compte du rôle joué par les transmissions familiales dans les parcours résidentiels permet, dès la publication de l'ouvrage intitulé *Le logement, une affaire de famille* [Bonvalet, Gotman, 1993], d'enrichir une approche trop économiciste des « stratégies » résidentielles :

« Les éléments explicatifs classiquement utilisés dans l'analyse de l'accèsion à la propriété et de la location – capacité de mobilisation instantanée du crédit bancaire, structure de l'offre... - ne permettent pas, en effet, de comprendre les stratégies résidentielles dans leur réelle complexité. La crise économique et urbaine, révélatrice de la puissance et des limites de la transmission, oblige en particulier à rechercher dans l'historique des situations résidentielles les éléments de compréhension qui font défaut, et à considérer ce qui a trop souvent été réduit à une stratégie de consommation comme une

³ Accompagné d'un point d'interrogation dans le titre du colloque de 1988, ce qui souligne une conception « a minima » de l'idée de stratégie, comme le soulignent Catherine Bonvalet et Anne-Marie Fribourg en introduction : « conscients du pari et des dangers qui nous guettaient en prenant un tel sujet et pour en atténuer les risques nous avons prudemment ajouté un point d'interrogation après stratégies résidentielles. N'est-ce pas en effet une gageure de vouloir rendre compte des pratiques résidentielles des ménages en termes de stratégies, de projets longuement réfléchis et finalement réalisés ? » [Bonvalet, Fribourg, 1990, p. 1]

stratégie sociale plus vaste, où la part du familial joue un rôle décisif » [Bonvalet, Gotman, Grafmeyer, 1999, p. 6]

Pour mettre en œuvre ce programme de recherche, des chercheurs venus de différentes disciplines des sciences humaines (démographie, sociologie, histoire) se réunissent au sein de l'atelier SRAI dans le prolongement du séminaire de 1988 sur les « stratégies résidentielles ». Cet atelier *Statuts Résidentiels Approche Intergénérationnelle* a pour objectif de « confronter la question du statut résidentiel avec celle des rapports entre générations ». Les chercheurs centrent en particulier leur intérêt sur la transmission intergénérationnelle des statuts résidentiels : la dualité entre familles de locataires et de propriétaires et la reproduction de ces statuts est mise en avant par Catherine Bonvalet, Yves Grafmeyer ou encore Paul Cuturello [in Bonvalet, Gotman, 1993]. Les mobilisations familiales et les transmissions patrimoniales en vue de la reproduction de ce statut ou d'une promotion résidentielle sont aussi explorées par Isabelle Bertaux-Wiame ou Anne Gotman [*ibid.*]. Surtout, le rôle de la famille apparaît aussi bien dans l'aide directe qu'elle peut apporter aux individus (héritage, soutien financier pour l'accession, hébergement) que dans l'effet socialisateur des modes de résidence pendant l'enfance :

« La transmission aux enfants d'attitudes, de savoir-faire et de dispositions intervient également pour expliquer tout à la fois la corrélation globale entre la position socio-économique et le statut d'occupation, et aussi les nombreux chassés-croisés qui modulent cette association dominante. » [Bonvalet, Gotman, 1993, p. 17]

Ce dernier point incite à adopter un point de vue plus large sur les logements occupés : les trajectoires résidentielles prennent leur sens non seulement à travers l'examen des différentes résidences principales occupées dans la biographie individuelle mais aussi par rapport à l'ensemble des *espaces de référence* (lieux habités par les parents, les grand-parents, dans lesquels l'individu n'a pas nécessairement vécu) et des *espaces fondateurs* (lieux où l'individu a effectivement vécu dans le passé) [Bonvalet, Gotman, Grafmeyer, 1999].

La famille peut alors être vue comme une ressource pour l'accès au logement mais les auteurs invitent aussi à inverser le point de vue et à voir comment « les mobilisations résidentielles (...) peuvent être constituées en enjeux familiaux et peuvent contribuer – en concours avec des stratégies professionnelles notamment – à façonner l'identité familiale et sociale » [*ibid.*, p. 6-7]. L'objectif est alors de voir le rapport au logement pas seulement comme le résultat de déterminations mais aussi comme co-déterminant des trajectoires sociales, retournement auquel invite Anne Gotman dès 1990 :

« En forçant l'opposition avec la recherche des années soixante-dix, on peut dire que celle-ci partait des déterminants sociaux externes (profession, situation familiale...) pour analyser un rapport au logement, quand celle-là part du logement pour analyser les rapports sociaux au travail, à la famille. L'une considère le rapport au logement comme déterminé, l'autre comme co-déterminant » [Gotman, 1990, p. 33].

Notons que cette problématique n'est pas sans lien avec un ensemble de travaux historiques s'intéressant aux co-déterminations entre mobilité résidentielle et mobilité sociale (par exemple ceux de Paul-André Rosental [1999] et de Maurizio Gribaudo [1987]) et de travaux sociologiques étudiant l'articulation entre stratégies résidentielles et identité sociale [Benoit-Guilbot, Modai, 1980].

c. « La famille et ses proches » : dépasser l'échelle « ménage-logement » pour comprendre des trajectoires résidentielles insérées dans des relations de parenté

Après la question de l'autonomie des acteurs et des transmissions intergénérationnelles, les travaux sur les trajectoires résidentielles mettent dans les années 1990 l'accent sur un troisième angle mort des recherches antérieures qui s'intéressent avant tout aux mobilités des ménages, sans les resituer dans l'espace des relations familiales qui les sous-tendent. Réactivant la problématique de Willmott et Young sur la famille et la parenté dans la ville [Willmott, Young, 1957], un certain nombre de chercheurs vont s'intéresser à des « trajectoires familiales » [Grafmeyer, Dansereau (dir.), 1998] dans un sens élargi et au « système résidentiel » que forment « la famille et ses proches » [Bonvalet, Gotman, Grafmeyer, (dir.), 1999]. Ces recherches mettent alors en avant la persistance de liens de solidarité entre générations (services, informations, échanges) et leurs effets sur les trajectoires résidentielles des ménages.

Les premiers travaux sur les « stratégies » ou « trajectoires » résidentielles sont certes d'abord centrés sur les choix résidentiels effectués aux différentes étapes du cycle de vie, inscrivant ces étapes dans un processus plus ou moins linéaire situé dans une hiérarchie résidentielle des statuts d'occupation [Foret, Péraldi (dir.), 1992]. Cette première perspective s'inscrit dans la continuité d'un mouvement de nucléarisation des ménages identifié notamment par C. Bonvalet et D. Arbonville. Les logiques résidentielles sont alors saisies à l'échelle des ménages (souvent considéré comme équivalent statistique de la famille nucléaire) et celle de la résidence principale. Le logement est pris comme un lieu d'identification du groupe familial :

« c'est au cours des années 1950-1960 que l'identité famille-logement s'est affirmée pleinement dans les faits comme dans les représentations. A un modèle type, la famille nucléaire, devait correspondre un logement type, le logement HLM, puis la maison individuelle en accession à la propriété » [Bonvalet, Gotman, Grafmeyer, 1999, p. 239]

Pour ces auteurs, cette conception correspond aux débuts de la société de consommation, une époque d'affirmation du ménage et du jeune couple, où se développe une tendance à passer sous silence le rôle du réseau familial. Mais ils critiquent cette perspective, héritière des thèses fonctionnalistes de Talcott Parsons sur la nucléarisation de la famille : dès le début des années 1960, l'équipe de Chombart de Lauwe [Chombart de Lauwe, 1959], essayant de décrire la dislocation du groupe familial qui, selon Parsons, se serait opérée en milieu urbain, avait eu la surprise de découvrir la force des liens de parenté dans la ville. A la même époque en Grande Bretagne, Peter Willmott et Michael Young faisaient le même constat [Willmott, Young, 1957]. S'inspirant de ces approches, Catherine Bonvalet prône une redécouverte du rôle des échanges au sein de la parenté [Bonvalet, 1993c, 1997]. Il faut selon elle sortir le groupe familial du cadre de la résidence principale du ménage et observer les trajectoires résidentielles de la famille dans son ensemble et pas seulement celle des corésidents. « Ce faisant, il s'agit de dépasser l'approche classique du statut résidentiel dont l'unité de description est d'ordinaire l'individu ou le ménage, en s'intéressant au groupe familial dans sa complexité » [Bonvalet, Gotman, Grafmeyer, 1999, p. 1]. Les situations de décohabitation tardive (avec maintien d'une chambre chez les parents), l'augmentation des familles recomposées, la mobilité professionnelle accrue, la double résidence des migrants qui font construire au pays rendent d'autant plus discutable la variable « résidence principale » pour comprendre le rapport des individus au logement.

Ces travaux vont donc de plus en plus privilégier une prise en compte du rôle joué par les relations familiales entendues au sens large, et mettre l'accent sur les proximités et les échanges dans le groupe de parenté. Ainsi, alors que le séminaire de 1988 met l'accent sur les « stratégies résidentielles » variant à différentes étapes du cycle de vie, les ouvrages suivants

produits par ce même groupe de chercheurs (C. Bonvalet, A. Gotman, Y. Grafmeyer, P. Cuturello) vont davantage approfondir l'étude du rapport entre famille élargie et position résidentielle [Bonvalet, Gotman (dir.), 1993 ; Bonvalet, Gotman, Grafmeyer (dir.), 1999 ; Bonvalet, Arbonville, 2006]. Signe de cette évolution : quand la publication des actes du colloque de 1988 sur les stratégies résidentielles s'ouvre sur une discussion du concept de « stratégie » par Francis Godard, l'ouvrage collectif de 1999 *La famille et ses proches* commence par une préface d'Hervé Le Bras sur le rôle de la parenté renvoyant aux *Nuer* d'Evans Pritchard. On constate une réintroduction progressive de la parenté dans l'analyse des trajectoires résidentielles : les auteurs remplacent les notions de « groupe domestique » et de « lieu de résidence » par celles de « famille étendue » et d'« espace résidentiel ». Ils distinguent différentes configurations familiales et résidentielles, selon la typologie proposée par Willmott [1991], les familles étendues localisées, les familles étendues dispersées et les familles étendues atténuées. Bonvalet et Lelièvre mettent en avant le concept d'entourage familial qui élargit le groupe de référence de l'individu en tenant compte des parents, des enfants non corésidents, des conjoints et des membres de la fratrie ainsi que de toutes les personnes avec lesquelles l'individu a corésidé à un moment de sa vie [Bonvalet, Lelièvre, 1995 ; Lelièvre et al., 1997]. Pinson [1988] invite plutôt à raisonner en termes de « système résidentiel », défini comme « un mode d'habitat articulant plusieurs aires de résidence séparées dans l'espace et occupées différemment dans le temps » [Pinson, 1988]. En s'appuyant sur des recherches menées dans les pays du Sud (notamment la Colombie), Dureau reprend cette notion de système résidentiel afin de « rendre compte du caractère multilocal des pratiques spatiales et restituer la dimension familiale dans laquelle elles s'inscrivent » [Dureau, 2002, p. 355]. Finalement, ces recherches amènent à remettre en cause les approches qui se fondent sur le seul ménage pour analyser les trajectoires résidentielles (prise en compte de la famille étendue) et celles qui portent uniquement sur la résidence principale (rôle des résidences secondaires et des logements mis à disposition de la famille). Cette inflexion des problématiques s'inscrit dans la continuité d'un renouvellement de la sociologie de la famille qui redécouvre le rôle de la parenté et l'importance des solidarités familiales dès la fin des années 1970 [Roussel, 1976 ; Pitrou, 1978 ; Déchaux, 2007].

Les évolutions sociales, politiques, économiques et scientifiques de la deuxième moitié du XX^e siècle ont ainsi amené à redéfinir les problématiques des recherches sur l'habitat. La prise en compte d'une certaine autonomie des individus dans le choix de leur logement a amené à considérer le logement non plus seulement comme une marchandise mais comme une « affaire de famille », engageant jusqu'au statut social des individus. Des travaux plus récents ont poursuivi cette réflexion sur les trajectoires résidentielles, en insistant à la fois sur l'idée de « choix résidentiels » [Authier, Bonvalet, Lévy, 2010] et en poursuivant l'approche longitudinale des trajectoires individuelles insérées dans des relations familiales larges [Bonvalet, Lelièvre, 2010].

2. Du transversal au longitudinal, du ménage au réseau, du national au local : l'évolution des approches méthodologiques des trajectoires résidentielles

L'évolution des problématiques dans l'étude de l'habitat nourrit et se nourrit d'innovations méthodologiques permettant d'aborder sous d'autres angles la question des rapports résidentiels. Passage d'un regard transversal à une approche longitudinale, de données centrées sur le ménage à des informations sur les réseaux sociaux, d'approches nationales à

des études localisées... Ces différents déplacements méthodologiques viennent nourrir le renouvellement de l'étude des trajectoires résidentielles.

a. L'approche transversale des trajectoires résidentielles à partir des enquêtes de l'INSEE

Une première manière d'analyser les trajectoires résidentielles a été d'étudier les mobilités résidentielles saisies à partir du recensement de la population ou de l'enquête Logement de l'INSEE [Lévy, 1998 ; Taffin, Debrand, 2002, 2006]. Le colloque *Stratégies résidentielles* [Bonvalet, Fribourg, 1990] tout comme celui portant sur les *Choix résidentiels* en 2005 [Authier, Bonvalet, Lévy, 2010] s'ouvrent sur une analyse des tendances récentes dans les migrations résidentielles à l'échelle nationale [Courgeau, 1988 ; Baccaïni, 2007]. Le recensement de l'INSEE, en demandant aux ménages recensés s'ils habitaient le même logement au recensement précédent, permet en effet de travailler sur les mobilités intercensitaires. Avec la rénovation du recensement, le mode d'enregistrement a été modifié : les ménages doivent maintenant déclarer leur lieu de résidence non pas au précédent recensement (car effectué en continu) mais cinq ans auparavant, ce qui a l'avantage d'instaurer une durée constante (ne dépendant pas de la périodicité du recensement) plus courte qu'auparavant [Baccaïni, 2007]. Si ce mode d'enregistrement ne permet pas de calculer un taux annuel des migrations, ce taux annuel est cependant approché par des modélisations, notamment par l'application d'un modèle mis au point par Daniel Courgeau [Courgeau, 1988]. D'autres sources ont pu être utilisées comme les fichiers EDF (prenant en compte l'ensemble des déménagements) [Courgeau, Nedellec, Empereur-Bissonnet, 1999] mais elles ne permettent qu'une estimation des durées de résidence, sans analyse des facteurs menant à la mobilité.

L'analyse des mobilités résidentielles à partir de ces données peut porter alors soit sur des dynamiques territoriales (mesure des flux d'habitants d'une région à une autre par exemple ; [Baccaïni, 2010]) soit sur les comportements des individus et des ménages (mobilités en fonction de l'âge, du niveau de revenu, de la profession,...).

La première entrée a été longtemps privilégiée dans la mesure où elle répondait à des préoccupations d'aménagement du territoire : les analyses statistiques visaient à analyser l'attractivité ou la répulsivité des régions en fonction d'attributs essentiellement économiques [Brun, 1993]. Mais c'est surtout la deuxième option qui permet d'interroger les choix et stratégies résidentielles, en croisant les comportements de mobilité résidentielle et les caractéristiques du logement (localisation, type d'habitat, statut d'occupation) avec celles des ménages. Ce déplacement de la focale a été déterminant pour avancer dans l'explication des choix résidentiels :

« On peut donc considérer que le déplacement progressif de l'objet, des propriétés collectives de l'espace vers les propriétés individuelles des migrants constitue, au cours des deux dernières décennies, un véritable renversement historique dans la recherche française sur la mobilité. » [Brun, 1993]

Une fois dressé le bilan de l'évolution des mobilités résidentielles dans le temps et dans l'espace, les études proposent de comprendre ces mobilités en fonction des caractéristiques des ménages :

« L'analyse transversale repose sur l'analyse des relations entre une série d'événements déterminés, sinon à la même date, du moins au cours d'une période déterminée. Dans le domaine de la mobilité, il s'agit le plus souvent d'établir un ensemble de relations entre des variables décrivant la situation résidentielle (localisation, statut d'occupation du logement, etc.) et les autres indicateurs susceptibles d'éclairer l'analyse des individus dénombrés, au début et au terme d'un intervalle entre deux recensements ou deux enquêtes. » [Bonvalet, Brun, 2002, p. 23]

L'âge, le lieu de naissance, le statut matrimonial, le niveau de diplôme... sont autant de caractéristiques des individus faciles à collecter et à mettre en relation avec les mobilités. Ces analyses transversales privilégient particulièrement les analyses en termes de « cycle de vie » : chaque étape de la vie des individus (décohabitation, mise en ménage, naissance des enfants, divorce, départ des enfants, retraite) peut être l'occasion d'une inflexion de la trajectoire résidentielle et il importe alors de voir vers quels types de statut résidentiel (localisation, type d'habitat, statut d'occupation...) s'orientent les individus à chacune de ces étapes [par exemple : Debrand, Taffin, 2006] .

b. Du transversal au longitudinal : de l'étude des « stratégies » à l'analyse des « trajectoires » résidentielles grâce aux enquêtes biographiques

Malgré l'apport des analyses transversales, la véritable innovation méthodologique de la fin des années 1980 a consisté à réinscrire le comportement résidentiel d'un individu dans la totalité de sa trajectoire aussi bien résidentielle que professionnelle et familiale. L'enjeu de ce changement d'angle de vue n'est pas uniquement méthodologique, mais rejoint le renouvellement des problématiques sur les rapports à l'habitat : la démarche longitudinale postule que les choix résidentiels s'inscrivent dans un temps long comprenant les différentes étapes de la socialisation de l'individu.

« La notion de « stratégies résidentielles » pourrait recouvrir un certain nombre de travaux qui ont tous en commun de considérer la question du logement dans sa complexité et son historicité ; qui prennent en compte à la fois les déterminations à court terme, à moyen terme et à long terme ; qui saisissent l'habitant non pas dans une situation donnée, dans un espace donné et confronté à un problème donné, à l'entrée du HLM ou sur le seuil de son pavillon, mais dès son enfance, voire celle de ses parents. Cette approche serait longitudinale (ex : le trajet résidentiel de telle génération de Parisiens) et non plus transversale (ex : le logement en appartement, l'habitat pavillonnaire (...)) elle prend en compte des temporalités longues et courtes, des déterminations plus nombreuses et un éventail des possibles également plus large, la famille étendue et non plus le ménage isolé » [Gotman, 1990, p. 32]

Cette citation d'Anne Gotman définit un programme de recherche qui sera développé dans les décennies suivantes, en s'appuyant sur un ensemble d'enquêtes ad hoc « spécialement conçues en vue du recueil d'informations de nature anthropologique mais destinées à un traitement mathématique » [Brun, 1993, p. 12]. Conformément aux nouveaux questionnements émergeant dans le domaine (cf *supra*), ces enquêtes ont pour but d'inscrire chaque étape du parcours résidentiel dans la trajectoire de vie (familiale et professionnelle) des individus mais aussi de leurs proches.

Une des premières enquêtes de ce type est l'enquête *Triple Biographie* menée par l'INED et l'INSEE en 1981 auprès de personnes âgées de 45 à 69 ans ; aussi appelée *Enquête Biographie Familiale, Professionnelle et Migratoire (3B)*, elle a pour objectif de donner une vue rétrospective de trois séries d'événements qui se produisent tout au long de la vie d'un individu : les événements familiaux, les événements professionnels et les événements résidentiels. Suivant le même principe et en se centrant encore davantage sur la dimension résidentielle, l'enquête *Peuplement et dépeuplement de Paris* menée en 1986 porte sur 1987 personnes habitant l'agglomération parisienne et nées entre 1926 et 1935 ; y sont décrits l'ensemble des logements occupés plus d'un an, l'histoire familiale des enquêtés, les étapes de la vie professionnelle de l'enquêté et de son conjoint, les origines familiales ainsi que les lieux de résidence des parents survivants, de la fratrie et des enfants émancipés. Les personnes enquêtées sont également interrogées sur leurs projets de retraite et leur idée du logement idéal.

Françoise Cribier lance, à la même époque, une grande enquête sur les parcours de fin de vie d'une cohorte de retraités de la région parisienne ayant pris leur retraite en 1972 ; l'enquête suit depuis cette année-là les parcours résidentiels de 1370 retraités, ceci jusqu'à l'extinction de la cohorte [Cribier, Kych, 2009].

Parallèlement à ces enquêtes longitudinales, l'enquête de l'INED *Proches et parents* menée en 1990 a permis de travailler sur le rôle de la parenté dans les trajectoires résidentielles. Sont recueillis les âges, liens, échanges de services, professions et résidence de chacun des plus proches parents ou amis (60 personnes en moyenne) des 2000 personnes interrogées [Bonvalet, Maison, Le Bras, Charles, 1993]. Toutes les contributions de l'ouvrage de 1999 *La famille et ses proches. L'aménagement des territoires* sont construites à partir de l'exploitation de ce matériau, contrairement à l'ouvrage de 1993 *Le logement une affaire de famille* dans lequel les analyses étaient menées à partir des travaux de chaque membre de l'atelier SRAI.

Dans la continuité de ces deux approches – données biographiques et données sur les réseaux - l'enquête *Biographies et entourage* réalisée en 2000 auprès de 3000 Franciliens nés entre 1930 et 1950 a une double ambition : réunir des données biographiques non seulement sur l'individu enquêté mais également sur ses proches (apparentés ou non) tout au long de sa vie [Lelièvre, Vivier, 2001 ; Bonvalet, Lelièvre, 2010]. Pour Lelièvre et Vivier, cette enquête « franchit ainsi une nouvelle étape qui consiste à réinsérer l'individu dans son groupe familial et, plus largement, dans son univers d'influence, afin de comprendre le rôle de ce réseau dans les stratégies sociales ou résidentielles et d'en saisir l'évolution au cours du temps » [Lelièvre, Vivier, 2001, p. 1043-1044].

Ces grandes enquêtes quantitatives sont souvent complétées par des entretiens qualitatifs visant à reconstituer « le sens que les personnes elles-mêmes accordent aux expériences qu'elles ont connues et au déroulement de leur propre existence » [Grafmeyer, Authier, 2008, p. 26].

c. L'approche localisée renouvelée par les travaux d'historiens

Si le mérite des grandes enquêtes longitudinales est de recueillir une grande quantité d'informations sur les trajectoires de vie des individus et de leurs proches, elles manquent souvent de précision sur les contextes locaux dans lesquels s'inscrivent les trajectoires recueillies. Aussi les travaux d'historiens sur les interactions entre mobilités individuelles et contextes résidentiels viennent enrichir et compléter la panoplie méthodologique de l'étude des trajectoires résidentielles [Magri, 1993]. Ces travaux peuvent prendre plusieurs formes selon les sources disponibles : certains enrichissent leurs monographies par l'étude des trajectoires des individus, des ménages et des groupes qui s'y inscrivent plus ou moins durablement [Burdy, 1989, sur un quartier ouvrier de Saint-Etienne ; Faure *et al.*, 1991, sur la banlieue parisienne ; Hontebeyrie et Rosental, sur une rue de Loos, 1998] ; d'autres au contraire suivent des trajectoires individuelles et collectives en montrant le rôle des différents contextes locaux traversés [Gribaudo, 1987] ; d'autres encore observent l'ensemble des mobilités au sein d'une agglomération, mesurant ainsi dans la durée l'ouverture ou la fermeture des groupes sociaux et des quartiers [Pinol, 1991].

Ces travaux ont clairement enrichi les approches sociologiques traditionnelles des espaces urbains, qui de plus en plus combinent analyse localisée et analyse des trajectoires résidentielles des ménages [Grafmeyer, 1991 ; Pinçon, Pinçon-Charlot, 1992 ; Authier, 1993 ; Fournier, Mazella, 2004 ; Cartier *et al.*, 2008]. Cette avancée méthodologique a contribué à développer deux nouvelles problématiques étroitement liées qui ne se trouvaient pas dans les programmes de travail sur les trajectoires résidentielles à proprement parler, mais qui leur

accordent un rôle prépondérant. Il s'agit de prendre en compte l'impact des trajectoires résidentielles des ménages à la fois dans la transformation des espaces urbains et dans les trajectoires sociales des individus et des familles.

Certains chercheurs, privilégiant les études localisées, ont proposé, pour étudier ce mouvement de qualification réciproque des espaces et de leurs habitants, d'utiliser la notion de « milieu ». Le milieu – à la fois social et résidentiel – peut offrir des ressources pour la trajectoire – là aussi tant sociale que résidentielle : ressources symboliques mais aussi pratiques, sociales, scolaires ou professionnelles par exemple. Il se trouve en même temps affecté par les trajectoires des individus et ménages qui le composent. J.-P. Lévy a de son côté cherché à modéliser de façon systématique ces interactions entre trajectoires résidentielles, mobilités sociales et contextes urbains à travers la notion de « type résidentiel » (correspondant à une liaison particulière entre caractéristiques du logement et caractéristiques de l'individu) et l'analyse des « systèmes locaux d'habitat » : parce que les trajectoires résidentielles des ménages font évoluer la structure de l'espace résidentiel (en le réévaluant ou en le dévaluant), elles modifient également la pente des trajectoires résidentielles futures [Lévy, 1998].

3. Les trajectoires résidentielles des années 1980 à aujourd'hui : quelles transformations structurelles ?

Depuis la fin des années 1980, les chercheurs visent donc une appréhension plus fine des trajectoires résidentielles des ménages. En changeant de méthodes et de questions de recherche, ils mettent alors l'accent sur un certain nombre de transformations structurantes de ces trajectoires au cours des trente dernières années. Partant des déterminants multiples des mobilités résidentielles des ménages (position socio-démographique, événements et ancrages familiaux, activité professionnelle, conditions de logement), ils montrent que les trajectoires résidentielles sont marquées par de nouvelles formes familiales qui remettent en cause le rapport linéaire entre étapes du cycle de vie et statuts d'occupation. Ces travaux permettent alors de poser la question des codéterminations entre trajectoires résidentielles et trajectoires sociales.

a. L'étude statistique des mobilités résidentielles : des déterminants multiples

Les études statistiques classiques sur les mobilités résidentielles permettent de hiérarchiser les grands déterminants (familiaux, résidentiels, professionnels) qui les structurent, en fonction des moments du cycle de vie où ils interviennent et selon la nature de ces changements (courte ou longue distance). Si l'on examine l'évolution des facteurs déterminants des mobilités depuis les années 1980, on observe une stabilité générale et quelques évolutions. On note le rôle prépondérant de l'âge, du type de famille, et à un moindre degré du revenu et du diplôme. Parmi les événements liés à des mobilités résidentielles, les événements familiaux restent finalement prédominants : ils s'avèrent des facteurs de mobilité résidentielle plus déterminants que ceux liés à l'emploi sur toute la période [Debrand et Taffin, 2002].

On connaît bien la variation de la mobilité au cours du cycle de vie : très forte aux âges jeunes avec un maximum entre 25 et 29 ans, elle chute après 40 ans, toutes distances confondues [Bonvalet, Brun, 2002]. Les plus mobiles sont donc les jeunes qui décohabitent et cherchent un emploi, puis forment un couple et ont des enfants : de fin 1992 à fin 1996, 62%

des ménages de moins de 35 ans ont changé au moins une fois de logement en quatre ans, 27% entre 35 et 50 ans, 10% au-delà de 50 ans [Dubujet, 1999]. On observe par ailleurs que les poids respectifs des déterminants familiaux, résidentiels et professionnels se modifient au cours du cycle de vie. Les motivations professionnelles, familiales et résidentielles se combinent largement chez les plus jeunes, tandis que les motivations familiales et résidentielles prennent le pas sur les motivations professionnelles chez les plus de 25 ans, sans pour autant que ces dernières ne disparaissent [Détang-Dessendre, Piguët, Schmitt, 2002, p. 55]. Parmi les événements non professionnels, les événements familiaux (« migrations nécessaires » liées à la mise en couple ou à la naissance d'un enfant) sont plus souvent la raison des migrations avant 30 ans, après quoi les motifs liés au logement sont plus fréquents (« migrations de confort ») : désir d'habiter un logement plus grand, une maison individuelle, d'accéder à la propriété ou de changer de quartier [Baccaïni, 1994]. La part des mobilités de courte distance augmente aussi avec l'âge. Entre 35 et 50 ans, la tendance générale est plutôt à la stabilisation des ménages dans leur logement, et la mobilité résidentielle résulte pour un tiers des séparations et des divorces. Enfin, après 50 ans, la mobilité continue de diminuer et est surtout motivée par le passage à la retraite [Dubujet, 1999].

Les comportements et les calendriers diffèrent selon le niveau d'étude : les plus diplômés connaissent une plus forte mobilité, en raison du décalage de leur calendrier familial (ils constituent un couple et ont des enfants plus tardivement) et des exigences de leur milieu professionnel (c'est chez les cadres que la mobilité résidentielle des moins de 35 ans résulte le plus souvent de raisons professionnelles) [Dubujet, 1999]. La mobilité varie alors selon la PCS, très faible pour les agriculteurs, faible pour les indépendants, elle est au contraire plus forte pour les cadres supérieurs [Courgeau, Pumain, 1993]. Les cadres et salariés agricoles déménagent plus souvent pour des motifs professionnels, alors que les événements familiaux sont plus fréquents pour les exploitants agricoles, personnels de service et employés, et les motifs liés au logement chez les ouvriers. Les cadres sont la catégorie à la fois la plus mobile et parcourant les distances les plus élevées, ces distances élevées concernant davantage ceux ayant connu une promotion professionnelle (ouvriers ou employés devenus cadres). Les salariés agricoles connaissent un taux de mobilité élevé, mais sur des distances plus courtes. Les moins mobiles sont les indépendants (agriculteurs exploitants et patrons), en raison de la stabilité de l'emploi, et donc du domicile [Baccaïni, 1994].

Il importe aussi de distinguer les déterminants de la mobilité selon la nature du déménagement, de longue ou courte distance. Le taux annuel de mobilité est de 7,4% selon l'enquête Logement 2002, dont 5,3% pour la mobilité de courte distance (intra-départementale) et 2,1% pour la longue distance (interdépartementale). Or, la mobilité de courte distance est plutôt liée aux modifications de la structure familiale alors que la mobilité de longue distance est plus souvent associée à des changements professionnels, notamment les mutations dans le même établissement. Les facteurs résidentiels ne jouent donc le rôle principal que dans le cas de la mobilité de longue distance, aux côtés du diplôme, de l'âge, du revenu et de la taille du ménage. D'après l'exploitation de l'enquête Logement 2002, toutes choses égales par ailleurs, l'ensemble des événements affectant la composition familiale ont un effet positif sur la mobilité résidentielle (sauf le départ d'un grand enfant), que celle-ci soit inter ou intra-départementale. Cependant, la contribution des transformations familiales à la mobilité est plus forte pour la mobilité courte que longue. Parmi ces événements familiaux, la séparation du couple a le deuxième effet contributif le plus fort après la formation du couple, et avant la naissance d'un enfant. Pour les mobilités interdépartementales, la formation du couple a un effet nettement plus fort que les séparations : les séparations conjugales sont plus fortement corrélées à des mobilités de courte distance [Debrand et Taffin, 2006].

Qu'en est-il des évolutions récentes de cette mobilité ? Baccaïni retrace l'évolution générale de la mobilité en France depuis 40 ans. Jusqu'au début des années 1970, la mobilité ne cesse d'augmenter : le taux annuel de changement de commune passe ainsi de moins de 5% entre 1954 et 1962 à plus de 6% entre 1968 et 1975. Le taux annuel de changement de région progresse quant à lui de 1,3% à 1,8%. À cette hausse de la mobilité succède une baisse, jusqu'au début des années 1990, qui touche tous les types de mobilité, de courte comme de longue distance, mais plus fortement les migrations de proximité [Baccaïni, 2007]. Selon Dubujet [Dubujet, 1999], cette baisse est due à des effets structurels de vieillissement de la population et d'amélioration des conditions de logement. Depuis le début des années 1990, c'est à nouveau à une augmentation de la mobilité résidentielle que l'on assiste [Baccaïni, 2007]. Cette évolution est cependant différenciée selon le type de mobilité : la part de la mobilité intra-communale décroît, tandis que les mobilités intra-départementales et intra-régionales augmentent, ce qui suggère une modification sensible des raisons de déménager, la mobilité lointaine est plutôt associée à une mobilité professionnelle [Taffin, Debrand, 2002]. Mais la mobilité de courte distance, bien qu'en recul relatif, reste largement majoritaire. Selon Taffin et Debrand, les facteurs explicatifs de la mobilité ont finalement peu changé en vingt ans. En 1984, cependant, toutes choses égales par ailleurs, les locataires HLM étaient plus mobiles que ceux du secteur privé, alors qu'en 2002, c'est la situation inverse. Les locataires HLM semblent de plus en plus captifs de leur logement. Enfin, la conjoncture économique d'ensemble et notamment l'état du marché de l'emploi influencent fortement la mobilité résidentielle, plus particulièrement celle des locataires : un chômage global plus élevé s'accompagne d'une mobilité plus faible, alors que paradoxalement, les ménages de chômeurs sont plus mobiles que ceux dont un ou deux des conjoints a un emploi.

b. Nouveaux ménages, nouvelles étapes résidentielles

On le voit, les mobilités résidentielles sont liées avant tout à des facteurs familiaux, et à un moindre degré au rapport à l'emploi. Les transformations des formes familiales et la précarisation économique sont donc susceptibles d'influer sur les transformations des trajectoires résidentielles depuis trente ans et de remettre en cause l'idée qu'un parcours résidentiel promotionnel s'imposerait à la plupart des ménages : une diversification des types de parcours résidentiels semble à l'oeuvre. Au cours des Trente Glorieuses, on avait vu au contraire le développement d'un « parcours résidentiel type » allant de pair avec la nucléarisation des ménages et l'urbanisation, qui conduisait les ménages de la location d'un appartement autonome en centre-ville à l'achat d'une maison individuelle en périphérie :

« Dans un premier temps, l'exode rural équivaut simplement à l'installation urbaine et à l'éloignement des migrants de la ferme familiale. Dans un second temps, l'offre de logement privé dans les villes de petites tailles ainsi qu'une politique du logement très active accentuent encore les tendances à la nucléarisation des familles. Il devient de moins en moins envisageable, culturellement et matériellement, de partager le logement de ses parents, et relativement facile d'acheter ou de louer une résidence autonome. Dans un 3e temps, les familles, dans leur grande majorité vont quitter les centres-villes pour devenir propriétaires en banlieue ou en périphérie. Ainsi, actuellement, plus de 70% des couples mariés âgés de plus de 40 ans avec des enfants sont propriétaires et habitent une maison individuelle située le plus souvent dans le périurbain » [Bonvalet, Arbonville, 2006, p. 261]

Décohabitation des jeunes, mise en ménage, naissance des enfants : les étapes de la vie familiale, combinées avec certaines étapes de la vie professionnelle (entrée dans la vie professionnelle, mutation, retraite), rythment ce parcours résidentiel type découlant d'un rapport linéaire entre étapes du cycle de vie et statut d'occupation. La représentation d'un parcours résidentiel « promotionnel » menant de la location en habitat collectif à la propriété d'un logement individuel est ainsi très fortement enracinée au début des années 1980 et

suscite une très forte mobilisation des familles. Bonvalet et Gotman soulignent qu'il est d'ailleurs difficile de distinguer l'attachement à la maison individuelle de l'attachement à la propriété [Bonvalet, Gotman, 1993]. On franchit en 1982 le seuil de 50% de ménages propriétaires de leur logement et ce mouvement semble ne pas devoir ralentir.

Pourtant on commence à douter au milieu des années 1980 du bien-fondé de ce modèle d'accession généralisé à la propriété, tant comme modèle normatif que comme modèle descriptif. Du côté normatif, l'apparition de la figure des « accédants en difficulté » en 1986 [Foret, Péraldi (dir.), 1992] remet en cause la politique du « tous propriétaires ». Du côté descriptif, plusieurs travaux font apparaître dans les faits les limites de ce modèle ascendant [Bonvalet, 1993a]. En effet, ces parcours-types liés au processus historique de nucléarisation des ménages se trouvent rapidement perturbés par un mouvement d'autonomisation résidentielle des individus lié à l'éclatement des formes familiales : la libéralisation des mœurs familiales entraîne une individualisation des parcours, des trajectoires de plus en plus diversifiées et non-linéaires et des transitions plus floues entre chaque étape du cycle familial. Les recompositions de la cellule familiale brouillent les trajectoires résidentielles linéaires, le divorce s'accompagnant par exemple fréquemment pour les propriétaires d'un retour à la location ; il apparaît ainsi que les personnes divorcées et remariées ont occupé en moyenne un plus grand nombre de logements et sont plus souvent locataires. Les familles mono-parentales et recomposées sont par ailleurs moins libres dans leurs choix de localisation du domicile et génèrent des « systèmes résidentiels » [Pinson, 1988] au sein desquels circulent les enfants. Le recul de l'âge du mariage et de la naissance du premier enfant favorise des situations de cohabitation familiale prolongée et renforce l'importance de l'étape résidentielle de vie célibataire ou en couple sans enfants dans un logement indépendant. Enfin la vie post-parentale s'allonge avec l'allongement de la durée de vie. Les occasions de vie solitaire dans le logement se multiplient avec le développement de l'union libre, de la divortialité et de la longévité. Émergeant dès la fin des années 1960, ces tendances marquent de plus en plus fortement les trajectoires résidentielles au cours de ces dernières décennies :

« Au cours de la période récente, vont proliférer les situations, marginales antérieurement, de personnes de tous âges et de tous états matrimoniaux vivant de façon indépendante et isolée dans un petit logement » [Bonvalet, Arbonville, 2006, p. 261]

Le développement de l'isolement résidentiel sous toutes ses formes modifie le parcours « type » des individus dans la mesure où, quand on vit seul, on a davantage tendance à habiter dans un habitat collectif et locatif en zone urbaine centrale.

« A cette large diversification des comportements familiaux correspond une gamme très variée de parcours résidentiels. Ces nouveaux comportements vont de pair avec des préférences plus marquées pour le locatif, l'habitat collectif et des localisations urbaines plus centrales. » [Bonvalet, Arbonville, 2006, p. 261]

Ces nouveaux comportements résidentiels modifient les équilibres géographiques de peuplement : la croissance numérique des ménages dits « solos » dans les centres des grandes agglomérations est ainsi une des tendances les plus marquées des dernières décennies. Ils contribuent en même temps à transformer les représentations des trajectoires résidentielles : de même que le cycle de vie familial et professionnel ne peut plus être vu comme un processus linéaire, les trajectoires résidentielles ne peuvent plus être étudiées par rapport à une hiérarchie figée orientée uniquement vers la propriété. En outre, la prise en compte de la seule « résidence principale » paraît désormais restrictive : multiplication des familles recomposées, décohabitation tardive (avec maintien d'une chambre chez les parents), mobilité professionnelle accrue, double résidence des migrants qui font construire au pays... toutes ces situations rendent plus visible l'existence de systèmes résidentiels.

A ce mouvement d'autonomisation résidentielle des individus et de diversification des trajectoires familiales, il faut ajouter à partir des années 1990 l'incidence de la précarisation économique : l'incertitude sur l'emploi et la raréfaction des opportunités de logement rendent les parcours résidentiels fragiles et incertains :

« Cette détérioration renforce encore le « flou » des parcours familiaux et résidentiels par la fragilisation économique croissante des individus et des ménages, ainsi que la tension du marché du logement. » [Bonvalet, Arbonville, 2006, p. 262]

La précarisation économique touche les trajectoires résidentielles de multiples façons : retard à la décohabitation des jeunes ; captivité accrue des locataires HLM [Debrand, Taffin, 2002] ; demande croissante de logements en location, les incertitudes en termes d'emploi réduisant les possibilités d'endettement ; moindre accession sociale à la propriété [Lacroix, 1995] ; augmentation du risque de perte de domicile [Marpsat, Firdion, 1996]. Face à ces incertitudes sur les marchés du travail et du logement et dans la vie conjugale et familiale, on voit se développer les situations d'hébergement :

« L'allongement des études, l'augmentation du chômage et des divorces conduisent également un certain nombre d'individus à habiter chez d'autres personnes que leurs parents » [Bonvalet, Arbonville, 2006, p. 263]

En 1996, 37,5% des jeunes de 20-29 ans étaient hébergés chez leurs parents, contre 32,7% en 1984 ; on dénombre en tout 2,7 millions de personnes non étudiantes de 18 à 40 ans qui cohabitent avec leurs parents et 150 000 personnes supplémentaires, hébergées sans être enfant du ménage ou ami d'un enfant du ménage [Laferrère, 2005].

L'augmentation du chômage et des emplois précaires conduit donc à une multiplication des situations résidentielles précaires, dont la forme extrême est la perte du domicile. Mais cette précarisation économique met en même temps en lumière l'existence d'intenses solidarités familiales, visibles notamment à travers ces pratiques d'hébergement. La parenté au sens large apparaît comme un moyen d'atténuer les effets de la crise. Parallèlement, l'allongement de la vie et l'augmentation des pensions de retraites rendent plus visible la place des parents et des grands-parents dans la trajectoire résidentielle des ménages [Bonvalet, Gotman, Grafmeyer (dir.), 1999] : transmission de patrimoine, soutien pour l'accès au premier logement ou pour l'accès à la propriété, hébergement. Si l'individu semble à la fois plus autonome et plus fragile dans sa trajectoire résidentielle, il apparaît en même temps moins isolé : tous les travaux depuis les années 1990 relèvent l'importance des groupes d'appartenance dans la compréhension des trajectoires résidentielles.

Ces permanences et mutations touchent inégalement les groupes sociaux et s'articulent à leurs trajectoires de mobilité sociale. Ainsi Couet [2006] identifie quatre formes de trajectoires résidentielles. Elle étudie les trajectoires d'adultes âgés de 24 à 40 ans au recensement de 1968 et leur mobilité jusqu'en 1999. D'un côté se trouvent des populations quasi sédentaires, ne connaissant au plus que des mobilités courtes, que l'on peut partager en deux groupes : celles des campagnes (22 % de la population étudiée), dominées par les agriculteurs, peu touchés par les ruptures familiales et professionnelles, et celles des villes, appartenant au monde ouvrier ou à celui des artisans et commerçants (13 %). Elles sont peu diplômées, leur mode de vie est stable et ne connaissent pas de mobilité sociale forte. De l'autre, se trouvent des populations plus mobiles parmi lesquelles se dégagent deux grandes familles. La première, soit 38 % de la population étudiée, gravite essentiellement autour des villes de province, avec des trajectoires de proximité oscillant entre villes petites, moyennes et monde rural. Leur mobilité se situe surtout en début de « carrière », peut correspondre à une installation en périphérie d'agglomération et est parfois liée une ascension sociale de l'homme ou une entrée dans la vie active de la femme. Le profil sociodémographique de cette catégorie

reflète les traits moyens de l'ensemble de la cohorte. La seconde (27 %) est davantage organisée autour de l'unité urbaine de Paris, pour y rester ou en partir. Elle rassemble les individus qui possèdent les caractéristiques les plus favorables aux changements de résidence, comme un niveau d'études élevé. Ils sont aussi plus souvent célibataires, ont une propension plus élevée au remariage et au divorce. Leur vie professionnelle est aussi plus mouvementée, marquée à la fois par une mobilité sociale et professionnelle importante et par des périodes de chômage. Ce dernier groupe est marqué par la diversification des formes familiales et par un rapport plus complexe à l'emploi, facteurs qui contribuent à rendre plus complexe la trajectoire résidentielle.

Dans un contexte où la mobilité sociale est plus incertaine, où les positions socioéconomiques ne sont jamais acquises, où le rôle de l'école dans la mobilité ascendante est remis en cause, la position résidentielle semble jouer un rôle accru dans le positionnement social des individus. Les chercheurs ont ainsi été incités ces dernières années à regarder de manière dynamique le jeu des articulations entre trajectoires résidentielles et appartenances sociales. La mobilité résidentielle apparaît ainsi comme un moment particulier où se trouve en jeu la relation entre l'individu et le(s) groupe(s) d'appartenance à travers les dimensions sociales du choix résidentiel (localisation, mais aussi statut d'occupation ou type de logement).

II. THÉMATIQUES ET TRAVAUX

Nous déclinons la deuxième partie de cette synthèse en fonction des différentes dimensions à partir desquelles les trajectoires résidentielles ont été étudiées. Les dimensions professionnelles et familiales des trajectoires résidentielles seront examinées dans les deux premiers points. On se centrera ensuite sur trois autres ensembles de recherches ayant trait, respectivement, aux trajectoires d'accès à la propriété, aux liens entre transitions biographiques et trajectoires résidentielles, et à la précarisation des trajectoires. Enfin, nous ferons le point sur l'apport des travaux récents sur les contextes et modes de vie urbains à l'analyse des trajectoires résidentielles.

1. Trajectoires résidentielles et logiques professionnelles

Parmi les facteurs déterminant les trajectoires résidentielles, le travail occupe une place centrale. Au cours des derniers siècles, les mouvements de population ont largement suivi les transformations de la sphère productive et la localisation des emplois qui en a découlé. La croissance historique de la population urbaine est intrinsèquement liée aux mutations du secteur économique (la révolution industrielle, d'abord, l'extension du secteur tertiaire ensuite), tout comme l'exode rural est lié au déclin de l'agriculture. L'articulation entre ces deux dimensions – travail et trajectoires résidentielles – a mobilisé un ensemble de travaux, parmi lesquels on distingue trois problématiques : les corrélations entre mobilité sociale et mobilité résidentielle (a), les effets de l'introduction récente dans l'univers professionnel d'une injonction à la mobilité géographique (b) et le rôle pour la construction des trajectoires résidentielles de la distance logement-travail (c).

a. Mobilité professionnelle, mobilité résidentielle et mobilité sociale

Un premier groupe de travaux, exclusivement quantitatifs, a permis d'attester le lien entre travail et mobilité résidentielle et d'en préciser la nature. Ces recherches ont montré que les déménagements sont souvent liés au travail, notamment chez les jeunes et lorsque cela implique un déplacement de longue distance. Elles soulignent aussi la corrélation entre mobilité résidentielle et mobilité sociale.

Le travail, facteur de mobilité résidentielle

À l'appui d'enquêtes quantitatives diverses [Baccaïni, 1992 ; Gobillon, 2001 ; Debrand et Taffin, 2006], on dispose désormais de connaissances solides sur les liens entre déménagements et emploi. Ainsi, les motifs professionnels expliquent une part importante des déménagements – environ un tiers, d'après l'enquête « Triple Biographie » [Baccaïni, 1992]. Lorsque les ménages changent de logement pour des raisons professionnelles, ils se déplacent plus fréquemment sur des longues distances, hors du département ou hors de la région – les déménagements de proximité sont plutôt associés à des raisons familiales ou liées au logement.

La mobilité résidentielle varie aussi en fonction de la situation des ménages vis-à-vis de l'emploi. Ainsi, les déménagements de longue distance étant souvent liés à un changement d'emploi, la mobilité résidentielle des chômeurs se déroule plus souvent à proximité que pour les individus ayant un emploi. Lorsque les deux membres du couple ont un emploi, ils tendent

aussi moins souvent à déménager sur une longue distance, le risque de ne pas retrouver d'emploi après le déménagement pour l'un des deux conjoints constituant un frein à la mobilité.

Surtout, tout comme elle s'élève avec le niveau d'études, la mobilité résidentielle dépend également de la catégorie socioprofessionnelle. En raison de contraintes professionnelles impliquant une relative sédentarité, les indépendants (exploitants agricoles, artisans ou commerçants) connaissent une mobilité résidentielle relativement faible. À l'opposé, les cadres déménagent plus souvent, sur de plus grandes distances et davantage pour des raisons professionnelles. La mobilité des milieux populaires est moins fréquente et couvre des distances plus courtes, les coûts de tels déménagements étant plus élevés en raison de leur faible capital économique et de l'ancrage localisé de leurs ressources sociales, qu'un éloignement risque de fragiliser.

Trajectoire résidentielle et insertion professionnelle des jeunes

Les déménagements pour raisons professionnelles surviennent surtout au début de la vie active. Partant de ce constat, plusieurs recherches se sont focalisées sur l'insertion professionnelle des jeunes, montrant qu'elle est liée positivement à la mobilité résidentielle.

Parmi les jeunes, les déménagements pour raisons professionnelles – souvent sur de longues distances – sont plus fréquents chez les hommes, les plus diplômés, les catégories socioprofessionnelles les plus élevées et ceux ayant connu une plus grande mobilité résidentielle dans le passé [Margirier, 2004 ; Dumartin, 1995]. Quand il ne s'agit pas d'un retour dans la région d'origine après la période des études, un changement de région débouche sur une meilleure insertion professionnelle des jeunes, en termes de salaire, de stabilité de l'emploi et de catégorie socioprofessionnelle [Perret et Roux, 2004]. L'insertion professionnelle dépend également du dynamisme économique de la région d'accueil, l'insertion étant mieux assurée en Ile-de-France, où se déplacent aussi les plus qualifiés [Drapier et Jayet, 2002].

Certains travaux relèvent également un effet de l'origine régionale sur l'insertion professionnelle. Ainsi, le contexte régional local détermine les chances d'insertion des jeunes, les effets discriminants des caractéristiques individuelles (sexe et niveau de formation) étant alors accrus dans les contextes d'emploi les moins favorables [Duprey et Gasquet, 2004]. Le fait d'être originaire d'une « Zone urbaine sensible » produirait également un effet défavorable sur l'insertion professionnelle : à niveau de formation égale, les jeunes originaires de ces quartiers sont plus souvent au chômage, avec des emplois précaires ou des salaires peu élevés [Gasquet, Couppié, 2006, 2009]. De façon plus générale, l'origine régionale jouerait un rôle majeur dans la reproduction sociale. Parce qu'il détermine à la fois les types de formations suivies (loin de la ville, on fait des études plus courtes, et les secteurs des formations professionnelles sont largement dépendants des territoires) et les emplois disponibles (surtout pour les jeunes sortant de CAP-BEP), le territoire renforcerait ainsi les effets reproductifs découlant de l'origine sociale [Grelet, 2004].

La corrélation entre mobilités sociale et résidentielle

Au-delà de la seule période de la jeunesse, ces interrogations renvoient à la question du lien entre mobilité sociale et mobilité résidentielle. La mobilité résidentielle, notamment quand elle est de longue distance et orientée vers les grandes zones urbaines, est associée à des trajectoires professionnelles ascendantes. Cependant, entre trajectoires résidentielle et professionnelle, le sens de la causalité demeure parfois difficile à établir : si déménager peut favoriser la mobilité sociale, un effet de filtre peut aussi jouer, les ménages ayant le plus de chances de connaître une trajectoire sociale ascendante ayant aussi une propension plus élevée à déménager.

Dans leur étude historique sur la mobilité sociale intergénérationnelle au XIX^e siècle Noël Bonneil et Paul-André Rosental [1999] ont ainsi montré que la mobilité sociale était largement déterminée par l'origine résidentielle : il était alors plus probable de connaître une mobilité ascendante dans les secteurs en urbanisation, alors qu'une logique reproductive prédominait en milieu rural⁴. D'autre part, la mobilité sociale était fortement liée à la mobilité géographique, les déplacements allant du rural à l'urbain se traduisant plus souvent par une mobilité sociale ascendante. La mobilité géographique constituait alors le principal facteur de mobilité sociale ascendante pour les hommes, alors qu'elle évitait aux femmes le déclassement social (par rapport à leur mère) que connaissaient celles qui n'ont pas migré.

La corrélation entre mobilité sociale (intragénérationnelle) et mobilité géographique est aussi observée pour la période récente. Entre 1968 et 1990, les salariés connaissant une promotion professionnelle déménagent plus souvent que les autres, et ceux qui déménagent connaissent plus souvent une promotion professionnelle. Là encore, ce sont les déplacements en direction des grandes aires urbaines, en particulier vers Paris, qui favorisent le plus les promotions professionnelles, notamment l'accès des professions intermédiaires aux fonctions d'encadrement [Brutel, Jegou et Rieu, 2000]. La mobilité résidentielle favorise également le retour à l'emploi : lorsqu'elle couvre une longue distance, elle améliore les chances de sortie du chômage ou de l'inactivité des hommes, indépendamment de leur niveau de diplôme et de leur âge [Courgeau et Meron, 1995].

b. Les ménages face à l'injonction professionnelle à la mobilité

Depuis quelques décennies, les exigences en terme de mobilité géographique à l'égard des salariés tendent à s'élever. Une nouvelle norme est apparue dans l'univers professionnel, touchant notamment les emplois les plus qualifiés et faisant de la mobilité une condition de la promotion professionnelle. Cette injonction à la mobilité, émanant de la sphère professionnelle, affecte lourdement l'équilibre domestique et la trajectoire résidentielle des ménages. Elle crée un contexte de forte tension entre la carrière professionnelle (exigeant une certaine mobilité géographique) et la vie familiale et conjugale (pour laquelle la stabilité résidentielle est souvent préférée), imposant aux ménages des négociations et des ajustements entre choix résidentiel et carrière professionnelle. Cette nécessité de « faire carrière sous condition de déplacement » [Bertaux-Wiame, 2005, p. 25] est appropriée de manière différenciée par les ménages, selon leurs ressources et leurs contraintes, et produit des tensions conjugales tendant à renforcer les inégalités de genre.

Face à l'injonction à la mobilité : des ressources et des arrangements différenciés

Comment les ménages réagissent-ils face à cette injonction ? À quelles conditions sont-ils conduits à se l'approprier ou, au contraire, à s'y opposer ? Quels arrangements les couples trouvent-ils face à ces contraintes ? Trois enquêtes monographiques permettent de décrire les manières de faire face à cette injonction. Les deux premières portent sur le secteur bancaire, dans lequel la mobilité s'est imposée comme condition de la promotion professionnelle [Grafmeyer, 1990b, 1992 ; Bertaux-Wiame, 2005]. Dans son enquête sur la Société Lyonnaise de Banque, Yves Grafmeyer identifie trois séries de facteurs produisant des attitudes différentes face à la mobilité. Le premier tient au cycle de vie : les salariés les plus âgés tendent à refuser cette mobilité. Ces différences d'âges s'expliquent notamment par une socialisation professionnelle plus ancienne où la norme était plutôt la stabilité dans son poste

⁴ Prolongeant ce travail, Kezsternbaum [2006] précise que la mobilité ascendante était surtout liée aux migrations de longue distance (supérieures à 100 km), alors que les migrations de moyenne distance (entre 17 et 100 km) étaient plus souvent associées à une mobilité sociale descendante. Les mobilités dans un espace restreint étaient associées à une relative stabilité professionnelle.

(effet de génération) et, avec l'avancée en âge, des perspectives d'avancement peu élevées et une contrainte forte au déménagement pour la grande majorité des employés devenus propriétaires (effet d'âge). Le niveau de diplôme constitue le second facteur : pour les cadres non diplômés, la mobilité est la seule voie de promotion professionnelle, à la fois à l'intérieur de leur banque et à l'extérieur – où leur absence de diplôme empêche toute perspective de promotion. La trajectoire résidentielle de ces salariés suit souvent un déroulement débutant par une forte mobilité en début de carrière, suivie d'une sédentarisation en région lyonnaise, où sont situés l'ensemble des postes de direction. En revanche, les cadres plus jeunes et plus diplômés disposent de davantage de marges de manœuvre dans la négociation de leur mobilité professionnelle et résidentielle, leur diplôme leur permettant d'envisager une mobilité professionnelle hors de la Société Lyonnaise de Banque. Concernant le troisième facteur, le genre, les conclusions d'Yves Grafmeyer rejoignent celles d'Isabelle Bertaux-Wiame. La mobilité pour raison de carrière est bien moins souvent choisie par les femmes, ce qui pénalise leur carrière professionnelle. Cette inégalité de genre découle, d'une part, d'une organisation du travail reposant sur la stabilité des femmes dans leur poste et d'une gestion des carrières où les femmes sont « cataloguées comme peu ou pas mobiles » [Bertaux-Wiame, 2005, p. 29]. D'autre part, elle résulte d'un rapport féminin au métier moins tourné vers la carrière et d'arbitrages privilégiant la famille et la carrière professionnelle du mari.

Certains salariés peu qualifiés de l'industrie et du tertiaire sont aussi concernés par l'injonction à la mobilité. La multiplication des fermetures et des délocalisations d'entreprises s'accompagne d'incitations à déménager, la mobilité s'imposant dès lors aux salariés comme une condition, non plus de l'avancement dans la carrière, mais du maintien dans l'emploi. L'enquête de Cécile Vignal [2003, 2005, 2010] permet de mieux comprendre les arbitrages conjugaux face à une fermeture d'usine, où les salariés (essentiellement des hommes) doivent choisir entre le licenciement et une mutation dans une usine d'une région éloignée. Face à cette alternative, Vignal observe quatre types d'arbitrages résidentiels. Les deux premiers font l'objet d'un accord des deux conjoints. La « migration de carrière », d'abord, est le fait de salariés plus qualifiés et avec une meilleure position professionnelle dans l'entreprise, étant également plus disposés à changer de résidence, eu égard à leur mobilité passée et à la dispersion de leur réseau familial. Le second type d'arbitrage (« ancrage de projet ») correspond à des projets de reconversion professionnelle favorisant le maintien sur place. Ce refus de mutation est souvent le fait de couples propriétaires de leur logement, patrimoine perçu comme un amortisseur des risques économiques du chômage. Mais pour la majorité des couples, la fermeture de l'usine a créé de fortes tensions : « L'attachement familial au territoire, à la maison ou à l'emploi pousse souvent les femmes à s'opposer à la mutation de leurs conjoints ou bien à négocier un compromis » [2003]. Parmi ces couples, une partie a opté pour l'« ancrage d'affiliation familiale », considéré comme une réponse à un dilemme entre « le risque de chômage en cas de licenciement ou bien le risque d'une déstabilisation familiale et conjugale en cas de mobilité géographique de l'un des deux conjoints », l'ancrage étant motivé par la peur d'une rupture conjugale. Le dernier type de couples a choisi une migration de compromis familiaux, reposant souvent sur un système de double résidence – soit l'homme déménage seul et retrouve sa famille le week-end, soit l'ensemble de la famille déménage tout en conservant son logement dans la région d'origine. Pourtant, parmi ces couples ayant choisi la mutation « à l'essai », la moitié renonce et retourne dans la région d'origine, la double résidence étant trop difficile à assumer, notamment pour la femme restée sur place et qui doit gérer l'ensemble des tâches domestiques et éducatives. Cécile Vignal souligne ainsi la propension des femmes à opter pour « un choix plus résidentiel que professionnel », soulignant l'importance du genre dans les mobilités liées à l'emploi.

Les inégalités de genre face à la mobilité

Les recherches sur l'injonction professionnelle à la mobilité observent des contextes de forte tension entre carrière professionnelle (exigeant une mobilité géographique) et vie familiale et conjugale (pour laquelle la stabilité résidentielle est préférable). Face à ces tensions, si les couples trouvent souvent divers arrangements en fonction de leurs ressources, les différentes enquêtes s'accordent sur le caractère genré de ces situations et leurs effets défavorables pour les femmes. Qu'il s'agisse du secteur bancaire [Grafmeyer, 1992 ; Bertaux-Wiame, 2005, 2006], des salariés d'usine délocalisée [Vignal, 2010], de la mobilité alternante des cadres [Bonnet, Collet et Maurines, 2006a, 2006b] ou d'hommes de milieu populaire [Testenoire, 2006], la mobilité imposée par les entreprises à leurs salariés a généralement pour effet de renforcer les inégalités de genre, à la fois dans l'univers professionnel et l'univers domestique.

« La généralisation de ces règles, explicites ou implicites, de mobilité géographique accompagnant le déroulement d'une carrière pose un véritable dilemme aux couples biactifs et place au cœur de la conjugalité des enjeux de nature concurrentielle. Selon les ressources dont disposent les couples, la mobilité géographique ainsi généralisée est un facteur aggravant des inégalités de genre dans le registre professionnel et renforce également, par l'alternance des temps de présence/absence, la spécialisation des rôles conjugaux dans la vie privée. » [Bertaux-Wiame et Tripier, 2006, p. 15]

Ces tensions pèsent parfois sur la stabilité même des couples, conduisant au refus de la femme de suivre son mari et à une intermittence de la vie conjugale, pouvant parfois aboutir à la séparation [Bertaux-Wiame, 2006].

Les enquêtes statistiques nationales confirment ce constat : la mobilité résidentielle liée à l'emploi produit des inégalités de genre. Pour les couples, si les migrations de longue distance sont plutôt favorables à l'emploi des hommes, elles se traduisent plus souvent pour les femmes par le passage de l'emploi au chômage ou à l'inactivité, ainsi que par une plus grande inégalité de revenus entre les deux conjoints, au détriment des femmes [Courgeau et Meron, 1995 ; Arrighi, Gasquet et Roux, 2008 ; Pailhé et Solaz, 2008].

c. La distance logement-travail

À côté des travaux sur les liens entre mobilité résidentielle et mobilité professionnelle, la littérature a également porté son attention sur la manière dont la distance entre logement et travail participe à la construction des trajectoires résidentielles. Ces recherches portent, d'une part, sur les effets de l'éloignement croissant entre travail et lieu de résidence, et analysent, d'autre part, des configurations où le travail s'organise à proximité du lieu de résidence.

L'éloignement du lieu de travail et le poids des mobilités quotidiennes

Si l'activité productive s'est pendant longtemps déroulée à proximité du domicile, on assiste depuis plusieurs décennies à une déconnexion progressive entre travail et résidence, liée à l'introduction de relations contractuelles dans le travail et au déclin du travail rural et de l'encadrement social par le patronat industriel (qui cherchait à stabiliser l'ouvrier sur le lieu d'emploi) [Lévy et Dureau, 2002]. Cet éloignement du lieu de travail implique des navettes de plus en plus longues depuis le domicile. Cette tendance connaît néanmoins des variations selon les professions [Baccaïni, 2002], les navettes longues concernant plutôt les salariés (les cadres, les professions intermédiaires, les employés et les ouvriers).

Plusieurs travaux analysent les effets des choix résidentiels sur la distance au lieu de travail et les conséquences de ces arbitrages sur les équilibres familiaux. Le principal facteur de l'éloignement au lieu de travail est l'accession à la propriété et à la maison individuelle, choix qui concerne davantage les catégories aisées et plus diplômées [Baccaïni, 2002 ; Pochet et

Routhier, 2002 ; Berger et Beaucire, 2002]. L'accèsion à la propriété en périurbain concerne aussi une partie des milieux populaires et s'avère alors plus coûteux :

« L'accèsion à la propriété, plus rare dans les milieux défavorisés, a aussi de plus fortes contreparties en matière de déplacements quotidiens [...]. Dans les milieux favorisés, il semble ainsi plus facile de combiner le choix en matière de statut d'occupation du logement et le choix en matière de localisation résidentielle » [Baccaïni, 2002, p. 131]

Ainsi, pour les catégories moyennes et paupérisées installées en périurbain, l'augmentation des temps de trajet fait peser des contraintes sur les équilibres conjugaux des couples biactifs, alourdissant la gestion des tâches éducatives et domestiques, jouant au final en défaveur du travail féminin [Sencébé *et al.*, 2002]. Les mêmes effets sont observés pour les couples d'autres milieux sociaux où l'homme effectue des navettes de longue distance [Lanéele, 2006]. De manière générale, la tendance à l'éloignement domicile-travail joue en défaveur des femmes, notamment si elles sont en couple avec des enfants : « dans les couples biactifs [...] le partage traditionnel des tâches conduit les femmes à limiter le plus possible l'ampleur de leurs navettes, au prix sans aucun doute souvent d'un déclassement professionnel » [Baccaïni, 2002, p. 132].

D'autres travaux analysent les arbitrages résidentiels effectués par les ménages face à une situation d'éloignement entre logement et travail. Dans la continuité des résultats mentionnés ci-dessus, ces recherches soulignent que la distance logement-travail dans les arbitrages résidentiels est un enjeu avant tout féminin. C'est le cas des jeunes femmes diplômées vivant en couple à Paris et devant concilier stratégies professionnelles, familiales et résidentielles [Fagnani, 1990]. Ainsi, le choix de rester vivre sur place est le fait de femmes privilégiant un mode de vie organisé autour de sociabilités fréquentes et d'un usage intensif des équipements culturels, au détriment des conditions de logement et de la vie familiale, avec une limitation du nombre d'enfants. En revanche, celles qui s'installent en banlieue privilégient les conditions de logement et un mode de vie tourné vers la famille, au prix de renoncements quant à leur carrière professionnelle – travail à temps partiel ou limitation des déplacements.

Dans le cas de ménages suisses confrontés à une situation d'éloignement résidentiel par rapport au lieu de travail, Vincent Kaufman [2010] montre également comment les couples arbitrent entre deux solutions : la pendularité de longue distance et la bi-résidentialité. Cette situation est essentiellement dictée par des contraintes liées au travail (précarité de l'emploi qui rend le déménagement plus risqué et bi-activité des couples qui retient un des deux conjoints) et est rendue possible par la flexibilité des conditions de travail de ces individus (possibilité de travailler à domicile ou dans les transports publics ou de concentrer ses horaires sur certaines journées). À partir de son enquête exploratoire, Kaufman souligne que l'arbitrage entre ces deux options dépend largement du rapport au territoire des individus et de la nature de leurs réseaux sociaux : le choix de la pendularité est le fait de ménages sédentaires disposant d'un ancrage local constitué de « liens forts » ; ceux qui optent pour la bi-résidentialité ont des réseaux sociaux davantage constitués de « liens faibles » et plus dispersés sur le territoire.

La proximité du lieu de travail : avantages professionnels et tensions familiales

Malgré la tendance générale à l'éloignement entre logement et travail, l'activité professionnelle se déroule encore dans certaines configurations à proximité du lieu de résidence. Certains métiers exigent ainsi une faible distance avec le domicile, ainsi qu'une certaine stabilité résidentielle. En raison de leurs contraintes professionnelles, les indépendants (agriculteurs, artisans, commerçants ou professions libérales) habitent à proximité de leur lieu de travail et connaissent une mobilité résidentielle relativement limitée, avec des déménagements moins fréquents et à une faible distance [Baccaïni, 1992, 2002]. La durée nécessaire pour se constituer une clientèle et une réputation participe à cette logique de

sédentarisation : « la mise à son compte tend à sédentariser les trajectoires des indépendants, souvent marquées par une forte mobilité antérieure » [Bertaux-Wiame, 1999, p. 197]. La localisation de la clientèle et l'existence de quartiers réputés pour certaines activités déterminent également l'implantation géographique des indépendants. Pendant l'entre-deux-guerres, par exemple, la trajectoire résidentielle des petits artisans et commerçants étrangers dans la capitale est largement déterminée par cette logique, en lien avec les réseaux migratoires [Zalc, 2001]. Pour les activités agricoles, la transmission familiale de l'exploitation constitue un enjeu majeur, fabriquant des logiques de sédentarité familiale sur plusieurs générations. C'est ce que montre l'enquête de Céline Bessière sur les viticulteurs de la région de Cognac : pour ces exploitants, la transmission de l'entreprise familiale est indissociable de la transmission de la maison. Cette transmission suit une lignée paternelle contribuant à produire une logique de « virilocalité », ce système étant mis à mal par le développement de l'instabilité conjugale [Bessière, 2008]. Parce qu'il exige stabilité résidentielle et proximité du lieu de travail, et parce qu'il détermine souvent la localisation de l'activité, le métier détermine largement la trajectoire résidentielle des indépendants.

Dès lors, travailler chez soi ou à proximité soulève souvent chez les indépendants la question des équilibres entre famille et travail, notamment quand l'activité implique la réception d'une clientèle. Les indépendants trouvent divers arrangements entre résidence et travail, optant alternativement pour des configurations résidentielles « à orientation professionnelle » (où les choix résidentiels sont soumis aux logiques professionnelles) ou à l'inverse « à orientation privée » (où la localisation du lieu de travail se voit en partie déterminée par des logiques privées) [Bertaux-Wiame, 1999]. Il s'agit alors de trouver la « bonne distance » entre ces deux univers [Gadéa, Rieu et Saint-Raymond, 1991]. Trois solutions sont ainsi mises en œuvre : l'indissociation, l'autonomie relative ou le cloisonnement. Chacune engage à la fois des configurations spatiales, des systèmes de pratiques et des arbitrages entre enjeux familiaux et enjeux professionnels. Quand la famille prime, les interférences de celle-ci avec le travail peuvent conduire au risque de paraître insuffisamment « installé » ou « professionnel » aux yeux des clients. Au contraire, quand le professionnel est surinvesti, l'accès plus ou moins contrôlé des clients au chez-soi constitue un atout professionnel (montrer sa disponibilité, une vie de famille rassurante, traiter le client comme un invité...), à proximité d'une conception « traditionnelle » du métier. Rares sont pourtant ceux qui cherchent à cloisonner complètement les deux univers. Trouver la « bonne distance » passe par deux modes principaux de régulation : l'aménagement de l'espace ; la codification des usages de l'espace et du temps.

Enfin, certaines catégories de population trouvent dans leur quartier de nombreuses ressources qui permettent de compenser une trajectoire professionnelle insatisfaisante ou de servir de support à l'activité professionnelle. L'investissement dans un type d'habitat ou de quartier peut ainsi s'articuler de façon intime à la trajectoire professionnelle, les individus mettant en œuvre des « stratégies résidentielle et professionnelle de l'identité sociale » [Benoit-Guilbot, Modai, 1980]. Dans son étude sur les « gentrificateurs » du Bas-Montreuil, Anaïs Collet observe une grande diversité d'articulations entre trajectoires professionnelles et résidentielles [Collet, 2008]. Comme pour les quartiers gentrifiés des années 1980, elle y observe d'abord que l'investissement dans le quartier permet de « compenser une position professionnelle peu valorisée ». En retour, ces nouveaux venus importent, dans ce quartier ancien, leurs compétences professionnelles (urbanisme, immobilier, etc.) afin de « compenser une position résidentielle peu satisfaisante ». Ces investissements locaux ont pour effet de revaloriser le quartier (patrimoine culturel, valeur sociale, prix de l'immobilier), ce reclassement du quartier bénéficiant en retour à leur trajectoire résidentielle. Ces gentrificateurs, qui exercent pour l'essentiel des professions artistiques et intellectuelles, travaillent presque tous à domicile. Leur vie résidentielle et professionnelle est ainsi fortement interconnectée, ce qui s'observe de multiples façons : complémentarité des ressources résidentielles et

professionnelles, renforçant les positions à la fois locales et professionnelles (professions liées au patrimoine ou à l'animation culturelle) ; échanges de services et constitution de milieux professionnels locaux (pour le cinéma, notamment) ; effets d'adresse (Montreuil étant devenu coté dans certains secteurs) ; effets de lieux (la flexibilité des logements et le réaménagement d'anciens locaux industriels constituent des ressources pour les professions artistiques) ; valorisation économique du quartier suscitant chez certains une activité professionnelle dans l'immobilier. La trajectoire résidentielle de ces gentrificateurs s'articule ainsi à leur trajectoire professionnelle de deux façons : elle offre une compensation à une activité jugée décevante et sert de support à leur carrière professionnelle.

Récemment, le travail à domicile s'est également développé pour de nouvelles professions. Le « télétravail » concerne ainsi certains employés très qualifiés, dont les tâches relèvent essentiellement de l'expertise – et non du management. Cette organisation vise à répondre à une intensification des responsabilités et du temps de travail chez ces cadres et est rendue possible par les télécommunications et l'outil informatique. Le télétravail peut alors prendre deux formes distinctes [Metzger et Cléatch, 2004] : le télétravail « alternant », quand certains jours de travail se font à domicile, ou le télétravail « en débordement », lorsque la journée de travail se poursuit à domicile – grâce au téléphone, au mél, etc. Si cette forme de travail à domicile permet parfois de gérer plus facilement les tâches éducatives ou domestiques, elle repose sur une définition floue des limites du temps de travail, faisant peser sur la famille ce travail de délimitation. Le télétravail concerne en réalité des situations très diverses. Ainsi, « télétravailler à la campagne » [Ortar, 2009] est le fait, d'une part, de femmes non salariées complétant l'activité de leur mari (artisan ou petit patron), cette organisation permettant de compenser l'absence de services de garde des enfants en milieu rural. D'autre part, le télétravail concerne des cadres néoruraux, travaillant la plupart du temps en alternance entre leur domicile et leur entreprise, et permet à ces salariés de s'affranchir en partie du poids du travail sur leur trajectoire résidentielle, en poursuivant leur carrière tout en choisissant de vivre dans un cadre rural, à distance relative des zones d'emploi.

2. Trajectoires résidentielles et logiques familiales

Les recherches sur les trajectoires résidentielles de ces vingt-cinq dernières années placent la famille étendue (par opposition à la famille nucléaire ou conjugale) au centre de leur analyse, comme l'indiquent les titres des ouvrages centraux publiés sur ce thème : *Le logement, une affaire de famille* [Bonvalet, Gotman, 1993] ; *Trajectoires familiales et espaces de vie en milieu urbain* [Grafmeyer, Dansereau, 1998] ; *La famille et ses proches, l'aménagement des territoires* [Bonvalet, Gotman, Grafmeyer, 1999]. Le familial et le résidentiel sont étudiés comme un « couple indissociable » [Bertaux Wiame, 1995], l'un et l'autre permettant de se réinterroger mutuellement : l'analyse des solidarités familiales autour de la question du logement invite à redéfinir les frontières de la famille au-delà du seul « ménage » et la redécouverte des réseaux de parenté incite à regarder les rapports au logement et aux espaces au-delà des frontières du logement principal [Bonvalet, 1997 ; Bonvalet, Lelièvre, 1995]. La problématique centrale de l'articulation entre sociologie de la famille et sociologie du logement se résume ainsi :

« pour étudier le rapport famille-résidence, on ne peut donc réduire la famille au ménage et ne pas prendre en considération le contexte familial élargi ; on ne peut pas non plus se limiter au logement principal, coupé d'une réalité résidentielle plus globale de la famille » [Bertaux Wiame, 1995, p. 164]

La prise en compte des relations familiales s'est alors révélée indispensable à la compréhension des trajectoires résidentielles : par des flux patrimoniaux et de socialisation (a)

et par la définition d'un espace géographique multidimensionnel (b), la famille infléchit fortement les trajectoires résidentielles.

a. Transmissions familiales et trajectoires résidentielles

Dès le milieu des années 1970, les travaux de Louis Roussel et d'Agnès Pitrou mettent en avant l'importance des solidarités familiales, même après le mariage des enfants et leur départ du foyer parental [Roussel, 1976 ; Pitrou, 1978]. Ces travaux amorcent une redécouverte du rôle de la famille étendue, rôle particulièrement identifiable dans le domaine du logement. Les recherches sur les trajectoires résidentielles mettent alors en évidence le rôle central des transmissions familiales, transmissions entendues tant au sens de « flux patrimoniaux » (aides matérielles) que de « flux de socialisation » (transmission de dispositions résidentielles) [Bonvalet, Gotman, Grafmeyer, 1999, p. 6].

Le rôle des solidarités familiales dans l'accès au logement

C'est d'abord par l'aide matérielle apportée aux moments clés du cycle de vie qu'est apparu le rôle des solidarités familiales dans l'accès au logement. Cette aide matérielle peut prendre différentes formes. La première, chronologiquement du moins, est la cohabitation prolongée des jeunes et plus largement l'hébergement temporaire d'un proche. Ainsi, 15% des ménages de l'enquête *Proche et Parents* ont vécu en couple chez les parents ou les beaux-parents au début de leur trajectoire résidentielle [Bonvalet, Maison, Charles, Le Bras, 1993]. Dans l'enquête *Peuplement et Dépeuplement de Paris* qui concerne une génération de Parisien nés entre 1926 et 1935, 20% des couples ont commencé leur vie familiale en cohabitant avec leurs parents ou leurs beaux-parents. Par ailleurs, à 25 ans, 37% des individus habitaient encore chez leurs parents, 18% à 30 ans [Bonvalet, 1991]. Ces données sont à réinscrire dans le contexte de l'offre de logement : après 1945, la cohabitation tardive est une réponse à la situation de pénurie sur le marché du logement. Plus tard, dans les années 1970, la cohabitation entre générations régresse grâce au desserement du marché du logement (construction des grands ensembles, rénovation des centres anciens) ; mais dans les années 1980, une nouvelle pénurie de logements locatifs et la montée du chômage et des emplois précaires retardent à nouveau la décohabitation [Bonvalet, 1991]. L'hébergement peut aussi intervenir plus tard, lors de phases de transition dans le cycle de vie (situation familiale ou professionnelle nouvelle) [Grafmeyer, 1999], ces mouvements de va-et-vient résidentiels s'articulant autour de « foyers de stabilité » constitués par les parents ou des membres de la fratrie [Péraldi, 1989]. Bien sûr, la question de l'hébergement réapparaît en fin de vie : après 75 ans, 30% des enquêtés *Peuplement et Dépeuplement de Paris* vivent en famille contre 15% en institution [Bonvalet, 1991].

La famille constitue également une ressource importante dans la recherche de logement : les parents par exemple peuvent jouer le rôle d'intermédiaire entre les enfants et les propriétaires ou fournir des informations sur des logements par leur connaissance du fonctionnement du marché local du logement. Ainsi, 21% des enquêtés *Proches et Parents* ont eu recours à des parents ou des amis pour trouver un logement [Bonvalet, Maison, Charles, Le Bras, 1993] ; par ailleurs, 40% de l'ensemble des logements des enquêtés *Peuplement et Dépeuplement de Paris* ont été obtenus grâce à la famille [Bonvalet, 1991]. Ce rôle de la famille apparaît aussi bien dans l'accès au secteur privé du logement [Grafmeyer, 1991] que dans l'accès au logement social [Anselme, 1988 ; Péraldi, 1989 ; Vervaeke, 1992]. Une logique de patrimonialisation et de transmission de logements peut même apparaître dans le secteur locatif - privé ou social [Anselme, 1988] - quand les enfants reprennent le bail d'un parent : l'enquête *Biographies et Entourage* a ainsi pu mettre en lumière le phénomène de transmission entre proches de logements soumis à la loi de 1948 [Loiseau, Bonvalet, 2005]. La famille peut plus directement transmettre un logement, par héritage ou donation, ou mettre à disposition un logement lui appartenant ; à la fin des années 1980, une nouvelle stratégie

d'aide à la décohabitation semble même se développer, celle de l'achat par les parents d'un studio pour loger les enfants pendant leurs études [Bonvalet, 1991].

Enfin, les membres de la famille étendue peuvent apporter tout un ensemble de garanties financières, allant de la caution ou du dépannage d'un loyer à l'octroi d'un prêt ou d'un don permettant d'étoffer l'apport personnel pour l'accession à la propriété. Sans prendre en compte le rôle de caution joué par les parents, on ne comprendrait pas la sélection des candidats à la location : les dossiers d'une régie lyonnaise indiquent que 2/3 des dossiers retenus comportaient une caution d'un parent proche, alors que 70% des dossiers refusés ne mentionnaient aucune caution [Grafmeyer, 1990a]. Mais les aides familiales faussent de manière encore plus flagrante les calculs de solvabilité et de taux d'effort dans le cas de l'accession à la propriété. L'accession à la propriété peut soulever une réelle mobilisation familiale [Cuturello, Godard, 1982], impliquant une certaine division du travail entre ascendants (prodiguant plus souvent l'aide financière) et les colatéraux (les frères et beaux-frères amenant davantage une aide manuelle à la construction de la maison). En fonction des configurations familiales, l'aide peut aussi bien aller des ascendants aux descendants qu'en sens inverse comme c'est le cas par exemple chez certaines familles d'origine algérienne où les enfants se mobilisent pour aider leurs parents à accéder à la propriété [Santelli, 1993].

Ces aides matérielles varient en fonction des ressources de la famille, et donc selon les milieux sociaux. Cependant, si les ouvriers et employés apportent un soutien financier moins important que les cadres, ils fournissent plus souvent une main d'œuvre pour la construction ou l'aménagement du logement [Maison, 1994] : dans l'enquête *Proches et Parents*, un tiers des ouvriers et artisans et commerçants ont été aidés pour réaliser des travaux importants dans le logement (contre 25% pour les cadres supérieurs) [Bonvalet, 1997].

L'enquête *Proches et Parents* tient également compte du rôle joué par des proches non apparentés : ainsi 25% des enquêtés ont été aidés par des amis dans la recherche d'un logement. Mais ce rôle reste limité à côté de celui de la famille, en particulier de la famille proche :

« plus l'engagement financier est important et plus le cercle d'entraide se restreint. Dans le cas d'achat d'un logement par exemple, on soulignera la quasi-disparition des amis (4% des personnes qui ont aidé financièrement sont des amis), et la prédominance des parents » (Bonvalet, 1993b)

En réalité, liens forts et liens faibles (Granovetter, 1974, 1983) jouent un rôle différencié et complémentaire : comme le souligne Sirna à propos des migrants italiens à Marseille (Sirna, 2007), la famille et plus particulièrement les parents proches fournissent plus facilement un soutien matériel (financier notamment) alors que les amis et autres connaissances fournissent davantage des informations sur le marché du logement.

En définitive, « si l'on tient compte enfin de toutes les aides fournies par les amis et la famille, l'individu est loin d'apparaître isolé sur le marché du logement : les deux tiers des personnes ont été aidées d'une façon ou d'une autre dans ce domaine » [Bonvalet, Maison, Charles, Le Bras, 1993, p. 101]. Jouant tour à tour ou simultanément le rôle d'agence immobilière, d'assurance logement ou même d'entreprise du bâtiment [Bonvalet, 1997], la famille influence fortement les trajectoires résidentielles des individus. Le rôle de ces solidarités familiales a été mis en lumière à la faveur de la crise économique qui surgit dans les années 1970. Leur étude permet d'analyser en creux l'influence du contexte du marché du logement sur les trajectoires résidentielles : l'activation plus ou moins forte des solidarités familiales varie en fonction de l'offre de logements, comme le montre l'évolution des pratiques d'hébergement et de l'âge de la décohabitation. Les relations familiales agissent comme une soupape face aux fluctuations de l'économie en général et du marché du logement en particulier : « une des constantes de l'économie du logement veut que lorsque le marché est tendu, les ménages s'adaptent à l'offre en restreignant leur demande, c'est-à-dire en s'entassant à plusieurs familles dans un même logement » [Bonvalet, 1991]. Mais il serait

erroné de penser qu'en période de faible tension sur le marché du logement, les relations familiales ne jouent plus aucun rôle : les enquêtes longitudinales indiquent que même pendant ces périodes, elles pouvaient influencer les trajectoires résidentielles, ce qui suggère que « ce qui a changé, c'est davantage le regard porté sur la famille que la famille elle-même » [Bonvalet, 1997].

Les transmissions familiales de dispositions résidentielles

Depuis la redécouverte des solidarités familiales, la famille est souvent réduite à son utilisation instrumentale et matérielle. Or en tant qu'instance primaire de socialisation, elle influe aussi fortement sur les représentations liées au logement :

« Dans leurs comportements et leurs itinéraires résidentiels, les familles engagent les représentations sociales et symboliques hiérarchisées qu'elles ont de l'espace résidentiel. Ces représentations sont tout aussi redevables à ce qui circule au sein de la famille élargie comme dispositions résidentielles, transmission de biens, traditions et usage des formes d'habitat qu'à une estimation présente du marché immobilier » [Bertaux Wiame, 1995, p. 164]

Ces dispositions résidentielles apparaissent par exemple dans la reproduction, d'une génération à l'autre, du statut d'occupation ou du type d'habitat : dans l'enquête *Peuplement et Dépeuplement de Paris*, les trois quart des individus ayant passé leur enfance dans un logement collectif vivent en appartement au moment de l'enquête contre les deux tiers ayant habité une maison individuelle [Bonvalet, 1993a] et 62% des fils de propriétaires sont propriétaires [Bonvalet, 1991]. Il existerait tout aussi bien des « familles de propriétaires » dans lesquels se transmettraient un certain habitus résidentiel, des dispositions particulières en termes d'épargne et d'investissement [Cuturello, 1993] que des « lignées de locataires » [Grafmeyer, 1993a] pour lesquelles la propriété du logement principal n'apparaît pas comme un enjeu. En comparant les familles de propriétaires et les familles de locataires, Cuturello identifie bien le « poids de l'origine » qui pèse sur les destins résidentiels [Cuturello, 1993].

La prise en compte de ces effets de socialisation sort l'analyse en terme de stratégies résidentielles d'une sociologie de l'acteur rationnel : les individus héritent de représentations sociales qui influencent leur choix résidentiels. Pour autant, il ne faut pas y voir une lecture déterministe des pratiques du logement impliquant une simple reproduction de la position résidentielle d'une génération à l'autre. La socialisation familiale définit des possibles résidentiels parmi lesquels les individus seront amenés à arbitrer.

Ainsi, la mise en couple amène à complexifier le rôle de la socialisation familiale sur les rapports au logement : si on constate souvent une certaine homogamie résidentielle qui permet au ménage d'activer sans conflits des dispositions héritées dans l'enfance, dans le cas de couples qui ont connu des expériences opposées dans l'enfance, il est possible d'identifier des « effets d'alliance » (l'un des membres du couple s'acculture à un type de logement différent de ce qu'il a connu dans son enfance) ou des effets de « transmission différée » (un enfant peut réveiller des dispositions parentales éteintes) [Bertaux Wiame, 1995 ; Maison, 1993].

b. Trajectoires résidentielles et aménagement des espaces familiaux

La famille et ses proches : la proximité des réseaux familiaux

L'intervention familiale dans la recherche d'un logement peut contribuer à définir un champ des possibles spécifique en termes de localisation : la proximité géographique des membres d'une famille peut être vue comme une preuve de la mobilisation familiale dans l'accès au logement. Cette proximité est « le fruit de stratégies – parfois complexes – de regroupement et de rapprochement de réseaux de parentèle que l'on observe à l'échelle du

quartier ou de la cité, aussi bien dans les milieux de l'ancienne bourgeoisie que dans les catégories de populations immigrées » [Bonvalet, 1997, p. 39]. Pour comprendre les trajectoires résidentielles notamment dans leur localisation, il est donc nécessaire de tenir compte de la localisation du réseau familial.

Dans les années 1950, Willmott et Young en Angleterre [Willmott et Young, 1957] et Chombart de Lauwe en France [Chombart de Lauwe, 1959] avaient déjà constaté le maintien de relations de parenté importante en milieu urbain, contre le modèle de la famille nucléaire mis en avant par la sociologie de Talcott Parsons. Ce constat est toujours d'actualité : d'après l'enquête *Proches et Parents* (qui avait justement pour but d'identifier la géographie de la famille et des proches) plus de 20% des enquêtés habite la même commune que leur mère, et un sur deux le même département. En combinant des indicateurs de proximité géographique et relationnelle (affinité, entraide, contact régulier), on peut identifier différentes configurations de parenté. Parmi celles-ci, la famille entourage locale regroupe 26% des personnes interrogées ; elle correspond à une structure regroupant généralement deux ménages (ménage des parents et ménage d'un enfant) habitant la même commune ou une commune limitrophe. La famille entourage dispersée (dont les membres n'habitent pas à proximité immédiate) recouvre 15% des personnes interrogées. La famille entourage locale est plus fréquente en milieu populaire et moins parmi les cadres, ceux-ci souvent plus mobiles sont aussi plus à même de gérer des relations à distance [Bonvalet, 2003]. Les études récentes sur les quartiers populaires ont souvent mis en avant l'importance de ces réseaux locaux qui servent d'« amortisseur des conséquences du chômage et de l'exclusion » [Avenel, 2006, p. 122] ; la rénovation urbaine et les conséquences parfois néfastes d'un relogement à l'extérieur du quartier ont aussi pu révéler l'importance de ces réseaux localisés [Faure, 2006].

La prise en compte de la localisation des réseaux familiaux apparaît particulièrement dans des moments de ruptures professionnelles ou familiales. Ainsi, Vignal montre comment, suite à la délocalisation d'une entreprise, le choix professionnel de suivre l'entreprise ou d'être licencié sera mis en balance avec le maintien d'une proximité avec le réseau familial : le choix de la mobilité sera surtout fait par les salariés les plus qualifiés pouvant espérer davantage en termes professionnels et plus disposés à la mobilité notamment eu égard à la dispersion de leur réseau familial [Vignal, 2010]. La séparation est aussi un moment de rupture mettant en lumière l'importance de la localisation des réseaux familiaux : les ménages monoparentaux ont ainsi des relations familiales plus concentrées que les autres types de ménages [Maison, Ortalda, 1998 ; Clément, Bonvalet, 2005a, 2005b]. L'importance de la proximité des relations familiales apparaît également pour les personnes âgées [Bonvalet, Lelièvre, 2005].

Le réseau de parenté définit un espace géographique particulier qui dépasse les limites du logement principal du ménage et qui influence fortement sa localisation. La trajectoire résidentielle ne peut alors pas se comprendre comme le simple enchaînement de logements principaux du ménage, mais elle doit être réinscrite dans l'ensemble des espaces passés et présents des membres de l'entourage. L'ancrage dans un lieu mais aussi la mobilité ne peuvent se comprendre qu'à condition d'observer la famille dans son ensemble : ainsi, dans leur étude sur la rue Wacquez Lalo à Loos, Rosental et Hontebeyrie ne peuvent expliquer la forte mobilité de certains individus (et leur va-et-vient entre la rue et d'autres espaces tout au long de leur vie) que par l'ancrage des réseaux familiaux de ces mêmes individus dans la rue [Hontebeyrie, Rosental, 1998].

Des réseaux familiaux aux réseaux affinitaires : le rôle des réseaux amicaux et des réseaux ethniques dans les trajectoires résidentielles

Les travaux les plus récents interrogent plus en avant les limites de la famille et de l'entourage, incluant d'autres formes de parentalité que la parentalité directe ou biologique : l'enquête *Biographies et entourage* permet ainsi de prendre en compte l'ensemble des figures parentales d'un individu, c'est-à-dire l'ensemble des personnes identifiées par l'individu comme ayant joué pour lui un rôle parental, qu'il s'agisse de parents biologiques, adoptifs, de conjoints du père ou de la mère ou encore de personnes non directement apparentées [Lelièvre, Vivier, Tichit, 2008]. L'enquête *Proches et Parents* avait déjà pour ambition de prendre en compte les réseaux amicaux (les proches) ne faisant pas directement partie du réseau familial. Cependant, le rôle joué par les réseaux amicaux dans les trajectoires résidentielles reste encore peu mis en avant dans les travaux existant (l'aide directe semblant quantitativement bien inférieure à l'aide apportée par la famille, voir *supra*).

Par ailleurs, l'importance des réseaux dans les choix de localisation des populations immigrées est souvent prise comme une évidence. Certes les réseaux dits « ethniques » (c'est-à-dire basés sur une même origine nationale) permettent de comprendre le développement de filières migratoires spécifiques et la constitution de quartiers « immigrés » (Battegay, 1992 ; Sirna, 2007) ; ces réseaux peuvent même parfois être formalisés à travers le développement d'agences immobilières spécialisées sur certaines populations immigrées (comme dans le cas des agents immobiliers portugais à Montréal, [Teixeira, 2010]). Trop souvent prise comme une évidence, cette importance des réseaux ethniques se révèle parfois discutable : dans leur étude sur des migrants latino-américains à Montréal, Magda Garcia et Francine Dansereau montrent que l'utilisation de réseaux de compatriotes pour l'accès au logement est variable dans le temps (elle diminue au fur et à mesure de la durée d'installation des migrants) et selon l'histoire migratoire des individus [Garcia, Dansereau, 2010]. Selon l'histoire migratoire d'un groupe donné, le réseau de compatriotes aura un effet différencié sur les trajectoires : si dans le cas d'un réseau anciennement constitué le migrant s'installera plus souvent à proximité de ses compatriotes (en raison de l'existence de mécanismes de solidarité et d'entraide), pour d'autres groupes ce sera la dispersion qui l'emportera (la stratégie d'accès à un logement plus confortable pouvant primer sur la proximité spatiale avec les membres du réseau familial et amical) [Sirna, 2007].

De plus, la frontière entre réseau familial et réseau ethnique n'est pas toujours très claire : peu d'études précises permettent de distinguer réellement si le choix d'une localisation et l'accès au logement s'effectue à travers des logiques ethniques ou plus banalement familiales. A propos de migrants installés à Marseille et issus de deux régions italiennes, Sirna indique le rôle central de la parenté bien plus que de l'ethnicité dans la migration et dans la constitution de filières migratoires [Sirna, 2007], soulignant que le processus migratoire est « dominé par des logiques sociales qui ne sont pas spécifiques à la migration mais qui dans ce contexte se manifestent plus clairement » [Sirna, 2007, p. 9].

De l'entourage aux espaces de vie : des trajectoires résidentielles multilocalisées

Le développement de nouvelles formes familiales comme les familles recomposées vient souligner l'impossibilité de circonscrire le territoire des individus à un seul logement, les enfants de couples séparés devant composer entre plusieurs résidences. Plus généralement, la prise en compte du rôle de l'entourage amène à redéfinir les frontières des espaces de vie des individus : loin de se limiter au logement principal, l'espace de vie inclut l'ensemble des lieux fréquentés par les individus, allant des logements de membres de la parenté (et en particulier des parents : par exemple Gollac, 2003) ou d'amis à la résidence secondaire ou aux lieux de vacances [Bonnin, Villanova, 1999].

« Outre le regroupement de la parenté dans les traditionnelles maisons de famille, pendant les week-ends

ou les vacances, on assiste à des phénomènes de transplantations familiales aussi bien dans les stations balnéaires que dans les villages les plus reculés. Le processus demeure identique, un membre de la famille qui est installé ou s'installe à un endroit, invite les frères, les sœurs et les enfants à passer les vacances. Un terrain, un logement se libère à proximité, ou encore, pour ne pas gêner les grands-parents avec les enfants en bas âge, on achète une petite maison à côté, les frères et sœurs faisant la même chose. On observe ainsi la même règle que pour la résidence principale : « être ensemble oui, mais pas sous le même toit » [Bonvalet 1991, p. 76]

Une analyse centrée sur le logement principal masque le rôle que peuvent jouer d'autres espaces habités. Ainsi pour les migrants (qui sont au centre de nombreuses contributions de l'ouvrage *D'une maison l'autre* [Bonnin, Villanova, 1999]) on ne peut comprendre leur investissement résidentiel en France, dans leur logement qualifié de principal, si l'on ne tient pas compte de l'investissement dans une résidence dite secondaire dans le pays d'origine. Ce point de vue amène à contester ou du moins nuancer l'idée de trajectoire résidentielle linéaire entre des points uniques qui correspondrait à la succession des logements principaux d'un individu. Il y aurait en réalité une pluralité d'attaches résidentielles dont les rôles respectifs sont susceptibles d'évoluer dans le temps (un logement peut passer du statut de résidence secondaire à résidence principale par exemple au moment de la retraite). Car il s'agit non seulement de prendre en compte l'ensemble des lieux de la famille à un instant t donné mais également de les inscrire dans une analyse diachronique en tenant compte des « espaces hérités » [Robette, 2009] c'est-à-dire à la fois des « espaces de référence » (l'espace des origines familiales où l'individu lui-même n'a pas nécessairement vécu) et des « espaces fondateurs » (lieux traversés pendant l'enfance) [Gotman, 1999 ; Robette, 2009]. Ainsi, par exemple, quand Rosental compare les lieux de mariage au lieu de rédaction du contrat de mariage, il constate une coexistence de deux logiques, une logique résidentialement (liée à la commune de résidence, où l'on se marie plus fréquemment) et une logique territorialiste (renvoyant plus largement à l'ensemble des espaces de référence et notamment à la région d'origine) : au XIXe siècle, si l'on se marie souvent dans sa commune de résidence, en revanche on recourt dans un grand nombre de cas à un notaire situé dans sa région d'origine [Rosental, 1993]. Ces différents espaces peuvent se confondre – comme dans le cas de famille entourage locale – mais plus fréquemment ils se disjoignent et constituent des espaces familiaux multirésidentiels : un individu peut vivre à distance du lieu d'origine de sa famille mais compenser cet éloignement par des retours fréquents et réguliers dans les espaces de référence ou fondateurs [Gotman, 1999]. La constitution d'un espace résidentiel multidimensionnel permet de concilier migration et besoin de « maison » (au sens large de territoire familial), de gérer la tension entre dépendance et autonomie familiale : dans les sociétés urbaines, la « maison » se perpétue sous une nouvelle forme, non plus en tant qu'entité patrimoniale unilocale mais davantage comme espace symbolique permettant à chacun de s'affilier à cet espace familial à sa façon [Déchaux, 2001].

Finalement, si les relations familiales permettent d'éclairer la complexité des trajectoires résidentielles, l'étude fine des logiques résidentielles permet inversement une meilleure compréhension du groupe familial et de ses évolutions : « la problématique s'est donc ainsi peu à peu déplacée (...) le logement n'est plus l'objet premier, mais il est devenu petit à petit un révélateur des enjeux conjugaux et familiaux qui se nouent autour des questions d'habitat » [Bonvalet, 1997]. Ainsi, plutôt que d'interpréter le processus historique de décohabitation des générations ou d'augmentation des formes familiales nouvelles (ménages monoparentaux, familles recomposées, cohabitation hors mariage...) comme des signes d'une crise de la famille, l'approche par le résidentiel incite à les voir davantage comme une simple transformation des modes de cohabitation [Bonvalet, 1997]. La prise en compte de lieux apparemment secondaires dans la géographie de la famille conjugale permet de comprendre comment la famille contemporaine parvient à conjuguer besoin d'autonomie et maintien de relations de parenté, renouvelant le débat sur la distinction entre « groupe de parenté » (quasi

fusion des groupes domestiques au sein de la famille élargie) et « réseau de parenté » (intimité à distance dans un souci d'autonomie réciproque) [Déchaux, 2001 ; Bonvalet, 2003].

Les recherches les plus récentes sur ces questions mettent particulièrement l'accent sur le rôle de l'entourage (dont la définition est petit à petit élargie, prenant en compte une parenté élective) et la pluralité des espaces de vie, comme l'indique le titre de la prochaine publication des principaux résultats de l'enquête *Biographies et Entourage : De l'entourage aux espaces de vie* [Bonvalet, Lelièvre, 2010]. Une enquête *Famille et logements* en préparation à l'INSEE devra permettre de poursuivre les travaux sur la multirésidence et les espaces de vie [Bonvalet, Lelièvre, 2009]. Une enquête terminée en 2004 à Montréal, construite sur le modèle de l'enquête française *Biographies et entourage*, pousse plus loin l'approche intergénérationnelle et permettra de comparer, sur trois générations, le déroulement de périodes similaires du cycle de vie, particulièrement porteuses de solidarités (naissance et petite enfance) [Bonvalet, Lelièvre, 2009].

3. Accessions à la propriété et trajectoires résidentielles

Depuis l'émergence des travaux sur les trajectoires résidentielles en France, l'étude de l'accession à la propriété en constitue l'une des lignes de force. C'est en effet un thème qui a permis de renouveler les recherches sur le logement, centrées auparavant sur le logement social. C'est aussi la diffusion massive de la propriété d'occupation depuis l'après-guerre, puis les difficultés rencontrées par certains accédants dans les années 1980, qui ont attiré le regard des chercheurs sur ce phénomène. Depuis les années 2000, l'accession suscite cependant moins d'intérêt, les recherches se centrant à nouveau sur les trajectoires de locataires du secteur social ou de ménages touchés par la précarité résidentielle (cf *infra*). Les chercheurs ont aussi porté leur regard sur des moments de transition biographique peu liés à l'acquisition de la résidence principale (décohabitation, séparations conjugales, vieillissement), alors que l'accession à la propriété se situe fréquemment au moment de la mise en couple et de la constitution de la famille.

Les travaux sur l'accession menés depuis cette période s'organisent autour de quelques lignes directrices. Tout d'abord, les enquêtes longitudinales qui sont au cœur des travaux sur les trajectoires résidentielles ont permis de montrer que les trajectoires d'accédants sont fortement indexées au contexte historique dans lequel elles se déroulent : on peut ainsi différencier des générations d'accédants pour lesquelles le rapport à la propriété d'occupation évolue considérablement (a.). D'autre part, ces travaux décrivent la montée historique d'un parcours résidentiel liant le moment de constitution de la famille au passage de la location à la propriété, tout en soulignant les limites et les remises en cause de ce modèle linéaire aujourd'hui (b.). Ces chercheurs ont aussi cherché à complexifier le « sens de l'accession » en montrant que celle-ci ne se comprend que dans des milieux familiaux et locaux qui la qualifient : l'accession ne correspond donc pas toujours à une trajectoire promotionnelle « à sens unique » (c.).

a. Transformations de la propriété d'occupation et générations d'accédants

La diffusion de la propriété d'occupation est l'une des principales évolutions des trajectoires résidentielles depuis l'après-guerre : en France, le taux de propriétaires occupants passe de 35% en 1954 à 57,2% en 2006, progression interrompue en 1988 et qui reprend en 1995. Dans les travaux français sur les trajectoires résidentielles, cette évolution est vue comme l'un des principaux facteurs de diversification de ces trajectoires depuis les années

1950. La propriété change de sens à mesure qu'elle se diffuse, par le rajeunissement des propriétaires et le développement du crédit.

« Pour les générations de l'après-guerre, l'accession à la propriété n'est plus un tremplin pour la retraite, mais un moyen de se loger tout en constituant un patrimoine immobilier » [Bonvalet, 1998, p. 237]

Ces évolutions amènent Gotman à souligner l'intérêt d'étudier le rapport à la propriété dans des contextes socio-économiques précis [Gotman, 1990], en différenciant des générations d'accédants qui articulent différemment trajectoires résidentielles et accession. Ce programme est réalisé par les recherches réunies dans l'ouvrage collectif *Stratégies résidentielles*, puis dans les travaux issus de l'atelier SRAI⁵, ainsi que par les études statistiques tirées des analyses des enquêtes Logement successives [Taffin, 1987, 1991 ; Lacroix, 1995 ; Bosvieux, 2005]. Ils sont complétés par un ensemble de travaux menés plus spécifiquement sur les accédants en difficulté des années 1980, et sont renouvelés récemment par des travaux menés sur la génération des baby-boomers.

Les « pionniers » de l'accession

Les recherches sur les stratégies résidentielles révèlent par exemple une césure entre les générations nées avant et après la 1^{ère} Guerre Mondiale [Cribier, Duffau, Kych, 1990] : les premières ont atteint un taux inédit de propriétaires occupants en fin de parcours résidentiel (plus de 50% entre 75 et 80 ans), mais pour eux, la propriété a été acquise tardivement, pour une part dans des logements de qualité médiocre, et n'a pas toujours été un statut promotionnel. Une forte minorité de propriétaires pauvres, incapables de renégocier leur capital, sont restés dans des logements inconfortables. La rupture est nette avec les générations des « pionniers » [Maison, 1994] nés dès les années 1920, qui démarrent leur parcours dans un contexte de diffusion de la propriété : ils accèdent plus jeunes, et achètent plus fréquemment un logement neuf [Durif, 1969]. Les études longitudinales montrent que les Parisiens de la génération 1926-1935 deviennent propriétaires à 35 ans en moyenne (contre 47 ans pour la génération précédente) : ils ont connu le développement du crédit à des conditions avantageuses dans les années 1950 et un passage massif de la location à l'accession. Les 2/3 sont d'anciens locataires dont l'accession entraîne une redistribution dans l'espace au profit de la grande banlieue (25% avant l'accession, 41% après), un passage vers la maison individuelle et une amélioration du confort. Leur trajectoire résidentielle est centrée sur l'achat de la résidence principale, qui pour les 2/3 reste un événement unique [Bonvalet, 1990]. Dominique Maison montre à quel point cette étape résidentielle est centrale pour les « pionniers » de l'accession populaire des années 1950 qui mobilisent pour cela de multiples ressources [Maison, 1994]. L'enquête *Biographies et Entourage* menée sur les Franciliens nés entre 1930 et 1950 confirme que ceux nés juste avant-guerre ont profité du contexte favorable des années 1953-1965, tandis que les « baby-boomers » ont connu de moins bonnes conditions : ils sont moins souvent propriétaires à la date de l'enquête que les générations précédentes aux mêmes âges [Bonvalet, 2006]. Selon de récents travaux sur le vieillissement de la population et le logement [Bonvalet, Drosso, Benguigui, Huynh, 2007],

« les générations du baby-boom qui ont commencé leur parcours logement après 1975 ont constitué moins rapidement leur patrimoine immobilier que les générations d'avant-guerre » [Bonvalet, 2007, p. 237]

La place du passage « location-propriété » évolue : 1/3 des enquêtés a perdu à un moment donné son statut de propriétaire.

« Les générations du baby-boom (...) ont suivi un parcours logement plus chaotique que

⁵ Statuts Résidentiels Approches Intergénérationnelles.

les précédentes en raison d'une plus grande mobilité professionnelle et familiale » [Bonvalet, 2006, p. 6].

De l'accession « à tout prix » à l'accédant en crise

Pourtant, au début des années 1980, le modèle de l'achat d'une maison neuve en périurbain par des jeunes ménages semble s'être durablement installé [Taffin, 1987]. La hausse de la quotité des emprunts, en particulier chez les plus modestes, lui permet de se développer malgré des conditions économiques défavorables : on atteint en 1985 le minimum historique du taux d'apport initial. Les années 1980 sont celles de l'accession « à tout prix » [Taffin, 1987] à un jeune âge et avec peu d'apport. En 1988, avant que sa croissance ne s'interrompe, le taux de propriétaires a augmenté à tous les âges, et comme dans la plupart des pays européens « la propriété prend le pas sur la location » [Louvot, 2001]. La crise de l'accession se manifeste par un repli du secteur de la maison individuelle neuve, dans lequel des accessions "fragiles" aux lourdes charges de remboursement ont continué à se développer : on observe un glissement vers le bas des revenus des accédants récents dans ce secteur. Ceux arrivés sur le marché depuis 1980 connaissent plus de difficultés à faire face à leurs charges, plus lourdes que celles des générations antérieures : en les comparant aux accédants des années 1980, on voit que ceux « qui ont eu la chance d'accéder dans les années 1970, voire 1960, connaissent des taux d'effort beaucoup plus faibles » [Taffin, 1991]. Des recherches font état de ces « accédants en difficulté », notamment un programme de recherche de la CNAF » [Foret, Péraldi, 1992]. Des enquêtes sont menées sur les ménages surendettés des Bouches-du-Rhône [Péraldi, Spinousa, 1992] qui sont, selon Spinousa, des « propriétaires dégradés » dépouillés au cours de renégociations bancaires des attributs symboliques de la propriété [Spinousa, 1994]. On étudie aussi bien la disqualification des copropriétés pauvres [Foret, 1986] que les conséquences de l'éloignement périurbain sur les propriétaires de maisons individuelles [Bourdieu, Saint Martin, 1991]. Le « prix du rêve » de propriété [Aballea, 1985] est alors critiqué : le numéro spécial des *Annales de la Recherche Urbaine* consacré en 1994 aux « Devenirs propriétaires » questionne le modèle du « tout-propriétaire » [Annales de la Recherche Urbaine, 1994].

Des opérations d'accession multiples ?

La stagnation du taux de propriétaires occupants à partir de 1988 est due aux difficultés des ménages modestes : la sélection par l'apport personnel est forte au début des années 1990, et le nombre d'opérations « à haut risque » combinant un taux d'effort net élevé et un apport faible sont en chute libre [Lacroix, 1995]. Ceux qui accèdent néanmoins le font différemment : depuis 1985, l'accession dans l'habitat ancien réhabilité se développe [Taffin, 1991]. Le taux de propriétaires recommence à augmenter vers 1995, sous l'effet de la baisse des taux d'intérêt et du lancement du prêt à taux zéro, qui encourage à nouveau l'achat de pavillons neufs en périurbain [Gobillon, Le Blanc, 2005]. Ce redémarrage n'est pas un retour au modèle des années 1980. L'accession reste un choix résidentiel sélectif et prudent (le taux d'effort des ménages reste faible) et le marché de l'ancien croit toujours, atteignant 70% en 2002 [Bosvieux, 2005]. Les accédants ont changé : hausse de l'âge au premier achat, baisse de la part des moins de 30 ans et augmentation nette de celle des 45-59 ans qui n'achètent pas pour la première fois [Driant, 2006]. La part de la primo-accession continue de reculer (59% entre 1997 et 2002, 53% entre 2003 et 2006), au profit d'acquéreurs déjà propriétaires de leur logement précédent ou l'ayant été antérieurement.

« Ce constat est révélateur de la complexification des itinéraires résidentiels : il n'est pas rare aujourd'hui qu'un ménage, ou une personne, change plusieurs fois de statut d'occupation à l'occasion de déménagements successifs. La séquence propriétaire occupant/ locataire / propriétaire occupant n'est pas rare. » [Bosvieux, 2005]

Parmi les propriétaires d'aujourd'hui coexistent des ménages ayant accédé dans des circonstances plus ou moins favorables, et dont les trajectoires résidentielles sont plus ou moins centrées sur le passage de la location à la propriété. Cette superposition de « générations » d'accédants se lit par exemple dans le travail monographique récent mené sur un quartier pavillonnaire de la banlieue parisienne [Cartier *et alii*, 2008]. Ce quartier, fruit d'une succession d'opérations immobilières depuis l'après-guerre, a servi de lieu d'accession à la propriété à plusieurs générations de « petits-moyens », pionniers des années 1960, habitants récents ayant racheté un pavillon ancien, nouveaux accédants plus aisés installés dans les lotissements neufs.

b. Accession à la propriété et cycle de vie familiale : apport et limites

L'analyse de ces évolutions montre que le développement de l'accession a bouleversé les rapports entre cycle de vie familiale et trajectoire résidentielle, faisant du passage de la location à l'accession un moment corrélé à la constitution de la famille nucléaire. Cela a été mis en évidence par les travaux longitudinaux de l'atelier SRAI ainsi que par les analyses transversales des enquêtes *Logement*. Pour autant, le modèle d'un cycle de vie linéaire allié à une trajectoire résidentielle promotionnelle n'est pas suffisant pour décrire des itinéraires résidentiels et familiaux complexes.

Accession à la propriété et constitution de la famille

Depuis la génération des « pionniers » de l'accession, celle-ci tient une place centrale dans le cycle de vie familial.

« La logique même de l'accession à la propriété entre dans la perspective du cycle de vie dans la mesure où en prenant la décision d'acheter un logement avec un prêt, l'individu engage des frais sur une période allant de 10 à 25 ans. La variable temps est introduite de fait dans la décision d'accéder. » [Bonvalet, 1990, p. 129]

Bonvalet montre que pour la génération 1926-1935, le lien est fort entre acquisition du logement et constitution de la famille. Le premier logement est acquis vers 30 à 35 ans, 90% des acquéreurs étant mariés au moment de l'achat, et la majorité des acquéreurs ayant déjà constitué leur famille. On observe un net clivage entre couples mariés et divorcés ou célibataires, moins fréquemment propriétaires : comme le montre Festy dans une étude sur les femmes divorcées de cette génération, celles-ci ne « rattrapent » leur taux prévisible d'accession que si elles se remarient [Festy, 1990]. Les célibataires ne deviennent pas non plus propriétaires de la même façon que les couples mariés : c'est plus souvent par épargne accumulée ou par héritage que par crédit qu'ils deviennent propriétaires. L'articulation entre cycle de vie et accession n'est pas non plus identique selon les catégories sociales : les cadres de la génération 1926-1935 ont pu mener de front l'accession et les charges de l'éducation des enfants, et acheter au moment de leur naissance, tandis que les autres catégories accèdent soit avant la naissance des enfants, lorsque le couple est bi-actif, soit après 40 ans lorsque les charges familiales diminuent [Bonvalet, 1998]. Lelièvre étudie plus précisément le lien entre naissance du dernier enfant et achat du premier logement [Lelièvre, 1990] et constate la spécificité des indépendants, qui ont plus de chance de devenir propriétaires pendant la constitution de la descendance, tandis que les autres le deviennent plutôt une fois le dernier enfant né. Ce lien entre cycle familial et accession est toujours d'actualité : en 2002, les couples avec enfants constituent deux tiers des accédants récents, contre un cinquième des propriétaires non-accédants, et moins d'un tiers des locataires [Daubresse, 2003]. Cela est lié à la structure par âges de cette population, mais est cependant spécifique aux propriétaires : 78 % des ménages propriétaires dont la personne de référence a entre 30 et 49 ans ont des enfants, alors qu'à ces mêmes âges, ils ne sont que 61 % lorsqu'ils sont locataires [Driant,

2006].

Comment l'on devient propriétaire ? De l'épargne au crédit

Pour cette génération, le lien entre épargne et accession à la propriété change : de résultat d'une épargne, la propriété du logement devient un moyen de constituer un patrimoine par une épargne forcée. Le lien entre constitution de la famille et accession est en effet rendu possible par le développement du crédit immobilier qui contribue à rajeunir singulièrement l'âge auquel on fait l'acquisition de son logement. La hausse du taux d'accédants à la propriété (c'est-à-dire de ceux qui acquièrent leur logement à crédit) parmi les nouveaux propriétaires en témoigne : on s'endette de plus en plus fréquemment pour acquérir son logement, et on devient de moins en moins propriétaire par héritage, donation, ou par l'épargne [Gotman, 1990]. En 2002, seuls 9 % des nouveaux propriétaires le sont devenus par donation ou héritage. Cela implique un changement du statut de propriétaire : ce n'est plus en fin de cycle de vie que l'on devient propriétaire, mais plutôt au moment de la constitution de la famille ou peu après [Lelièvre, 1990]. Cette évolution statistique implique une transformation du rapport au crédit des ménages : Dominique Maison étudiant la génération 1926-1935 décrit une « acculturation par le crédit immobilier ». L'aptitude à épargner est une condition nécessaire pour accéder à la propriété dans les milieux modestes, mais pas suffisante : acquérir un logement suppose d'avoir recours aux organismes de crédit, ce qui était inédit. « Une chose est de savoir épargner, une autre de vouloir emprunter ». Cette génération, marquée par des préventions éthiques léguées par les générations précédentes à l'égard de l'endettement, s'aventure avec appréhension sur le terrain du crédit institutionnel. Elle effectue un travail de reconversion de valeurs et voit disparaître ses doutes initiaux, car elle bénéficie de la longue période de plein emploi des Trente Glorieuses et s'endette à taux faible [Maison, 1993].

Les limites du modèle linéaire

Le modèle linéaire du passage « location-accession » au moment de la constitution de la famille ne correspond cependant pas à la majorité des histoires résidentielles, ce qu'on peut voir uniquement à partir des enquêtes longitudinales qui restituent la complexité des étapes résidentielles. Pour les générations de l'après-guerre, « la séquence location-accession correspond bien à une réalité que les différentes analyses transversales avaient mises en évidence, mais ne se situe pas forcément en début du cycle de vie » [Bonvalet, 1998, p. 247], qui est plutôt caractérisé par des phases d'hébergement dans la famille élargie, dans des loges de concierge, hôtels meublés ou autres logements non-autonomes. L'enquête *Biographies et entourage* montre que pour la génération des Franciliens nés entre 1930 et 1950, le passage en début de cycle de vie du statut de locataire à celui de propriétaire concerne seulement 20 % des enquêtés, 25 % si l'on ajoute ceux qui ont d'abord été logés par la famille ou chez l'employeur [Bonvalet, 2006]. Cette tendance se renforce puisque depuis plus de 30 ans les trajectoires familiales se complexifient, sont marquées par des ruptures d'unions et une décohabitation plus tardive [Bonvalet, Merlin, 1988].

On note une autre évolution : on achète plus fréquemment au cours d'une vie, et depuis 1997, les achats au comptant progressent à nouveau [Bosvieux, 2005], ce qui est lié aux reventes suivies de rachats. Même parmi les accédants ayant recours au crédit, le taux de primo-accédants ne cesse de baisser pour atteindre à peine 53% en 2006. L'achat d'un logement, même à crédit, est moins fréquemment un premier passage du statut de locataire à celui de propriétaire. Enfin, « les pratiques d'isolement dans le logement deviennent de plus en plus fréquentes » [Bonvalet, Arbonville, 2006] : si, traditionnellement, on a plus souvent recours à un habitat collectif et locatif en zone urbaine centrale quant on vit seul, les « solos » changent aussi de comportement envers la propriété. L'accession est toujours une affaire de

couple (80% des accédants), leur part dans le total des accédants baisse tout de même au profit de personnes vivant seules, et même dans une moindre mesure de familles monoparentales [Driant, 2006]. Rose montre ainsi qu'à Montréal, la part des personnes seules augmente dans l'accession à la propriété des « condominiums » (logements en copropriété) du centre, et que la transition du statut de locataire à propriétaire se dissocie parfois de la « trajectoire normée » associée à la constitution de la famille [Rose, 2010]. Ces liens entre trajectoires familiales complexes et accession semblent encore peu explorés en France, notamment en ce qui concerne les secondes accessions à la propriété d'individus ayant connu une séparation, à part certains travaux sur les familles recomposées [Bonvalet et Clément, 2004] mais qui ne sont pas spécifiquement centrés sur la question de la propriété.

c. Le sens de l'accession

Pour dépasser la lecture de l'accession comme moment clé de la constitution de la famille nucléaire, deux voies s'ouvrent depuis les années 1990 dans l'étude des trajectoires résidentielles. D'une part, poursuivant l'idée que le logement est une affaire de famille, des chercheurs ont réinscrit les trajectoires d'accédants dans des histoires familiales : dans les travaux sur les trajectoires résidentielles des années 1980 et 1990, l'accession est alors vue comme la production familiale d'un statut résidentiel et social, fondée sur des transmissions et des mobilisations familiales. D'autre part, on souligne que l'accession n'est pas une trajectoire promotionnelle « à sens unique » mais recouvre de multiples significations, en fonction des milieux locaux et familiaux dans lesquels elle se déroule : cette piste, esquissée dans les années 1990, est aujourd'hui reprise dans des études localisées sur des espaces résidentiels marqués par l'accession.

L'accession, production familiale d'un statut résidentiel et social

Dès 1982, Cuturello et Godard avaient décrit les multiples mobilisations de familles ouvrières pour compenser leur faible solvabilité et permettre l'accession en maison individuelle, s'appuyant sur une morale familiale du sacrifice qui s'exprime par une discipline consummatoire transmise d'une génération à l'autre [Cuturello, Godard, 1982]. Un ensemble de travaux, prolongeant cette perspective, montrent que si l'on devient aujourd'hui moins fréquemment propriétaire par transmission directe d'un bien familial, le rôle des transmissions familiales dans l'accession des ménages à la propriété est loin d'être négligeable. On l'a vu dans le point précédent, la famille étendue intervient dans la production du statut résidentiel à la fois par des solidarités de natures multiples, et par la transmission de dispositions résidentielles.

On a déjà souligné qu'en matière d'accession, des solidarités fortes s'expriment entre ascendants et collatéraux, par l'aide financière ou matérielle. L'aide financière, en particulier, ne joue pas de la même façon pour les différentes générations d'accédants que nous avons décrites. Maison insiste sur les solidarités fortes entre la génération des « pionniers » de l'accession et leurs enfants pour prolonger l'effort entamé par les parents : les « nouveaux convertis » au crédit et à l'accession se sont fait des propagandistes fervents de la propriété auprès de leurs enfants, bien que conscients du changement de situation dans les années 1980 et 1990. En contexte d'incertitude, ils ont souhaité que leurs enfants soient au moins assurés du gîte. Un devoir d'assistance semble s'imposer à cette génération de parents des « pionniers » qui ont conscience d'avoir bénéficié d'une conjoncture historique favorable [Maison, 1993]. Cette analyse est confirmée par l'enquête *Trois générations* de la CNAV de 1992 sur les transferts familiaux qui montre que dans la « vieille » génération, née entre 1900 et 1925, qui comptait 55 % de propriétaires au moment de l'enquête, 80 % de ces derniers avaient bénéficié d'un apport familial, surtout sous forme d'héritage. Parmi la génération « pivot » née entre 1939 et 1943, dont 83 % étaient propriétaires, seuls 50 % d'entre eux

avaient eu une telle aide, mais ils avaient bénéficié de mesures incitatives publiques à l'accession à la propriété, au crédit, et du fort taux d'inflation des années 1960. Les plus jeunes (nés entre 1960 et 1974), moins souvent propriétaires (26,5 %) en 1992, l'étaient largement grâce à l'aide parentale (76 %) sous forme de transfert entre vifs. L'analyse de l'enquête *Actifs Financiers* de 1992 confirme que les donations familiales augmentent la probabilité pour les ménages d'accéder à la propriété, diminuent la durée d'épargne nécessaire pour y parvenir et augmentent la valeur du bien qui est acheté [Attias-Donfut, Wolff, 2005].

On a déjà souligné que ces transmissions familiales sont aussi morales et symboliques. Sur la question spécifique de l'accession, les mobilisations intergénérationnelles s'accompagnent de la transmission d'un rapport à l'épargne et au crédit [Maison, 1993]. L'existence de modèles familiaux en matière de statut d'occupation est clairement mise en lumière dans *Le logement, une affaire de famille* (cf *supra*). Bonvalet cherche à faire la part du « transmis » et de « l'acquis » dans ce domaine [Bonvalet, 1993] et constate que le lien entre le statut d'occupation de l'enquêté et celui de son père est significatif, mais plus fort pour les cadres supérieurs et artisans commerçants. Notons que ces travaux s'inscrivent dans la perspective proposée par Pierre Bourdieu sur la maison individuelle, qui met en particulier en avant l'importance de la structure des capitaux familiaux dans la genèse du « goût pour la propriété » [Bourdieu, 1990, 2000], dont témoigne par exemple le fait que la part de propriétaires est plus faible dans les catégories à fort capital culturel. C'est finalement un rapport de distance ou de familiarité à la propriété qui se joue.

« L'expérience de la propriété vécue par les parents, leurs efforts pour devenir propriétaires ou au contraire l'impossibilité de réaliser ce désir (...) vont marquer profondément les individus. Pour les uns comme le décrivent Dominique Maison ou Isabelle Bertaux-Wiame et Anne Gotman, le fait d'accéder à la propriété est exprimé sur le mode de l'évidence, comme allant de soi, une prédestination liée au milieu familial, tandis que pour d'autres, moins favorisés, ce peut être un but, une sorte de revanche dans la mesure où la propriété donne une position sociale qu'il importe de transmettre aux enfants (on peut alors parler de « position résidentielle »). Pour d'autres enfin, l'effort familial pour devenir propriétaires peut devenir un contre-exemple, une expérience négative. » [Bonvalet et Gotman, 1993]

Plus récemment, cette thématique se renouvelle par la prise en compte des ancrages et des réseaux familiaux dans les logiques de peuplement des quartiers de propriétaires, par exemple dans le cas des familles chaldéennes qui s'installent à Gonesse en faisant appel à des réseaux familiaux comme intermédiaire immobilier [Cartier *et alii*, 2007], de même que pour les enfants des accédants pionniers des villes nouvelles étudiés par Christophe Imbert qui tendent à s'ancrer localement [Imbert, 2005].

Les sens multiples des trajectoires d'accédants

On a donc largement démontré depuis le début des années 1980 que l'accession à la propriété n'est pas qu'affaire de famille nucléaire et prend sens dans une histoire familiale. Plus récemment, c'est par un autre angle que la lecture de l'accession à la propriété s'est renouvelée : un ensemble de travaux déconstruisent l'équation « accession - promotion résidentielle » qui, selon Choko, est le fruit d'une construction idéologique sous-tendue par cinq régimes de justification [Choko, 1994]. Depuis les années 1990, l'idée que toutes les trajectoires résidentielles ascendantes passent par l'acquisition du logement d'une part, et que l'accession à la propriété correspond toujours à une trajectoire sociale promotionnelle d'autre part, a été remise en cause.

Bonvalet et Gotman soulignent en effet l'intérêt d'étudier la production des « statuts résidentiels » et pas uniquement du statut d'occupation : la propriété n'est qu'une

des dimensions multiples des trajectoires résidentielles, et la « préférence pour la propriété » compose avec d'autres éléments qui tiennent à la taille, l'emplacement, le confort et l'environnement du logement. Selon les ménages et les histoires familiales, le statut de propriétaire pèse plus ou moins : elles évoquent comme contre-exemples la location dite bourgeoise revendiquée par les propriétaires de résidences secondaires, ou la location relativement bon marché dans les centre-ville non rénovés, préférée par certaines fractions de classes moyennes pour maintenir leur position culturelle [Bonvalet, Gotman, 1993]. Cuturello souligne l'existence de locataires « de choix » aisés ayant pris leur indépendance par rapport à un modèle familial souvent favorable à l'accession [Cuturello, 1993]. A partir de l'enquête *Biographies et Entourage*, Bonvalet analyse les « logiques résidentielles » multiples des ménages et montre que les trajectoires d'un certain nombre de ménages sont situées « à la marge » du marché, par exemple dans des locations aux loyers contrôlés qui leur offre une rente de situation, et qu'ils ont alors soit accédé à la propriété plus tard, soit plutôt investi dans une résidence secondaire [Bonvalet, 2010]. Dans ce type de cas, ne pas avoir accédé au moment de la constitution de la famille n'est pas un indice d'absence de mobilité sociale ascendante.

Les recherches sur les accédants en difficulté ont aussi montré qu'accéder à la propriété ne garantit pas une promotion résidentielle durable. Le numéro spécial d'*Annales de la Recherche Urbaine* intitulé *Devenirs propriétaires* souligne les sens multiples que peuvent prendre les trajectoires d'accédants, comme l'indique le pluriel du titre : elles sont qualifiées par des contextes nationaux [Forrest, Murie, 1994], locaux [Gotman, 1994], historiques [Maison, 1994], et l'accent est mis sur des trajectoires d'accédants qui réévaluent à la baisse le sens promotionnel de leur accession en fonction de ces contextes. Cette tradition d'étude des échecs de l'accession, qui a été moins d'actualité à la fin des années 1990 et 2000 en raison de la hausse constante des prix de l'immobilier, a cependant été perpétuée par les recherches de Lionel Rougé sur les accédants « captifs » de la 3^{ème} couronne toulousaine qui soulignent qu'encore aujourd'hui l'accession peut constituer une assignation à résidence et un piège pour les accédants en maison individuelle qui choisissent des localisations éloignées génératrices de charges supplémentaires et ne parviennent ni à assumer les frais d'entretien de leur bien, ni à renégocier celui-ci [Rougé, 2005].

Ces deux remises en cause de l'équation accession – promotion résidentielle se combinent finalement pour promouvoir l'étude de trajectoires d'accédants qualifiées par les milieux familiaux et locaux dans lesquels elles se déroulent, permettant de dégager leurs sens multiples. Le travail de Bertaux Wiame sur l'acquisition de leur logement par des locataires HLM de trois immeubles [Bertaux-Wiame, 1998] en est un exemple clair : il montre que ces accédants se sont diversement appropriés l'offre d'achat qui leur a été faite, au croisement de déterminations familiales et locales. Le sens du passage à la propriété dépend à la fois d'un « effet de famille » lié à la position dans le cycle de vie des ménages et des ancrages familiaux et d'un « effet de site ». Bertaux-Wiame distingue trois types d'accession : l'accession-marchepied, l'accession-placement, et l'accession-sécurité, où la propriété du logement fonctionne respectivement comme étape en début de cycle de vie, comme épargne à transmettre aux enfants et comme assurance en fin de carrière résidentielle. Ces différents types d'accession sont plus ou moins favorisés par des effets de site qui favorisent l'ancrage local des enfants ou rendent plus ou moins aisée la revente du bien. Dans cette perspective, Grafmeyer souligne que le statut d'occupation n'a de sens qu'indexé à des « milieux locaux » : la différence entre propriétaires et locataires est très significative d'une différence de statut dans l'un des quartiers étudiés pour l'enquête *Habiter Lyon*, mais elle a un sens bien différent dans un quartier ancien où des ménages de condition modeste sont propriétaires de logements moins spacieux et moins confortables que la moyenne, tandis que des familles « établies » ayant pignon sur rue sont locataires, ayant fait le choix de l'emplacement plutôt

que de la propriété. Dans ce cas « la condition de locataire ne traduit pas toujours la mise en échec d'un désir d'acquisition » [Grafmeyer, 1993a] en raison de cet effet de milieu familial et local. L'étude des « petits-moyens » propriétaires dans une banlieue pavillonnaire de la région parisienne montre quant à elle que le sens des trajectoires d'accession s'indexe à des contextes locaux en évolution. Le sens de la promotion résidentielle que constitue initialement l'accession se modifie à mesure de l'arrivée de nouveaux voisins, de la construction d'autres lotissements et du départ de certains, qui se traduit par une constante tension entre déclassements et reclassements. C'est aussi le cas des accédants à la propriété « sans promotion sociale » étudiés par Violaine Girard à propos des salariés de l'industrie de la plaine de l'Ain, devenus massivement propriétaires dans le périurbain sans pour autant que cette accession ne s'articule à une trajectoire sociale ascendante [Girard, 2009]. L'apport de ces travaux dans la remise en cause d'une vision trop monolithique de l'accession permet de conclure que l'étude des milieux dans lesquels prennent sens des trajectoires d'accédants à la propriété reste encore à enrichir.

4. Transitions biographiques et trajectoires résidentielles

Les moments de transition biographique se caractérisent bien souvent, non seulement par une réorganisation des liens interpersonnels et des rôles sociaux, mais aussi par une réorganisation des espaces de vie [Authier, Grafmeyer, 1997]. De ce fait, ces moments constituent des points privilégiés d'observation des trajectoires résidentielles des êtres sociaux. Leur étude permet en effet de voir comment ces trajectoires s'inscrivent plus largement dans des trajectoires de vie et en même temps d'observer certaines étapes, parfois très structurantes, des itinéraires résidentiels des individus et des ménages.

Depuis le milieu des années 1980, dans le prolongement de plusieurs contributions présentées lors du séminaire *Stratégies résidentielles* [Bonvalet, Fribourg, 1990]⁶, de nombreux travaux de recherche se sont ainsi focalisés sur les dimensions résidentielles des transitions biographiques. Dans cet ensemble, deux grands moments ont été plus particulièrement observés : l'entrée dans la vie adulte (a.), d'une part, et le moment de la retraite et du vieillissement (c.), d'autre part. Entre ces deux moments opposés, d'autres auteurs, moins nombreux, se sont intéressés aux composantes résidentielles des désunions et des recompositions familiales (b.).

a. L'entrée dans la vie adulte : de la décohabitation à l'indépendance résidentielle

Moment fort de transition biographique, l'entrée dans la vie adulte correspond à plusieurs changements importants : fin des études, départ de chez les parents, mise en couple, premier emploi, premier logement, autonomie financière... Avec l'allongement des études, le diffèremment de l'installation conjugale ou bien encore l'indétermination croissante de l'insertion professionnelle, le calendrier et l'ordre de ces différents événements apparaissent de moins en moins uniformes [Bozon, Villeneuve-Golkap, 1995 ; Galland, 1995]. Ainsi, l'accès à un premier logement indépendant est loin d'aller toujours de pair avec une mise en

⁶ T. Blöss, F. Godard, « Décohabitation juvénile : stratégies juvéniles et conjoncture de l'existence » ; J.-L. Ygnace, « Stratégies résidentielles et décohabitation : rupture ou continuité » ; P. Festy, « Mobilité résidentielle des femmes séparées : une étape dans le cycle familial » ; M. Buisson, J.-C. Mermet, « Divorce, logement et espace domestique » ; C. Bonvalet, « Projets de retraite » ; F. Cribier, M.-L. Duffau, A. Kych, « Mobilité résidentielle et stratégie dans les 15 ans qui suivent la retraite : suivi d'une génération ».

couple. Plus encore, parmi les jeunes qui accèdent à un premier logement indépendant, certains continuent à être aidés financièrement par leurs parents, d'autres, ou parfois les mêmes, retournent habiter le week-end dans le domicile parental, et d'autres encore se réinstallent à nouveau dans les années qui suivent chez leurs parents.

Comme le montrent ces différentes situations, la décohabitation est un phénomène social complexe [Clément, 2002]. Cette complexité se retrouve très largement dans les divers usages que les chercheurs font de cette notion [Villeneuve-Gokalp, 1997]. Dans certains cas, la notion de décohabitation renvoie de façon large au simple fait d'accéder à un premier logement indépendant. Dans d'autres cas, la notion désigne, dans un sens plus restrictif, l'installation dans un premier logement indépendant non payé par les parents. Pour prendre en compte ces deux situations, mais aussi plus largement pour prendre en compte les « situations intermédiaires » qui se multiplient (en France, comme dans de nombreux autres pays européens) entre le double fait d'habiter chez ses parents de manière quasi permanente et de n'être jamais parti et le fait de résider dans un logement personnel auto-financé, les chercheurs ont aujourd'hui tendance à réserver l'usage de la notion de décohabitation à l'installation dans un premier logement indépendant et à privilégier la notion d'indépendance (ou d'émancipation) résidentielle pour désigner le processus d'installation (pleine et relativement durable) dans un logement indépendant non payé par les parents [Villeneuve-Gokalp, 2000 ; Bendit, Hein et Biggart, 2009].

Ces ambiguïtés et évolutions notionnelles ne facilitent pas la mise en commun des connaissances produites. Toutefois, plusieurs tendances fortes se dégagent des travaux ayant trait aux dimensions résidentielles de l'entrée dans la vie adulte. Ces travaux montrent ainsi, de façon très convergente, que l'accès à l'indépendance résidentielle des jeunes est de plus en plus tardive (depuis la génération née en 1958). En même temps, et contrairement à une idée largement répandue, ces travaux montrent aussi que l'âge au départ du domicile familial est stable, depuis le début des années 1990. Trois autres grandes tendances permettent d'expliquer cet apparent paradoxe [Villeneuve-Gokalp, 2000]. Tout d'abord, « davantage de jeunes partent grâce à l'aide de leurs parents et davantage de départs sont aidés au terme des études que par le passé, en raison de l'allongement de la période de transition entre la sortie de l'appareil scolaire et le recrutement sur un emploi stable. » Ensuite, résider chez ses parents tout en étant logé une partie du temps ailleurs (chez des amis, chez un partenaire amoureux, chez d'autres membres de la famille...) constitue de plus en plus un mode de transition vers l'indépendance résidentielle⁷. Enfin, de plus en plus de départs s'accompagnent (pour des raisons professionnelles, matérielles, financières ou, parfois, sentimentales) d'un retour au domicile familial, pour une période qui peut être plus ou moins longue. Conjointement, en raison de la croissance de la population étudiante, mais aussi (plus secondairement) de l'augmentation du chômage (entre 1988 et 1996), on assiste également aujourd'hui à une hausse des situations de co-résidence (au sein du domicile parental) chez les jeunes âgés de 20 à 29 ans [Laferrère, 2005].

Ces différentes configurations (départ pour un logement indépendant non payé par les parents, double résidence, réinstallation dans le logement parental, co-résidence...) apparaissent étroitement liées à différents types de déterminants, qui structurent le processus d'émancipation résidentielle des jeunes. Parmi ces déterminants figurent en premier lieu des facteurs « contextuels », d'ordre géographique ou historique, dans lesquels interviennent par exemple le marché de l'emploi ou les systèmes éducatifs. Ainsi, la décohabitation (entendue ici – et dans les deux citations suivantes – dans le sens d'une première installation dans un logement indépendant non payé par les parents) est plus tardive en France par rapport à ce que

⁷ Ces situations de « double résidence » concernent, à un moment donné, 1 jeune sur 10 (appartenant aux générations 1963-1967 et 1968-1972).

l'on peut observer par exemple au Danemark ou en Angleterre, « où la décohabitation après 18 ans est considérée comme un devoir surtout dans les milieux aisés » [Van de Velde, 2008]. Autre illustration, « par rapport aux périodes de prospérité, la crise des années 1930 et la Seconde guerre mondiale ont retardé [en France] l'âge de la décohabitation. Après une réduction de cet âge, la crise économique et l'élévation de l'âge de la fin des études ont eu un effet plus structurel en augmentant l'âge de ce départ. » [Courgeau, 2000].

Au côté de ces facteurs, les temporalités et modalités d'accès à l'indépendance résidentielle des jeunes sont aussi déterminées par des caractéristiques d'ordre familial (localisation et caractéristiques du logement parental, aides accordées par les parents, liens affinitaires, origine sociale, revenus...). Pour ne donner ici que quelques exemples, le départ du domicile parental est plus précoce à mesure que le nombre d'enfants augmente, quand la mère est décédée ou lorsque les parents sont séparés et qu'au moins l'un d'entre eux vit avec un nouveau conjoint [Courgeau, 2000]. De même, avoir des enfants de nationalité étrangère retarde le départ des enfants, pour des raisons qui, selon les auteurs, tiennent aux conditions de l'immigration [Courgeau, 2000] ou à l'existence de normes culturelles spécifiques en matière de décohabitation [Santelli, 2007]. Inversement, les enfants co-résident plus souvent quand le logement est localisé dans une agglomération de plus de 200 000 habitants, quand ils disposent de plus d'espace dans le logement parental et lorsque ce dernier est en locatif dans le secteur social [Laferrère, 2005]. Autre illustration, « les enfants dont les parents sont aux deux extrémités de l'échelle des revenus partent plus que ceux des classes moyennes » [Laferrère, 2005]. Mais en même temps, les retours au domicile parental sont plus courants chez les parents ayant des revenus élevés et offrant plus de place et d'intimité dans le logement [Villeneuve-Gokalp, 2000]. Aussi peut-on distinguer, comme le suggéraient déjà au début des années 1990 Thierry Blöss, Alain Frickey et Francis Godard [1990], d'un côté « une jeunesse qui est socialement autorisée à pratiquer un jeu d'essais/erreurs » (appartenant aux catégories supérieures ou moyennes), et de l'autre une jeunesse (ouvrière) qui prolonge son séjour chez les parents. Enfin, les chemins suivis par les jeunes vers l'indépendance résidentielle dépendent aussi de caractéristiques plus individuelles. Par exemple, la décohabitation (entendue ici dans le sens d'une première installation dans un logement indépendant non payé par les parents) est plus tardive chez les hommes que chez les femmes. Et elle est plus tardive, aussi, chez les plus diplômés et chez ceux qui ont connu le chômage [Courgeau, Villeneuve-Gokalp, 1995].

Ces caractéristiques familiales et individuelles ne déterminent pas seulement le type et l'agencement des séquences résidentielles qui scandent le parcours des jeunes au moment de leur entrée dans la vie adulte. Elles peuvent également en modifier le sens ou la forme. C'est ce que montrent, par exemple, les analyses consacrées à *la double résidence*, ou à ce que les auteurs appellent aussi *la bi-localisation*. Le fait d'habiter chez ses parents tout en s'absentant de chez eux plus de la moitié du temps (qui définit la double résidence) constitue aujourd'hui, nous l'avons évoqué, un mode de transition vers l'indépendance résidentielle relativement courant. Mais ce mode est plus fréquent pour les hommes que pour les femmes pour qui « les doubles résidences font davantage figure d'un moyen de revenir que d'un moyen de partir progressivement » [Villeneuve-Gokalp, 2000]. C'est ce que montrent aussi les très nombreux travaux qui ont porté, en particulier dans les années 1990, sur la « décohabitation étudiante ». Loin de correspondre à un modèle unique, la décohabitation des étudiants (entendue ici au sens large du terme) peut revêtir des formes diverses, se caractériser « par la continuité des pratiques matérielles, des formes de sociabilité, des liens familiaux et amicaux antérieurs » ou au contraire par « la discontinuité » [Bensoussan, 1994], en fonction des ressources matérielles, scolaires et relationnelles présentes dans le milieu d'origine, et, plus largement, des logiques familiales qui président à la construction du rapport que l'étudiant entretient avec ses études. Et c'est également, autre illustration encore, ce que donnent à voir les recherches ayant trait aux trajectoires des jeunes d'origine maghrébine, pour lesquels, contrairement à

d'autres jeunes, la décohabitation, qui coïncide fréquemment avec le mariage, voire avec une stabilisation professionnelle, relève davantage d'une *trajectoire d'installation* que d'une *trajectoire d'expérimentation* [Santelli, 2007].

Au total, les nombreux travaux réalisés depuis le milieu des années 1980 sur les dimensions résidentielles de l'entrée dans la vie adulte ont ainsi apporté de multiples connaissances sur les divers types de situations conduisant à l'indépendance résidentielle des jeunes et sur les déterminants qui structurent leurs parcours dans ce moment de transition biographique. En revanche, parce qu'ils se fondent très souvent sur des données statistiques issues de grandes enquêtes (*Enquêtes Logement* de l'INSEE, enquête *Biographies et entourage* ou enquête *Passage à l'âge adulte* de l'INED...), ces travaux ont accordé beaucoup moins de place aux dimensions plus subjectives qui interviennent dans la manière dont les jeunes adultes construisent leurs parcours résidentiels (comment ils choisissent, par exemple, de continuer à vivre chez leurs parents ou au contraire de quitter le foyer parental) et dans la manière dont ils vivent les différentes situations résidentielles de l'entrée dans la vie adulte. Pour ne prendre ici qu'un exemple, les situations de co-résidence ou, en d'autres termes, de « cohabitation prolongée » (pour faire référence à une expression plus ancienne, mais encore couramment utilisée) sont loin de se réduire à celle mise en scène dans le célèbre *Tanguy* d'Étienne Chatiliez. Ainsi, dans son étude déjà plusieurs fois citée, Catherine Villeneuve-Gokalp révèle que 25% des jeunes (nés en 1963-1967 ou en 1968-1972) habitant chez leurs parents considèrent que c'est une « situation difficile à vivre ». Cette appréciation, précise-t-elle, est plus fréquemment exprimée par les jeunes qui ont déjà décohabité (au sens large du terme) et, quand ce n'est pas le cas, par les jeunes qui sont au chômage, par ceux qui ont des parents séparés et par ceux dont le chef de famille est employé ou ouvrier [Villeneuve-Gokalp, 2000]. Mais, au-delà de ces éléments quantitatifs, on ignore très largement comment ces cohabitations difficiles (ou « forcées ») sont vécues au quotidien par les jeunes concernés, à l'intérieur des différents espaces du logement.

De surcroît, parce que leur objectif est avant tout d'analyser les chemins conduisant les jeunes à l'indépendance résidentielle, ces travaux apportent peu de connaissance sur les effets que peuvent avoir les expériences résidentielles très diverses vécues par les jeunes au moment de l'entrée dans la vie adulte sur leurs parcours résidentiels ultérieurs, et, plus largement, sur leurs trajectoires de vie. Dans ce registre, la recherche que Thierry Blöss [1990] a consacré à une génération de femmes domiciliées dans les Alpes-Maritimes fait en quelque sorte figure d'exception. La décohabitation y occupe en effet le statut de « variable explicative des trajectoires sociales », construite sur le constat d'un net clivage entre deux grands groupes de décohabitantes : celles qui s'installent dans un logement autonome pour vivre en couple (« groupe familial ») ; celles qui acquièrent une autonomie de résidence pour construire leur carrière professionnelle, et qui vivent le plus souvent en célibataire dans leur premier logement indépendant (« groupe carriériste »). À cette bipartition correspondent des différences sensibles dans les caractéristiques prises par ces femmes au fil de leur trajectoire ultérieure : statut matrimonial, fécondité, mobilité résidentielle, rapport à l'habitat, rapport à l'activité professionnelle. Dans le prolongement de cette recherche, il serait sans aucun doute très utile d'examiner, par exemple, les effets de la cohabitation prolongée ou de la bi-localisation des jeunes sur leurs parcours résidentiels et plus largement sur leurs trajectoires sociales.

b. Désunions et recompositions familiales

« Si 'la famille éclate', écrivait il y a quelques années François De Singly [1997], le fait que cet éclatement puisse se traduire par le passage du singulier au pluriel pour le logement est peu considéré. » De fait, comparativement au moment de l'entrée dans la vie adulte, les travaux qui ont été consacrés aux dimensions résidentielles des désunions (divorce,

séparation) sont beaucoup moins nombreux. Pourtant, dans tous les cas, les ruptures conjugales se traduisent par la délocalisation d'au moins un des deux ex-conjoints ; et le plus souvent, ce sont les deux partenaires du couple qui sont relogés suite à la dissociation – plutôt dans des logements plus petits, peu fréquemment en maison individuelle et peu fréquemment aussi en tant que propriétaire. Lorsque l'un des deux ex-conjoints reste dans le logement, c'est le plus souvent le parent gardien. Mais le sexe du parent joue semble-t-il ici un rôle plus important que le fait d'avoir ou non la charge des enfants : ainsi, lors de la désunion, les hommes restent plus dans le foyer conjugal que les femmes [Martin, 1998].

Par la suite, les mobilités résidentielles qui s'enchaînent à partir de la séparation apparaissent dans une large mesure tributaire, comme au moment de l'entrée dans la vie adulte, de l'efficacité des réseaux d'information et de soutien, familiaux et amicaux. Ainsi, la mobilité résidentielle des femmes, qui est particulièrement forte dans les années qui suivent la séparation, s'accompagne très souvent, au moins dans un premier temps, du recours à des hébergements provisoires dans la famille ou chez des amis [Festy, 1990]. De surcroît, pour les femmes comme pour les hommes, lorsque ceux-ci ont la garde des enfants, le soutien de la famille et des amis prend aussi d'autres formes (aides pour trouver ou aménager un logement, pour faire face aux difficultés de la vie quotidienne...), qui se traduisent en particulier par une tendance dominante au rapprochement géographique avec les parents [Martin, 1997].

Ces mobilités résidentielles post-désunions sont également en partie structurées par les types de logements dans lesquels les personnes concernées résident. Par exemple, les locataires HLM sont davantage sédentaires que les locataires du secteur privé [Festy, 1990]. Autre illustration, dans la recherche réalisée par Catherine Bonvalet et Céline Clément auprès d'un échantillon de personnes nées entre 1940 et 1950 (appartenant aux catégories intermédiaires), les femmes, après leur rupture, sont faiblement mobiles, et en particulier beaucoup moins mobiles que les hommes, car elles disposent souvent d'un logement de fonction et/ou parce qu'elles se caractérisent par un fort ancrage dans leur quartier [Bonvalet, Clément, 2005 et 2006].

Comme dans le cas des jeunes adultes en quête d'indépendance résidentielle, les « décohabitations » liées aux désunions ne constituent pas un événement irréversible. Au contraire, si dans un premier temps les ruptures conjugales sont synonymes de délocalisations d'au moins un des deux ex-conjoints, elles s'accompagnent ensuite, très souvent, de « recohabs » – pour les hommes plus que pour les femmes, qui sont plus nombreuses à vivre ensuite des situations conjugales sans cohabitation. Ces recohabs recouvrent deux situations différentes : la « cohabitation par agrégation », lorsque l'un des conjoints vient vivre chez l'autre ; et « l'emménagement ensemble », lorsque les deux conjoints prennent ensemble un nouveau logement. De ces deux logiques, c'est la cohabitation par agrégation qui est la plus fréquente [Martin, 1998 ; Bonvalet, Clément, 2006]. Quand les deux conjoints ont un logement, l'agrégation chez l'un est liée à des raisons pratiques ou professionnelles, mais aussi au poids de la garde des enfants et de l'histoire conjugale et familiale des membres du couple.

Ces deux configurations ne sont cependant pas les deux seuls modes résidentiels des « recompositions familiales » post-divorces. Certains nouveaux couples privilégient le « *living apart together* », avec la garde de deux domiciles séparés et d'autres, ou les mêmes, des formes de « cohabitation à temps partiel ». De ces différentes situations, la cohabitation par agrégation et l'emménagement ensemble ont été les plus étudiées [Le Gall, Martin, 1991 ; Martin, 1998 ; Bonvalet, Clément, 2006]. Contrairement aux travaux précédemment cités, les auteurs de ces études (en partie « qualitatives ») ont ici souvent accordé une large attention aux dimensions concrètes de ces situations résidentielles (à la manière dont se construit, se négocie et s'organise la cohabitation dans le nouveau logement et ses différents espaces). En revanche les autres situations (de cohabitation à temps partiel, de vie à deux dans deux

logements séparés) ont, semble-t-il, été moins observées et gagneraient sans doute à être davantage étudiées.

c. Retraite, vieillissement et mobilités

La cessation d'activité professionnelle constitue un autre moment fort de transition biographique. Il est aussi fréquemment un moment de mobilités résidentielles. Ces mobilités, ou « migrations », de retraite ont suscité à la fin des années 1980 et au début des années 1990 plusieurs travaux de recherche. Par la suite, à la faveur de la montée en puissance de la thématique du vieillissement dans le champ de la recherche en sciences sociales, d'autres chercheurs se sont intéressés plus largement aux mobilités des personnes âgées, ou ont reconstitué les trajectoires résidentielles (géographiques et sociales) d'une génération aujourd'hui à la retraite (ou proche de la retraite) : *les baby-boomers*.

Les migrations de retraite

Les personnes âgées sont relativement nombreuses, en France, à changer de région au moment de la retraite [Christel, 2006]. C'est tout particulièrement le cas des retraités Parisiens, étudiés par Françoise Cribier et Alexandre Kych [1992]. Ainsi, parmi les nouveaux retraités parisiens de l'année 1972, 1/3 a effectué au moment de la retraite une migration de départ (hors du Grand Paris). L'analyse de ces migrations, consistant à changer d'environnement et souvent aussi de mode de vie après la fin de l'activité professionnelle, laisse apparaître qu'elles sont principalement déterminées par deux facteurs : la situation familiale et l'origine géographique. Plus précisément, au sein de la population observée, les couples mariés d'une part, et les ménages originaires de province, d'autre part, sont les retraités qui ont le plus fortement tendance à quitter (le Grand) Paris au moment de la retraite. La recherche montre aussi que ces migrations de retraite dépendent de l'âge et de la catégorie sociale. Dans le premier cas, elles sont plutôt le fait des jeunes retraités, et dans le second, le fait de retraités appartenant aux catégories intermédiaires. Les retraités plus aisés ont au contraire plus couramment tendance à rester (tout en résidant parfois une partie de l'année ailleurs), parce que leurs ressources le permettent ; tandis que les retraités plus pauvres restent, car ils ne peuvent pas partir.

Les mobilités des personnes âgées

Après le temps fort de la retraite, les mobilités des personnes âgées se font ensuite plus rares, en raison du coût psychologique que représente le déménagement qui implique notamment de renoncer aux anciennes relations de voisinage, et sont généralement de courte distance [Christel, 2006]. Ces mobilités « liées à l'avancement en âge », par opposition aux « mobilités de confort des jeunes retraités » [Driant, 2007], s'effectuent de préférence en direction des petites villes, et en particulier de leur centre qui offre un meilleur accès aux équipements et aux services, et vers des logements en location de plus petite taille [Christel, 2006]. À la différence des mobilités de l'entrée dans la retraite, qui traduisent une aspiration à vivre autrement, ces mobilités de « milieu de retraite » correspondent plutôt à des mobilités d'ajustement, intervenant à la suite d'un événement déclencheur (la prise de conscience de vieillir, le décès du conjoint, un problème de santé) et visent à contrer les effets du vieillissement, à trouver « un ajustement entre le désir de protection de soi ou du couple, et le désir de trouver un cadre de vie dans lequel la personne puisse s'épanouir » [Thalineau, Nowik, 2009]. Ces mobilités dépendent des ressources économiques et sociales de la personne, de son état de santé et des ressources du territoire habité.

Après 80 ans, la mobilité des personnes âgées reprend un peu, notamment avec les entrées en institution ou l'hébergement par la famille. Mais, même si l'accueil en collectivité tend à se développer, au détriment de l'hébergement par les proches, la plupart des personnes

âgées occupent un logement indépendant. L'entrée en maison de retraite demeure en effet minoritaire même aux âges avancés (seulement une personne sur trois au-delà de 90 ans) [Christel, 2006]. Lorsque c'est le cas, l'entrée en maison de retraite constitue le plus souvent, moins un tournant biographique qu'une rupture biographique, inégalement assumée ou subie selon les trajectoires de vie des personnes. Mais certains ménages, les plus dotés en capital (culturel, économique) et inscrits dans des réseaux solides et actifs, anticipent leur vieillissement en choisissant d'arriver en institution alors qu'ils sont encore autonomes. Pour eux, l'entrée en maison de retraite constitue un tournant biographique, en continuité avec leur vie antérieure : « ces continuités, matérielles, relationnelles et symboliques, visent à réduire l'écart entre les deux univers et manifestent une anticipation, stratégique ou tactique, du vieillissement » [Mallon, 2004 et 2007].

Les trajectoires résidentielles des baby-boomers

Comme le suggèrent très explicitement cette dernière recherche, mais aussi une partie des travaux réunis dans l'ouvrage *Vieillesse de la population et logement. Les stratégies résidentielles et patrimoniales* [Bonvalet, Drosso, Benguigui et Huynh (dir.), 2007], pour bien comprendre les mobilités des personnes âgées, il est nécessaire de replacer (plus largement) les mobilités de ces personnes dans leurs trajectoires résidentielles. C'est précisément l'objectif de l'étude que Catherine Bonvalet et Jim Ogg [2009] ont récemment consacré aux *baby-boomers* français et anglais, nés entre 1945 et 1954, qui sont entrés ou qui entrent aujourd'hui dans la retraite.

Fondée sur l'exploitation d'enquêtes quantitatives nationales et internationales et sur des entretiens approfondis réalisés auprès de *baby-boomers* appartenant aux classes moyennes et résidant dans quatre quartiers inégalement gentrifiés de Londres et de Paris (Islington et Dulwich à Londres, le 11^{ème} arrondissement et la commune limitrophe de Montrouge pour Paris), cette étude examine les parcours résidentiels des membres de cette génération « mobile », en lien avec leurs trajectoires géographiques et professionnelles, et apporte de nombreux résultats. L'analyse des parcours individuels de ces *baby-boomers* fait ainsi apparaître l'existence de trajectoires, professionnelles et résidentielles plus chaotiques que ne l'évoque le destin globalement ascensionnel de ces cohortes. Autre exemple, la recherche donne à voir de fortes différences entre les *baby-boomers* français et anglais, en matière d'accession à la propriété, de logiques d'acquisition, de rapports au statut de locataire (dans le parc social ou privé)... ou d'attitudes face à la retraite. Autre illustration encore, les deux auteurs montrent avec force que les stratégies résidentielles des *baby-boomers* sont en large partie déterminées par les fonctionnements familiaux : souvent hâtivement décrits comme individualistes, voire égoïstes, les *baby-boomers* apparaissent ici beaucoup plus dans une position de génération-pivot, soutenant leurs parents âgés comme leurs enfants.

Dans le prolongement de cette recherche, centrée sur des individus et des ménages appartenant aux classes moyennes, il serait probablement utile d'observer aussi les mobilités et trajectoires résidentielles d'autres catégories de *baby-boomers*, appartenant à d'autres milieux sociaux.

Au total, l'observation des dimensions résidentielles des moments de transition biographique constitue incontestablement une voie féconde pour saisir les trajectoires résidentielles des êtres sociaux. Empruntée depuis trente ans par de nombreux chercheurs, elle a permis d'apporter de nombreuses connaissances qui, nous l'avons vu, suggèrent parfois d'engager de nouvelles recherches. Dans cette perspective, un élément commun aux différents moments étudiés mériterait sans aucun doute à lui seul un examen approfondi : il concerne le fait d'habiter simultanément dans plusieurs logements, qui peut se produire, et donc aussi s'observer et être comparé, à différents moments du cycle de vie : au moment de la

décohabitation (dans les situations de double résidence), au moment des recompositions familiales (dans les situations de cohabitation partielle) et au moment de la retraite (pour certaines personnes âgées qui partagent leurs temps entre une résidence principale et un logement de villégiature).

5. Trajectoires résidentielles contraintes : précarité et intervention publique

Malgré l'amélioration générale du niveau de vie et des conditions de logement depuis plus d'un demi-siècle, nombre d'individus connaissent encore des trajectoires résidentielles marquées par une certaine précarité. Cette fragilité découle notamment des transformations socio-économiques en cours depuis la fin des Trente Glorieuses, marquées par l'affaiblissement des protections sociales et la « désaffiliation salariale » [Castel, 1995]. À ce processus de précarisation d'une partie du corps social s'ajoutent les effets des transformations du parc résidentiel. Ainsi, la normalisation de l'habitat a produit un effet paradoxal sur l'accès au logement des catégories défavorisées [Arbonville, 2000] : si la disparition du « parc social de fait » depuis l'après-guerre a permis une amélioration des conditions de logement et une « normalisation des statuts d'occupation » (déclin des loyers « loi 1948 », des logés à titre gratuit et des hébergés en hôtels, meublés ou sous-locations), elle s'est néanmoins traduite par une pression accrue sur le secteur HLM et un renforcement de la « vocation sociale » de ce secteur. Surtout, depuis les années 1980, la normalisation de l'habitat a conduit à une hausse du coût du logement, bien supérieure à celle des revenus, qui, associée à la précarisation des ménages, a pour effet de multiplier les situations d'exclusion du logement.

Ces difficultés d'accès au logement ont donné lieu, à l'inverse des tendances des décennies précédentes, à une multiplication des recours à l'hébergement chez des tiers ou à la location de « meublés » [Arbonville, 2000]. La disparition du parc de logements privés abordables s'est surtout accompagnée d'une institutionnalisation croissante de l'hébergement, si bien qu'on assiste à une transition vers des modes d'habitat spécifiques pour les populations précaires : « ces formes « d'hébergement institutionnel » conduisent à la création de statuts d'occupation précaires, hors du droit commun. [...] Ont-ils remplacé les taudis, les meublés, les « logements de transit » ? » [Bourgeois, 2000, p. 296]. L'hébergement institutionnel constitue ainsi le seul recours pour certains travailleurs salariés [Lanzaro, 2010], et les travaux sur ces « logements de passage » [Lévy-Vroelant, 2000] en institution, qu'il s'agisse d'hôtels meublés [Fijalkow, 2000] ou de foyers de travailleurs migrants [Gallou, 2005], soulignent le caractère contraignant de ces situations, les difficultés d'appropriation de ces logements et leurs effets stigmatisants. Les contraintes de l'hébergement institutionnel amènent d'ailleurs une partie des ménages ayant des difficultés à se loger à choisir d'occuper illégalement des logements inoccupés. Les multiples parcours menant à vivre dans un squat résultent ainsi des limites de l'hébergement institutionnel : soit parce que l'accès y est impossible (par exemple pour les étrangers sans titre de séjour), soit en raison d'un refus des conditions imposées par l'hébergement institutionnel, pour des collectifs artistiques ou politiques, des mal logés ou des jeunes en errance [Bouillon, 2009].

Ces évolutions structurelles ont modifié durablement l'offre de logements abordables : alors que les difficultés d'accès au logement ordinaire se sont accrues, les solutions de logement pour les ménages précaires se concentrent de façon croissante vers l'hébergement en institution et le secteur HLM. Dès lors, les trajectoires résidentielles des précaires sont de plus en plus encadrées par l'intervention publique. Pour saisir les effets de cette

transformation, outre les travaux sur l'hébergement institutionnel mentionnés ci-dessus, la recherche s'est essentiellement focalisée sur deux thématiques : la question des sans-domicile, investie par de nombreuses enquêtes dans les années 1990 (a.) ; la question du relogement de catégories populaires organisée par la puissance publique, développée surtout depuis le milieu des années 2000 en lien avec la politique de rénovation urbaine (b.).

a. La « carrière » de sans-domicile

Devenue une question sociale brûlante à la fin des années 1980, la situation des sans domicile fixe (SDF) va attirer l'attention de nombreux chercheurs : elle fera l'objet de multiples enquêtes quantitatives et ethnographiques et donnera lieu à de nombreuses publications⁸. L'accumulation de ces travaux permet désormais de mieux cerner la population des sans-domicile et ses conditions de vie. Elle permet aussi de comprendre de façon dynamique la manière dont l'absence de domicile s'inscrit dans les trajectoires résidentielles : les processus conduisant à se trouver sans domicile ; les différentes étapes de cette « carrière » et la logique de sédentarisation qui en découle ; les conditions de sortie de la carrière, dépendant autant des ressources individuelles que des effets de la prise en charge institutionnelle.

Les processus sociaux et individuels d'entrée dans la carrière

Si la grande hétérogénéité de la population des sans-domicile (des sans-abri à ceux hébergés de façon temporaire chez des proches, en passant par les diverses situations d'hébergement institutionnel) et les contours flous de ce phénomène rendent difficile sa mesure, l'enquête menée par l'INSEE en 2001 auprès des personnes ayant recours aux services de repas et d'hébergement a permis d'évaluer le nombre des sans-domicile au sens strict à environ 100 000 personnes [Brousse, Rochère et Masse, 2002], chiffre qui s'étend à 800 000 avec une définition plus large [Damon, 2002]. Sans négliger la diversité des situations et des parcours, ces différents travaux permettent de mieux connaître les processus conduisant à se trouver sans domicile.

Le développement de ces situations tient, comme on l'a mentionné plus haut, à des évolutions structurelles – la précarisation socioéconomique et les transformations de l'offre de logement [Arbonville, 2000]. Elles se traduisent individuellement par la succession d'expériences de rupture, amenant progressivement à la perte du logement. L'« engrenage des ruptures » [Paugam et Cléménçon, 2003] débute ainsi la plupart du temps par une rupture conjugale, des ennuis de santé ou de l'alcoolisme, suivis dans un second temps par la perte du logement ou de l'emploi et par des condamnations judiciaires ou de la prison. La perte de motivation au travail et le sentiment de rejet, signes d'une détérioration de la santé psychique, surviennent ensuite, la chute des revenus constituant souvent l'ultime conséquence du processus. Mais ces ruptures ne frappent pas les individus au hasard, les SDF étant caractérisés par le cumul de fragilités sociales : origine modeste, faible niveau de diplôme, éloignement relatif de l'emploi (même si un tiers des SDF déclarent avoir un emploi), des expériences familiales difficiles pendant l'enfance (décès ou ruptures avec les parents, placements en famille d'accueil ou en institution) ou la vie adulte (divorce, séparation). La trajectoire résidentielle passée ne semble en revanche pas un facteur explicatif de l'entrée dans la rue : si on observe parmi les SDF une surreprésentation des ménages ayant vécu à l'étranger, une majorité d'entre eux a connu dans le passé des conditions de logement classiques – plus des deux tiers étaient propriétaires ou locataires de leur logement avant

⁸ On peut mentionner, à côté de nombreux travaux ethnographiques, les enquêtes quantitatives de l'Ined et de l'INSEE, et la publication de plusieurs rapports de recherche financés par le Plan Construction et Architecture, ainsi que deux numéros spéciaux de revue : *Sociétés contemporaines* en 1998 (n° 30, « Les sans-domicile en France et aux Etats-Unis »), *Espaces et sociétés* en 2005 (n° 116-117, « Habiter sans logis »).

d'entrer dans la rue, et seul 13 % ont toujours habité un logement précaire [Marpsat et Firdion, 2000a].

Parmi les facteurs prédisposant à se trouver sans-domicile, le sexe joue un rôle central. Les femmes occupent ainsi une position spécifique parmi les SDF : elles représentent une part très minoritaire de cette population, occupent les places privilégiées au sein du système d'hébergement (rares sont les femmes dormant dans la rue ou en centre d'hébergement d'urgence) et retrouvent un logement stable plus vite que les hommes. Le risque plus faible de se retrouver à la rue pour les femmes tient d'abord à une solidarité (familiale, amicale ou nationale) s'exerçant davantage en leur faveur en cas de difficultés de logement (en particulier lorsqu'elles ont des enfants), aux réticences des femmes à quitter leur domicile en cas de problème (y compris en cas de violence conjugale) et au système d'hébergement qui réserve aux femmes un accès facilité à des structures non spécifiques aux SDF (chambres d'hôtel, appartements fournis par des associations, centres maternels) et aux centres d'hébergement de longue durée. Ces inégalités découlent de l'existence de représentations sociales différenciées selon le genre : alors que l'individualisme moral tend à assigner aux hommes sans-domicile la responsabilité individuelle de leur situation, les femmes sont davantage perçues comme victimes ou comme des « pauvres méritantes » – avec l'idée que les efforts d'assistance auprès d'elles seront plus facilement couronnés de succès, ce qui facilite leur accès à l'hébergement d'accompagnement social [Marpsat, 1999]. Bref, le fait d'être une femme constitue une protection dans la trajectoire résidentielle et évite souvent d'entrer dans la « carrière » de sans-domicile.

« Carrière » de sans-domicile et logique de sédentarisation

Si les situations des sans-domicile sont diverses, elles ont en commun d'être en grande partie définies par les dispositifs d'hébergement, ce d'autant plus que les espaces publics urbains offrent de moins en moins la possibilité d'y aménager des lieux d'habitat [Terrolle, 2004]. Prenant acte du rôle central du système d'assistance, plusieurs enquêtes soulignent ses effets pervers et la logique de sédentarisation qu'il tend à produire. Certaines structures, comme les communautés Emmaüs, offrent ainsi des possibilités d'installation durable aux personnes hébergées [Liégard, 2003]. Mais plus généralement, cette logique découle d'un « paradoxe de l'urgence sociale » [Vidal-Naquet, 2005] : les services d'aide spécialisés à destination des sans-domicile tendent à créer chez les bénéficiaires une dépendance avec laquelle il est particulièrement difficile de rompre, en raison de l'isolement social que connaissent par ailleurs ces individus, pour qui l'assistance constitue souvent l'un des rares liens sociaux stables. Les dispositifs ciblés produisent également des effets d'étiquetage, qui renforcent l'assignation identitaire des SDF et font obstacles à leur sortie de la rue [Damon, 2002].

On observe ainsi une tendance à la sédentarisation des sans-domicile au fil du temps. Pour décrire ce processus, plusieurs travaux mobilisent une analyse interactionniste de la « carrière » des sans-domicile. Vivre sans domicile requiert en effet de s'adapter à un nouveau contexte, à la « culture de la rue » [Gaboriau, 1993] autant qu'aux interactions avec le réseau assistanciel : « avec le temps, les SDF façonnent de véritables répertoires de discours et d'actions, adaptés aux contextes locaux et temporels » [Damon, 2002, p. 170]. La vie sans domicile s'accompagne d'un double processus de destruction/reconstruction : une recomposition des liens dans un « processus de décomposition et recomposition des affiliations » [Blanc et Clément, 2004, p. 22] ; et une refonte des dispositions (à faire, à penser, à être...) suivant un « couple socialisation/désocialisation » [Damon, 2002, p. 161]. Les sans-logis s'ajustent ainsi au rôle et au statut qui leur est assigné dans l'espace social et urbain, et deviennent progressivement prisonniers de ces « adaptations secondaires » à mesure qu'ils se « désadaptent » à d'autres contextes de socialisation [Goffman, 1968]. Ce cercle vicieux est renforcé par les discours de légitimation et de valorisation de leur situation, qui

visent à préserver l'estime de soi, mais renforcent au final l'attachement à la rue [Rouay-Lambert, 2004]. L'analyse en terme de « carrière » des sans-domicile [Pichon, 2005] constitue un outil heuristique pour saisir ce phénomène temporel. Julien Damon distingue trois étapes successives dans cette carrière (la possibilité d'en sortir étant ouverte à chaque étape) : une première phase courte de « fragilisation » pendant laquelle on cherche à dissimuler le stigmate et où les rouages de la survie ne sont pas encore maîtrisés ; une seconde phase de « routinisation », où la vie s'organise progressivement autour des réseaux d'assistance ; une ultime étape de « sédentarisation », correspondant à l'image sociale du « clochard », signifiant « à la fois installation dans l'espace public et retranchement par rapport au système de prise en charge des SDF » [Damon, 2002, p. 155].

Diversité des capitaux et conditions de sortie de la carrière

Malgré quelques tentatives soulignant le rôle des rencontres et des interactions dans le processus de sortie de la rue [Pichon, 2005], on dispose de connaissances moins solides sur les sorties de carrière des SDF. L'absence d'enquête quantitative longitudinale sur les SDF en France ne permet pas de mesurer le phénomène, alors que les travaux étrangers soulignent la part importante des sortants par rapport aux sédentaires [Marpsat, Arduin et Frechon, 2003]. Malgré ces lacunes, une partie des travaux sur les sans-domicile, empruntant les concepts bourdieusien de « champ » et de « capitaux », offrent quelques outils pour saisir les conditions de sortie de carrière.

Tous soulignent la relative hétérogénéité de la population des sans-domicile et du réseau d'assistance. Ce dernier est caractérisé par le dualisme du système d'hébergement, avec en bas de la hiérarchie les centres d'hébergement d'urgence (plutôt anciens et avec une grande capacité d'accueil) et au sommet de la pyramide des institutions récentes et de petite taille, avec un encadrement plus lourd et construites autour de projets de long terme pour la réinsertion des résidents [Soulié, 2000]. Dans les institutions d'urgence, on observe une rotation élevée des personnes hébergées, mais se traduisant rarement par une mobilité verticale au sein du système, en raison de l'engorgement des structures d'hébergement de long terme. Face à l'afflux de demandes, ces dernières établissent une sélection des sans-domicile, en fonction notamment des chances de réussite de leur action de réinsertion. L'accès à ces centres d'hébergement, condition fréquente de la sortie de carrière, dépend donc de la possession d'un certain nombre de capitaux : capital de santé physique et mentale, capital social, culturel, scolaire et professionnel, économique, symbolique, etc. [Soulié, 2000 ; Marpsat et Firdion, 2000b]. Par exemple, le fait d'être une femme ou d'avoir des enfants constitue un capital spécifique dans le champ de l'assistance aux SDF, puisqu'il permet d'accéder plus aisément aux modes d'hébergement situés en haut de la hiérarchie, et de sortir ensuite plus facilement de la carrière SDF [Marpsat 1999].

L'analyse de l'usage de ces capitaux permet de souligner que, malgré le caractère contraint de leur condition, les SDF disposent de prises sur leur devenir et mettent en œuvre des stratégies pour tirer le meilleur parti de l'assistance. L'un des mérites des travaux sur les sans-domicile est d'éviter de définir de façon misérabiliste ces situations caractérisées avant tout par la contrainte, et de faire apparaître aussi des ressources, des stratégies, des logiques d'acteurs dotés de « compétences » [Bouillon, 2009]. Les destins résidentiels ne se définissent jamais par la seule contrainte ou par la seule logique du libre choix, mais correspondent toujours à des stratégies sous contraintes. C'est dans cette même perspective que se situent d'autres travaux sur des trajectoires résidentielles contraintes, autour de la question du relogement.

b. Les effets des politiques de relogement sur les trajectoires résidentielles

Depuis quelques années se développent des travaux sur les effets de politiques publiques impliquant le relogement d'habitants de milieu populaire. Si l'ambition de ces politiques associe l'amélioration de l'habitat à un objectif de mixité sociale nécessitant la dispersion géographique des habitants, ces recherches soulignent au contraire l'importance de l'attachement au quartier de ces ménages, qu'ils habitent les logements insalubres du centre-ville de Paris ou les grands ensembles des zones urbaines sensibles.

Résorption de l'habitat insalubre et destins résidentiels

Dans la filiation du travail de Henri Coing [1966] sur les effets des politiques de normalisation de l'habitat, Pascale Dietrich [2009] analyse les conséquences de la prise en charge par la ville de Paris de logements déclarés insalubres, impliquant le relogement de leurs occupants. Son travail permet d'abord de mieux connaître certains traits de cette étape de la trajectoire résidentielle : l'accès aux logements insalubres dépend largement des réseaux informels ou « communautaires » ; et le caractère dégradé de cet habitat se traduit par des difficultés pour construire un « chez-soi » et la nécessité d'un travail constant pour préserver l'image de soi. Face au relogement, si ces habitants disposent de ressources limitées, ils développent néanmoins des stratégies pour tirer profit de la procédure de relogement, quitte à opter pour une « logique du pire », selon le raisonnement suivant : « mieux vaut être très mal logé avec l'espoir d'être un jour relogé en HLM qu'habiter un logement inadapté mais salubre, ce qui implique une relégation perpétuelle dans la liste d'attente des demandeurs » [p. 257-258].

Les habitants de logement insalubre connaissent dès lors plusieurs types de destins. Plus de la moitié d'entre eux, parce qu'ils habitent des immeubles en propriété privée ou en copropriété sur lesquels les pouvoirs publics ont moins de prises, ne bénéficient pas du relogement. Ces ménages, les moins démunis de la population étudiée, conservent la plupart du temps des conditions de logement précaire – une minorité de ceux qui restent dans leur logement voient l'insalubrité de leur logement résorbée, et ceux qui partent connaissent très souvent ensuite une situation résidentielle instable. Pour les ménages bénéficiant du relogement, le sentiment d'avoir accès à une certaine promotion résidentielle se traduit par de fortes exigences concernant le confort du nouveau logement et sa localisation. Beaucoup refusent ainsi de se voir relogés dans des quartiers trop éloignés de leurs habitudes : « Les personnes sont donc en demande d'un lieu qui corresponde à l'idée qu'elles se font de leur position sociale, c'est-à-dire un endroit ni spécialement stigmatisé ni trop « coté ». Au fond, elles aspirent simplement à se sentir à leur *place* » [p. 356]. Au final, les effets du relogement sont ambivalents. Si les relogés s'avèrent plutôt satisfaits de leurs nouvelles conditions de logement, le coût de ce nouvel habitat pèse lourdement sur eux, freinant la réalisation des aspirations nées avec ce nouvel habitat :

« L'accès à la modernité peut se traduire par l'entrée dans une ère de privations et de préoccupations. Au moment où les personnes obtiennent ce dont elles rêvent, les voilà contraintes à restreindre au maximum les dépenses consacrées à l'équipement domestique, à l'ameublement, à la vie sociale. Elles ne peuvent adopter le mode de vie correspondant à leur nouvelle situation résidentielle. » [p. 364-365]

À ce coût financier s'ajoute un coût psychologique : alors que l'insalubrité pouvait servir auparavant de justification aux problèmes rencontrés, la disparition de ce stigmate ne permet plus d'expliquer le maintien de difficultés familiales, professionnelles ou d'intégration. Le relogement marque alors le point de départ d'une série de désillusions. Enfin, l'auteur souligne les effets négatifs d'une politique de relogement favorisant la dispersion des ménages pour promouvoir la mixité sociale. Comme il se concrétise dans la majorité des cas

par un départ du quartier initial, le relogement est vécu comme un déracinement et fragilise les ménages relogés. Alors que « l'« entre soi » social ou communautaire constitue [...] une protection particulièrement importante pour les plus vulnérables » [p. 371], cette « rupture avec un territoire protecteur » [p. 367] se traduit par un affaiblissement des relations sociales et des difficultés d'adaptation dans le nouveau quartier (notamment lorsqu'il s'agit d'espaces socialement très valorisés), touchant en particulier les plus précaires des relogés.

Les travaux récents sur la rénovation urbaine

Initié en 2003 par la « loi Borloo », le programme national de rénovation urbaine projette la démolition et la reconstruction de 200 000 logements dans les « zones urbaines sensibles ». Outre l'objectif de rétablir une certaine mixité sociale dans ces quartiers, une dimension nouvelle des politiques de la ville est apparue dans ce programme : la volonté de promouvoir les « parcours résidentiels » pour les habitants relogés – témoignant de la circulation des concepts depuis le champ de la recherche vers celui de l'action publique. Cette politique a suscité un certain nombre de recherches, dont les premiers résultats permettent de comprendre les effets du relogement sur les trajectoires résidentielles des habitants.

Dans ces recherches, les démolitions de logement sont d'abord envisagées comme une contrainte s'imposant aux habitants et présentant pour eux des risques de fragilisation. Les espaces du logement et du quartier constituent dans les milieux populaires des supports permettant d'échapper à la domination et de compenser les fragilités vécues dans les autres sphères de la vie sociale. Dès lors, la perte de son logement et le risque de devoir quitter son quartier sont sources d'angoisse et de précarité pour les habitants de ces quartiers. Dans sa monographie d'une démolition à Saint-Étienne, Sylvia Faure [2006] constate la fragilisation des ménages les plus précaires relogés dans d'autres quartiers (en particulier les femmes inactives) et les difficultés d'intégration dans les nouveaux immeubles liées au poids du stigmatisme.

Néanmoins, ces relogements à distance du quartier initial et la logique de dispersion des habitants constituent un cas relativement atypique de démolition. À partir d'une enquête collective sur une vingtaine d'opérations de rénovation urbaine dans toute la France, Christine Lelévrier [2007, 2008, 2010] montre que le relogement produit essentiellement une « mobilité de proximité » : 80 % des ménages sont relogés dans la même commune (93 % en Ile-de-France) ; dans la grande majorité des sites rénovés, plus de 50 % des relogements ont lieu « dans le même quartier » ; et les ménages relogés ailleurs se déplacent dans des secteurs socialement proches du quartier quitté. Cette tendance à la proximité du relogement se renforce d'ailleurs avec le temps, les possibilités de relogement étant de plus en plus contraintes en raison des tensions croissantes sur le marché du logement. Elle tient aussi à la logique d'organisation du relogement par les bailleurs sociaux, notamment à la position reléguée des services chargés du relogement [François, 2009].

Si elle suit une logique générale de proximité, la mobilité résidentielle lors du relogement est cependant différenciée selon le profil des ménages. Les habitants les plus précaires ne sont pas dispersés loin du quartier rénové comme c'était le cas pour la rénovation des années 1960-1970, mais restent plutôt sur place. Ainsi, les démolitions ne modifient pas le profil des ménages quittant habituellement les ZUS et plus généralement les différentes trajectoires des occupants des logements sociaux : les *sédentaires* sont toujours plus âgés et ont moins de ressources, alors que les *passants* sont des ménages plus jeunes et plus stables. Les ménages disposent de marges de manœuvre différentes face au relogement, et leurs « capacités de négociation » déterminent leurs chances d'obtenir le logement souhaité (sur place ou ailleurs) et la manière dont ils perçoivent ces changements. Cependant, Christine Lelévrier note que la rénovation urbaine semble avoir un effet limité sur les trajectoires résidentielles, puisqu'elle observe « des trajectoires plutôt neutres ou mitigées qu'ascendantes ou régressives » [2008,

p. 33]. En revanche, selon d'autres travaux, le relogement suscite une réouverture subjective du sens de la trajectoire paraissant offrir de nouvelles opportunités mais la portée limitée de celles-ci pour les ménages les plus modestes renforce le sentiment d'une position dominée et d'assignation à résidence [Gilbert, 2010].

Le rapport au relogement et à la démolition est surtout lié à la trajectoire passée et aux projets résidentiels des ménages au moment où survient cet événement. Le sens subjectif du relogement dépend largement de l'existence d'une aspiration au départ du quartier avant la rénovation urbaine : pour les ménages qui souhaitaient partir (*passants*), la démolition est une opportunité de réaliser plus facilement ce projet, alors que le relogement représente plutôt une contrainte pour ceux qui souhaitait rester (*sédentaires*). Christine Lelévrier [2008, 2010] distingue ainsi trois types de trajectoires, définissant pour les ménages les enjeux du relogement :

« Pour les « *vieilles familles ouvrières* » qui en sont à la fin d'une trajectoire stable et plutôt ascensionnelle, l'enjeu est celui de la proximité sociale des voisins, qu'il faut selon les cas maintenir ou retrouver. Cela passe souvent par une relocalisation préférentielle hors de la ZUS ou dans un « petit bâtiment calme », ou encore par des formes de relogement collectif et coopté. Leurs caractéristiques (revenus stables, petits ménages) et leur positionnement « d'anciens » facilitent l'expression de demandes et la négociation. Pour les « *ménages fragilisés et les grandes familles* » qui n'ont plus depuis longtemps qu'une faible marge de manœuvre sur leur trajectoires et sont dans une même situation de dépendance par rapport aux instances locales, l'enjeu est plutôt de maintenir la taille du logement et de limiter la dépense. La rénovation peut offrir des opportunités d'agrandissement du logement, d'apurement de la dette, de traitement social, mais l'opportunité est celle d'un logement social et la trajectoire reste la même. Enfin, pour les « *petits ménages salariés* » aux profils de passants que sont « les enfants de la cité », les « immigrés récents » et les « salariés isolés », les perspectives d'évolution sociale restent ouvertes comme les opportunités de relogement dans le neuf, de logement autonome et de sortie de la ZUS. » [Lelévrier, 2008, p. 35]

La connaissance des effets des démolitions sur les trajectoires résidentielles est désormais solidement établie, mais les travaux mentionnés ici sont loin d'épuiser l'ensemble des effets de la rénovation urbaine contemporaine. Une analyse plus complète doit en effet prendre en compte les effets conjoints des démolitions et des reconstructions. En effet, les reconstructions modifient le contexte dans lequel se déploient les trajectoires résidentielles, offrant des possibilités de « promotions résidentielles locales » aux habitants [Gilbert, 2010]. Surtout, la rénovation urbaine a pour effet de modifier l'offre locale de l'habitat (architecture et statuts d'occupation) et le peuplement du quartier. Elle est alors susceptible de produire des effets de classement et de déclassement pour les quartiers rénovés et les quartiers voisins, ces évolutions pouvant modifier en retour le sens de la trajectoire résidentielle de l'ensemble des habitants de ces quartiers. L'analyse de ces changements rend nécessaires d'autres recherches sur les effets à plus long terme de la rénovation urbaine, et fait déjà l'objet de travaux en cours⁹.

Enfin, les opérations de rénovation urbaine produisent aussi des effets sur l'offre de logements abordables. Les évolutions structurelles des dernières décennies, en particulier la disparition progressive du « parc social de fait », ont progressivement confié au logement social un rôle central dans le logement des catégories précaires. La rénovation urbaine, parce qu'elle implique la démolition massive de logements sociaux peu coûteux et souvent de grande taille, contribue sans doute à renforcer la « crise du logement », alors que la construction des nouveaux logements, plus coûteux et comprenant moins de logements de

⁹ Voir notamment les recherches présentées lors des journées d'étude « Jeunes chercheurs » du Réseau socio-économie de l'habitat, en 2007 et 2009.

grande taille, suit un rythme relativement lent. Des études sur les effets de cette politique sur l'offre de logements abordables seraient les bienvenues.

6. Trajectoires résidentielles, contextes et modes de vie

Les travaux regroupés dans cette section ne portent pas de façon centrale sur la question des trajectoires résidentielles, mais celles-ci y sont à la fois éclairées et éclairantes. S'intéressant à des objets très variés – les parcours scolaires des enfants d'immigrés, la gauche et les cités, les transformations des quartiers urbains sous l'effet de politiques publiques, etc. –, leurs auteurs ont en commun de choisir une approche spatialisée, contextualisée, des questions qui les occupent. Formés à l'ethnographie, ouverts aux statistiques, ils enquêtent sur ou dans des territoires particuliers avec la conviction qu'espaces résidentiels et habitants se qualifient mutuellement. Les trajectoires résidentielles se trouvent alors à l'interface entre les trajectoires des individus et les transformations des espaces : accompagnant les évolutions familiales et professionnelles des ménages, elles dépendent des contextes dans lesquels elles prennent place et contribuent en même temps à les transformer.

La bibliographie est ici particulièrement récente, bien que la prise en compte des interactions entre espaces physique et espace social ne soit pas nouvelle. Ces travaux font en effet écho aux recherches localisées du début des années 1980 [Benoit-Guilbot, 1986] et sont sous l'influence plus directe de travaux « pionniers » [Pinçon, Pinçon-Charlot, 1989 ; Grafmeyer, 1991] explorant les relations entre espaces et groupes sociaux à travers la notion de « milieu » [Grafmeyer, 1993a, 1993b]. Dans les quartiers bourgeois explorés par Yves Grafmeyer [1991] et par Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot [1989], les « milieux » locaux sont mobilisés par les habitants dans leurs trajectoires individuelles tout en étant étroitement dépendants, dans leur existence et leur pérennité, de ces trajectoires. Les interactions entre espaces et habitants, les formes d'« ajustement plus ou moins durable entre des personnes et des lieux » [Grafmeyer, 1991, p. 206] qui se redéfinissent via les trajectoires résidentielles des individus sont au cœur des travaux de ce corpus. Certains mettent particulièrement en avant l'influence qu'exercent les contextes locaux sur les trajectoires des ménages (a.). D'autres montrent plutôt comment la trajectoire résidentielle, parce qu'elle s'inscrit dans des espaces qui ne sont pas neutres socialement, peut constituer un élément à part entière de la trajectoire sociale (b.). Enfin quelques-uns soulignent les effets que ces trajectoires résidentielles produisent collectivement sur les territoires (c.).

a. Rester ou partir ? L'influence des contextes sur les trajectoires

Plusieurs travaux suggèrent que les contextes locaux peuvent influencer les trajectoires résidentielles des habitants qui y résident : « chaque quartier est plus ou moins favorable à la réalisation de parcours résidentiels endogènes, et attire avec plus ou moins de force les habitants des autres villes » [Authier (dir.), 2001, p.48]. Le type de bâti, la localisation mais aussi l'évolution du quartier et la façon dont il est perçu, influencent les trajectoires à côté de déterminants plus individuels (âge, transformation de la situation professionnelle ou familiale) [Authier (dir.), 2001 ; Authier, Lévy, 2010]. L'idée semble assez intuitive, mais paradoxalement ces effets de la localisation géographique sur les parcours n'ont qu'assez peu été explorés. Quelques travaux permettent d'« évaluer, à travers les données agrégées, l'ouverture et la perméabilité ou, au contraire, la force d'emprisonnement et d'exclusion des différents univers sociaux » [Magri, 1993, p.159-160]. Il s'agit par exemple d'observer l'ouverture ou la fermeture des marchés immobiliers locaux à tel ou tel segment de la

population (par exemple les jeunes chez M. Van Criekingen, 2007). Mais ce n'est pas seulement à travers leurs marchés immobiliers que les espaces attirent ou rejettent. Jean-Luc Pinol [1991] montre que les différents quartiers de l'agglomération lyonnaise jouent des rôles différenciés dans les trajectoires également en fonction des formes locales d'emploi et des réseaux de parenté et d'interconnaissance qui y existent. Certains sont plutôt des quartiers d'accueil (comme Villeurbanne, quartier d'accueil des ouvriers qui quittent l'habitat vétuste du centre de Lyon et les métiers traditionnels pour rejoindre l'industrie), d'autres des quartiers qui « retiennent » (comme la Croix-Rousse, quartier où l'on peut quitter le métier de tisseur du père tout en restant sur place). Comme le résume Susanna Magri, « les quartiers de la ville présentent des configurations de possibles plus ou moins réduites et canalisent de ce fait les parcours, mais différemment selon l'origine sociale et la profession embrassée au début de la carrière » [Magri, 1993, p.161].

Un même espace peut aussi exercer des effets différents – retenir ou encourager à partir – à des dates différentes : il n'offre pas le même contexte selon les périodes. C'est ce que démontre l'étude de Nicolas Renahy, Cécile Détang-Dessendre et Séverine Gojard [2003] qui, alliant l'exploration ethnographique à la démonstration statistique, montre aussi de quelle nature peuvent être ces « configurations de possibles » qui « canalisent les parcours ». A partir de l'étude de deux cohortes d'individus nés à vingt ans d'écart dans un village industriel de l'Est de la France, les auteurs mettent en évidence un « modèle de sédentarisation de la main d'œuvre ouvrière » [*ibid*, p. 708] puis sa déstructuration. Ce « modèle de sédentarisation » voyait l'intégration d'ouvriers non qualifiés par l'alliance avec des femmes autochtones, puis la reproduction locale du statut d'ouvrier par l'aîné des fils. Il permettait une ascension professionnelle de père en fils basée sur l'autochtonie, l'interconnaissance résidentielle permettant la constitution de réputations de lignées valorisables dans le monde du travail. Cet ordre territorial ouvrier organisant la sédentarisation d'une partie des individus correspondait à un état donné du marché du travail local (une mono-industrie traditionnelle, une structure d'emploi paternaliste). Mais ce modèle ne fonctionne plus pour la cohorte née dans les années 1960 : la crise de l'emploi local et « l'impératif de mobilité » imposé par les nouvelles modalités de gestion de la main d'œuvre dévalorisent le « capital d'autochtonie », qui n'a plus d'influence sur l'emploi. Les familles ouvrières ne pouvant poursuivre une ascension sociale intergénérationnelle basée sur la stabilité du marché du travail et la sédentarité des descendants, les jeunes générations sont conduites à l'émigration.

La trajectoire individuelle est ainsi déterminée par l'appartenance à une société locale qui possède ses propres règles de reproduction. Ce constat est valable dans des contextes tout à fait différents : espaces ruraux [Renahy, 2006], quartiers bourgeois [Pinçon et Pinçon-Charlot, 1989 ; Grafmeyer, 1991], vieux quartiers ouvriers [Burdy, 1989], quartiers de « rénovation urbaine » (cf *supra*)... Si Nicolas Renahy *et alii* insistent sur les structures locales d'emploi et les modalités de transmission familiale, d'autres soulignent le caractère socialisateur du lieu de résidence qui peut offrir des ressources ou constituer un frein à certaines trajectoires. Violaine Girard montre par exemple comment la structuration industrielle de la plaine de l'Ain en un véritable milieu offre des opportunités immobilières (accession à la propriété d'un logement individuel) qui affectent le sens donné à la trajectoire : en promotion résidentielle sans pour autant connaître de mobilité professionnelle ascendante, les ouvriers qualifiés « déploient des formes de sociabilité populaire » et forment « un groupe soudé autour de formes de promotion collective » [Girard, 2009, p. 159].

La trajectoire résidentielle doit donc s'étudier en lien avec les contextes résidentiels concrets dans lesquels se pose la question de « rester ou partir », et la façon dont ces contextes évoluent. Jean-Yves Authier et Jean-Pierre Lévy [2010] insistent sur ce point en montrant comment les transformations qui affectent les quartiers anciens centraux pèsent sur les trajectoires de leurs habitants. Selon la nature de ces transformations, la façon dont elles sont

perçues et dont elles modifient les rapports au quartier, elles encouragent les uns au départ, les autres à la stabilité. Elles permettent par exemple de comprendre comment une stabilité contrainte peut en quelques années se transformer en sédentarité revendiquée.

Les espaces de départ semblent ainsi jouer un rôle de filtre dans le lien entre mobilité résidentielle et mobilité sociale, à travers les ressources qu'ils offrent et les contraintes qu'ils opposent aux individus, que celles-ci soient matérielles, sociales ou symboliques.

b. La trajectoire résidentielle, élément de la trajectoire sociale

En effet les contextes résidentiels sont des espaces de socialisation ; c'est aussi à travers ce prisme que cet ensemble de travaux fortement contextualisés éclaire les trajectoires résidentielles. Changer de domicile ou de quartier, rester dans un quartier qui change, cela participe à la redéfinition de l'identité sociale. H. Coing [1966] l'avait montré dans le cas emblématique de la rénovation urbaine : le confort nouveau des habitations et le réagencement des rues produisaient des effets importants sur les pratiques domestiques, les sociabilités de voisinage et les rapports à la ville des ménages ouvriers ; en se combinant avec d'autres éléments de leur trajectoire (transformation des normes éducatives, transformation de la condition ouvrière, etc.), ce « changement de décor » contribuait à l'ascension sociale des ménages. Catherine Bidou-Zachariasen [1997] en refait la démonstration dans un cas moins évident, celui d'une opération de réhabilitation d'un quartier ancien de centre-ville dont l'un des objectifs est le « maintien sur place » d'une partie des habitants de classes populaires, ceux qui le souhaitent pouvant être relogés dans des appartements plus récents en périphérie. L'auteure montre que le « maintien sur place » dans un quartier en profonde transformation produit bien plus d'effets sur les trajectoires des habitants que le déménagement vers la ZUP. Plus précisément, la comparaison montre que ces deux populations aux propriétés sociales similaires développent des pratiques associatives fort contrastées, ou bien encore des conduites à l'égard de la scolarité de leurs enfants très différenciées : « à l'instar de leurs voisins, enseignants ou médecins, [les familles du quartier ancien qui sont restées] se sont mises à avoir des stratégies d'établissements scolaires, à participer aux réunions de parents d'élèves et à celles de leurs associations », tandis que parmi les anciens du quartier résidant dans la ZUP, « on ne trouve absolument pas de changements d'attitudes et de pratiques semblables vis-à-vis de l'école » [*ibid*, p.110].

C'est précisément parce que les espaces résidentiels peuvent à ce point affecter les modes de vie qu'ils sont choisis, par ceux qui le peuvent, en fonction d'aspirations qui ne sont pas simplement la traduction d'un ensemble de propriétés sociales données (CSP, position dans le cycle de vie, etc.) mais qui expriment aussi une identité et une trajectoire projetées. Des recherches menées au Québec montrent qu'il n'y a pas un type d'espace plus adapté que d'autres au vieillissement ; certains choisissent de « vieillir en banlieue pavillonnaire » [Lord, 2010], d'autres de « vieillir en milieu rural » [Fortin, Després, 2010] en fonction d'aspirations différentes en termes de modes de vie. Interroger les choix résidentiels en termes de modes de vie permet d'ailleurs de faire apparaître, à côté des catégories sociodémographiques habituelles, de nouveaux « types » de ménages, comme les ménages « solos » [Germain *et alii*, 2010] habituellement saisis de façon réductrice à travers la catégorie de l'âge. Sur-représentés dans les quartiers centraux, ils présentent un « rapport résidentiel » spécifique, marqué par un attachement fort au quartier qui leur offre des services et des lieux de sociabilité publique dont n'ont pas besoin les ménages familiaux. La prise en considération des modes de vie permet ainsi d'étoffer l'analyse des trajectoires résidentielles, souvent menée en termes purement sociodémographiques. Jacques Brun et Jeanne Fagnani [1991] montrent par exemple dans le cas des cadres supérieurs, peu contraints économiquement, que le choix d'habiter « Paris ou la banlieue » ne découle pas mécaniquement des propriétés sociodémographiques du ménage mais aussi de l'aspiration à

un mode de vie en concordance avec des valeurs et des représentations ; on y retrouve par exemple l'opposition entre « gens du public » et « gens du privé » relevée par François De Singly et Claude Thélot [1989]. Un ensemble de travaux plus récents portant les uns sur les espaces périurbains [Berger, 1993, 2004 ; Charmes, 2005 ; Jaillet, 2004 ; Le Jeannic, 1997], les autres sur les quartiers en gentrification [Bidou-Zachariasen (dir.), 2003], nourrit de la même façon l'idée que la classe moyenne, scindée en sous-groupes aux aspirations opposées en termes de modes de vie, serait travaillée par des lignes de fracture culturelles internes. En même temps, ces travaux comme celui de Brun et Fagnani envisagent le fait que ces modes de vie puissent aussi correspondre à des moments successifs de leur trajectoire.

Comme l'avaient déjà montré des travaux menés au début des années 1980, la recherche d'un environnement résidentiel est en tous cas l'occasion de formuler des préférences, des valeurs, des goûts et de se distinguer ainsi d'autres ménages proches socialement et économiquement dans une véritable « stratégie de l'identité sociale » [Benoit-Guilbot, 1986]. Il s'agit par exemple de manifester, par le choix d'espaces marqués socialement et par le fait de s'y fondre, son appartenance ou son désir d'appartenance à un groupe [Pinçon et Pinçon-Charlot, 1989 ; Maurin, 2004]. Il peut s'agir aussi de mobiliser l'espace résidentiel pour inventer un mode de vie ou un « modèle culturel » [Bidou, 1984] en rupture avec le milieu d'origine : le quartier est alors le support de la mobilité sociale. Olivier Schwartz [1990], Annie Fourcaut [1991] ou Marie Cartier *et alii* [2008] décrivent très bien ce mécanisme, dans des contextes différents mais toujours à propos de ménages populaires en petite ascension sociale. Dans le cas étudié par Marie Cartier, Isabelle Coutant, Olivier Masclet et Yasmine Siblot, le quartier des Peupliers, avec ses pavillons en bande et ses espaces publics, représente pour deux générations successives d'habitants un support d'ascension sociale, le théâtre d'une affirmation statutaire et une « scène d'apprentissages sociaux et culturels multiformes ». Pour la première génération de « petits-moyens », qui arrive dans les années 1960, l'installation dans un quartier neuf et éloigné des espaces d'origine (espaces ruraux, quartiers ouvriers traditionnels) permet l'élaboration d'une « culture domestique locale » originale, ni populaire, ni « classe moyenne », qui structure pendant longtemps leurs pratiques (de consommation, éducatives, familiales ou de loisirs), leurs relations de sociabilité et la vie du quartier, avant de se décomposer progressivement en raison des départs d'une partie des pionniers, du vieillissement de ceux qui sont restés et de l'arrivée de nouvelles populations. Pour la deuxième génération, composée d'« enfants des cités en quête de respectabilité » et de réfugiés politiques, l'installation dans le quartier représente également une promotion résidentielle et accompagne une petite ascension sociale ; elle leur permet de mettre en œuvre des pratiques familiales, éducatives et de loisirs distinctes de celles des classes populaires comme des « classes moyennes ». Mais, parce que le contexte social n'est plus le même, parce que le quartier a lui aussi changé, leur position sociale apparaît beaucoup plus fragile que celle des pionniers, ce qui explique en particulier leur attitude de rejet à l'égard des cités environnantes, dont ils sont issus, et à l'égard de leurs habitants. La comparaison des deux générations montre bien que ce n'est pas seulement l'accession à la propriété d'un logement individuel qui consolide la trajectoire sociale, mais aussi la possibilité d'inscrire dans l'espace résidentiel des pratiques distinctives ; de ce point de vue, la deuxième génération apparaît moins favorisée.

Ces travaux font ainsi apparaître la trajectoire résidentielle non seulement comme un indice, mais aussi comme un élément à part entière de la trajectoire sociale. Ils montrent aussi l'importance de cette dimension dans la caractérisation fine des groupes sociaux : les trajectoires résidentielles, en lien avec les pratiques et les normes déployées dans les espaces résidentiels, peuvent faire apparaître de nouvelles proximités ou au contraire de nouvelles divisions sociales et remettre en question les catégories socioprofessionnelles habituelles. D'un point de vue méthodologique, l'étude des redéfinitions des frontières entre groupes

sociaux via des formes d'investissements résidentiels nécessite à la fois une approche ethnographique et une prise en compte de la durée longue de ces processus. Mais la longue durée suppose aussi d'être attentif aux recompositions des territoires sous l'effet des flux de peuplement et des mobilisations résidentielles.

c. Trajectoires résidentielles et recomposition des territoires

Si les espaces peuvent contribuer à qualifier socialement les habitants, inversement ceux-ci qualifient les espaces dans lesquels ils s'inscrivent. Ce sont ainsi des trajectoires résidentielles répétées ou au contraire en évolution qui font la stabilité ou l'évolution des divisions sociales de l'espace. L'apparente stabilité des quartiers bourgeois repose ainsi sur la répétition de choix résidentiels identiques au sein de la bourgeoisie [Pinçon et Pinçon-Charlot, 1989 ; Grafmeyer, 1991]. Inversement la gentrification d'anciens quartiers populaires repose sur l'apparition de choix résidentiels nouveaux dans les classes moyennes et sur la diffusion de ce choix à des strates sociales différentes [Authier, 2003].

Tous les travaux qui prennent pour objet un espace résidentiel sur la longue durée montrent ce phénomène. Que ce soit dans le cas d'un quartier pavillonnaire de banlieue – le quartier des Peupliers à Gonesse [Cartier *et alii*, 2008] –, dans le cas d'une « cité » d'habitat social – le quartier du Luth à Gennevilliers [Masclat, 2003] – ou dans le cas d'une rue particulière – la rue de la République à Marseille [Fournier, Mazzella (dir.), 2004] – l'arrivée de générations successives d'habitants tend à transformer l'espace résidentiel dans lequel les générations précédentes s'étaient installées. La thématique du déclin du quartier est très présente dans les discours sur ces différents espaces, notamment dans la bouche des premières vagues de résidents, et elle tendrait à être confirmée par les données statistiques. C'est particulièrement le cas de la rue de la République à Marseille qui, malgré son bâti bourgeois, se serait continûment déclassée depuis sa construction à la fin du XIXe siècle. Pourtant, l'attention portée aux trajectoires des habitants qui s'y succèdent montre que ce diagnostic est réducteur : cette rue est aussi, tout au long du XXe siècle, un espace de classement. Avec son bâti haussmannien, elle permet à différentes vagues d'immigrés de reprendre à leur compte le projet de « classement social par la résidence » et d'y connaître des « effets d'apprentissage induits [...] par le cadre bâti perçu comme prestigieux » [*ibid.*, p.111] et par le côtoiement d'autres populations en ascension sociale. Cette fonction de l'espace résidentiel – comme espace de classement – se construit au fil des générations « qui héritent d'un cadre résidentiel dont le prestige n'est que partiellement inscrit dans les caractéristiques du bâti mais dérive aussi des usages qu'en ont fait les résidents précédents » [*ibid.*, p.115]. On comprend alors que c'est « le classement des uns [qui] fait le déclassement des autres » [Sirna, 2004], comme à la cité du Luth ou dans le quartier des Peupliers et comme dans les grands ensembles étudiés par Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire trente ans plus tôt [Chamboredon, Lemaire, 1970]. C'est l'observation méticuleuse des trajectoires des habitants, des logiques de peuplement et des « formes d'investissement dans l'espace de résidence » qui permet d'interpréter correctement les évolutions des territoires dessinées par les recensements, et de leur donner sens.

D'autres travaux privilégient une approche statistique et permettent de saisir de façon plus globale comment les transformations qui affectent un groupe social ou une classe d'âge et leurs trajectoires résidentielles contribuent à remodeler le territoire. Edmond Préteceille [2003] indique comment les transformations de la structure socioprofessionnelle en Ile-de-France entre 1990 et 1999 affectent la division sociale de l'espace régional. Martine Berger [1993, 2004], Marco Oberti et Edmond Préteceille [2003, 2004] évaluent les effets des transformations des classes moyennes (croissance numérique, différenciations internes, intensité des mobilités sociales, etc.) sur l'Ile-de-France en général ou sur ses territoires périurbains. Le travail de Mathieu Van Criekingen *et alii* [2007] sur les espaces de résidence

des « jeunes » (18-34 ans) dans les villes belges est exemplaire de cette démarche, en ce qu'il montre comment un phénomène macro-social en particulier – les transformations du passage à l'âge adulte – affecte les dynamiques territoriales. L'entrée dans la vie active plus incertaine, l'entrée dans la vie familiale plus tardive et l'entrée plus difficile dans certains espaces résidentiels appropriés par les générations précédentes (les espaces périurbains notamment) font apparaître de nouvelles trajectoires résidentielles, qui à leur tour affectent les territoires : les jeunes diplômés restent en centre-ville et en location au-delà de la période des études, d'où une certaine gentrification ; les jeunes d'origine bourgeoise ayant grandi en pavillonnaire prolongent leur hébergement chez les parents afin de ne pas subir un déclassement résidentiel, d'où le phénomène des « Tanguy » ; les jeunes familles sont contraintes à une « suburbanisation au rabais », de plus en plus loin des centres-villes ; enfin les moins diplômés, jeunes chômeurs, mères célibataires ou jeunes couples avec enfants issus des quartiers anciens centraux non encore réhabilités restent dans ces quartiers grâce à des solidarités à base locale, avec pour effet un enfermement et une concentration accrue de ces jeunes ménages populaires.

On le voit, ces trajectoires résidentielles contraintes qui affectent les espaces des villes belges sont elles-mêmes conditionnées par les caractéristiques des espaces de départ, comme on l'indiquait au début de cette partie ; en faisant évoluer la structure de l'espace résidentiel, elles affectent à leur tour les trajectoires résidentielles futures.

Dans la même perspective, Jesus Leal [2010] montre comment la structure particulière de la décohabitation en Espagne affecte les contextes urbains. A l'origine de plus de la moitié des demandes de logement, la décohabitation des jeunes espagnols est plus tardive que dans d'autres pays européens ; associée à la formation du premier foyer et à l'achat d'un logement plutôt qu'à la location, elle se caractérise par la forte implication de la parenté dans l'accès au logement et par le choix d'un logement près de la famille d'origine. La proximité physique de la famille est particulièrement recherchée par les jeunes ménages issus des classes populaires, où les aides familiales sont surtout des aides en nature.

« Une des conséquences de ces stratégies résidentielles est l'apparition, dans les nouvelles zones bâties autour des quartiers périphériques populaires, d'une mosaïque sociale plus complexe, où la proximité de la famille est un élément de choix plus important que le prestige du lieu de résidence » [Leal, 2010]

Tous ces travaux soulignent donc l'importance du lieu de résidence et les enjeux de positionnement social qui y sont associés : dans cette perspective, « la mobilité résidentielle serait donc le moyen d'accéder non pas à un logement plus confortable mais à un quartier plus acceptable » [Benoit-Guilbot, 1982]. Ces travaux permettent aussi de faire sortir l'analyse des choix résidentiels de l'opposition entre liberté et contrainte à travers laquelle on lit habituellement les distances socio-spatiales (notamment dans les études sur la ségrégation) : les jeunes ménages bourgeois rencontrés par Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot à Paris ou par Yves Grafmeyer à Lyon, s'ils ne sont pas limités économiquement, n'en sont pas moins contraints dans leur choix résidentiel par des enjeux de reproduction et de lignée qui les dépassent.

CONCLUSION : DE NOUVELLES PISTES DE RECHERCHE À EXPLORER ?

Au terme de cet état des lieux des travaux existants sur les trajectoires résidentielles, plusieurs pistes de recherche peuvent être suggérées. Une partie d'entre elles s'inscrit dans le prolongement immédiat des travaux précédemment présentés et vise à approfondir l'analyse de certains aspects des trajectoires résidentielles déjà explorés (1). D'autres visent plutôt à examiner certaines zones laissées dans l'ombre par ces travaux (2). Enfin, nous proposerons quelques pistes de recherche plus directement inspirées par le contexte socio-historique actuel (3).

1. Des recherches à poursuivre

La présentation de la littérature consacrée (en France) aux trajectoires résidentielles nous a conduit dans cette synthèse à identifier, à plusieurs reprises, certains aspects des trajectoires résidentielles qui méritent sans doute d'être approfondis ou étudiés de façon complémentaire.

Un premier prolongement thématique concerne la question de la **décohabitation des jeunes adultes**. Comme nous l'avons souligné précédemment, les processus d'accès à l'indépendance résidentielle ont surtout fait l'objet de travaux quantitatifs qui ont permis d'objectiver la diversité des séquences conduisant à l'indépendance résidentielle et les principaux déterminants de ce moment de transition biographique. En revanche, les dimensions subjectives qui interviennent dans la manière dont les jeunes adultes réalisent des arbitrages dans leur parcours résidentiel et dont ils vivent les différentes situations qui les amènent à l'indépendance résidentielle ont été beaucoup moins étudiées. En s'appuyant sur les connaissances établies par les enquêtes quantitatives menées ces dernières décennies, des recherches recourant à des méthodes plus qualitatives permettraient de mieux saisir les arbitrages résidentiels opérés par les jeunes pendant ce moment de transition biographique. De tels travaux auraient aussi pour mérite d'amener à une meilleure compréhension de la manière dont ces différentes situations (départ pour un logement indépendant, double résidence, réinstallation dans le logement parental, co-résidence, etc.) sont vécues par les jeunes. Comment, par exemple, à l'opposé du modèle « Tanguy », les jeunes adultes de milieux populaires cohabitent-ils au quotidien dans le logement familial ? Enfin, au-delà de la façon dont ces expériences résidentielles sont vécues sur le moment, de nouveaux travaux pourraient aussi analyser les effets à plus long terme de ces expériences. Autrement dit, en quoi « la cohabitation prolongée », la bi-localisation ou bien encore, la colocation, marquent-elles les parcours résidentiels ultérieurs des jeunes et, plus largement, leurs trajectoires sociales ?

Le second prolongement proposé concerne **les effets de l'instabilité conjugale sur les trajectoires résidentielles** et, parallèlement, les effets de la mobilité résidentielle découlant de l'instabilité conjugale sur les trajectoires sociales. Les travaux existants décrivent bien les arbitrages et agencements opérés par les individus lors des désunions et des recompositions familiales. Mais si les nouvelles unions impliquant une nouvelle cohabitation sont bien analysées, peu de travaux portent sur les recompositions familiales organisées autour d'une cohabitation à temps partiel ou de la construction d'une nouvelle vie conjugale dans deux logements séparés. Par ailleurs, les travaux réalisés portent le plus souvent sur le moment des désunions et celui des recompositions conjugales (et familiales), mais les trajectoires des individus et des couples à plus long terme sont plus rarement prises en compte. L'étude des effets de longue durée de l'instabilité conjugale sur les parcours résidentiels et les trajectoires

sociales mériterait ainsi d'être développée. On peut par exemple faire l'hypothèse que les mobilités résidentielles liées aux désunions et recompositions ont pour effet d'accentuer la précarité économique des individus concernés. La comparaison de trajectoires de stabilité et d'instabilité conjugales permettrait de tester cette hypothèse et de décrire les effets des trajectoires résidentielles de désunion et recomposition sur les ressources et les trajectoires sociales des individus. En particulier, l'instabilité conjugale tend à produire des trajectoires résidentielles moins linéaires et plus heurtées, se traduisant parfois par des acquisitions successives de différents logements au cours d'une vie. Il paraît dès lors important de prendre en compte le rôle particulier que joue l'accession à la propriété dans ces trajectoires conjugales et résidentielles.

Dans une autre perspective, la littérature des deux dernières décennies s'est attachée, nous l'avons vu, à analyser les parcours résidentiels marqués par la précarité. Mais peu de travaux abordent **les effets à plus long terme de ces épisodes de précarité résidentielle sur les trajectoires sociale et résidentielle future**. Un autre prolongement des travaux existants pourrait donc consister à analyser dans la durée les effets de ces épisodes de précarité. Cette piste concerne en premier lieu des travaux sur les sans domicile, dont les sorties de carrière ont été peu étudiées. De nouvelles recherches pourraient venir compléter les solides connaissances établies dans les années 1990 en étudiant les trajectoires sociales et résidentielles de personnes ayant connu dans le passé un épisode de vie sans domicile. Ces travaux pourraient se déployer dans deux directions : d'une part, des recherches plus qualitatives étudiant le suivi d'anciens SDF quelques années après leur sortie de carrière ; d'autre part, des analyses quantitatives prenant un recul temporel plus conséquent et visant à comparer les trajectoires d'anciens SDF à d'autres cas de figure, en s'appuyant par exemple sur le traitement secondaire d'enquêtes quantitatives nationales comme l'*Enquête Logement*. En second lieu, le prolongement des recherches sur les relations entre précarité et trajectoires résidentielles concerne les effets de la rénovation urbaine. Le caractère récent de ces opérations (qui sont aujourd'hui loin d'être achevées) empêchait jusqu'à présent de saisir leurs effets durables sur les trajectoires sociales et résidentielles. La rénovation urbaine produit des conséquences multiples sur les trajectoires résidentielles, que les recherches futures devront s'attacher à saisir. Au niveau local, les effets de la rénovation urbaine découlent non seulement des démolitions, mais aussi des opportunités de promotion locale ou d'attraction de population issues d'autres quartiers offertes par les constructions de nouveaux logements sur place. C'est dans la durée que les effets de la rénovation urbaine sur les trajectoires des ménages et des quartiers pourra être saisie. Par ailleurs, ces effets se jouent à une échelle plus large que celle des quartiers rénovés, celle de l'agglomération. En effet, la rénovation urbaine se caractérise par la disparition de nombreux logements peu coûteux, situés dans des secteurs peu attractifs. Elle a pour conséquence de transformer massivement l'offre de logements abordables dans les agglomérations, ce qui affecte directement les trajectoires résidentielles des habitants les moins dotés sur le marché résidentiel. Si cette question est souvent évoquée dans les travaux sur la rénovation, elle n'a pas été véritablement étudiée jusqu'à aujourd'hui. De nouvelles études portant sur les effets de la rénovation urbaine sur la transformation de l'offre de logements abordables paraissent donc nécessaires. Elles permettraient de décrire, d'une part, les types d'habitat ou de quartier vers lesquels les habitants modestes se redirigent et, d'autre part, les modes de vie, les ressources et les trajectoires sociales associées à ces parcours résidentiels.

La thématique des effets de quartier, enfin, constitue un quatrième prolongement possible. Les travaux portant sur les liens entre les contextes locaux et les trajectoires résidentielles présentés dans cette synthèse ont permis de mettre au jour l'existence d'effets de milieu sur les trajectoires résidentielles et sociales. Souvent menés à partir d'enquêtes qualitatives et monographiques, ils décrivent avec minutie les rapports ambivalents au quartier et la complexité des éléments objectifs et subjectifs à l'œuvre dans les rapport entre

contextes locaux et trajectoires individuelles. Cependant, peu de travaux ont étudié de façon plus systématique, et en mobilisant des outils quantitatifs, l'hypothèse d'un « effet de quartier » sur les trajectoires résidentielles. Par exemple, on sait que dans les Zones Urbaines Sensibles, la mobilité résidentielle est plus élevée qu'ailleurs [Pan Ke Shon, 2009], mais que cette forte mobilité tient davantage au profil des habitants (jeunes, habitant en HLM...) qu'aux caractéristiques du quartier et que, « toute chose égale par ailleurs », la mobilité des ménages qui habitent ces quartiers est inférieure à la moyenne [Debrand et Taffin, 2006]. Alors que, dans la littérature anglo-saxonne, la question des « effets de quartier » a nourri de nombreux débats [Bacqué et Fol, 2006], la recherche française s'est jusque-là peu intéressée à la l'analyse des conséquences à long terme d'avoir habité un contexte urbain spécifique, qu'il s'agisse de quartiers populaires ou d'autres types de contexte locaux. De nouvelles enquêtes mériteraient d'être menées dans cette direction, visant à déterminer les effets des contextes locaux sur les trajectoires résidentielles et sociales. Ces recherches pourraient par exemple se focaliser sur des contextes spécifiques et leurs effets structurants sur les trajectoires résidentielles. Il s'agirait alors d'observer les trajectoires de populations diversifiées ayant habité au même moment dans un contexte donné (tel quartier ancien, tel commune péri-urbaine...) et de suivre leurs parcours résidentiels ultérieurs. Dans une autre orientation, des recherches pourraient également porter sur des populations ayant des propriétés sociales proches et ayant vécu dans des contextes résidentiels différenciés.

2. Des « zones d'ombre » à éclairer

La revue de la littérature a également fait apparaître, en creux, quelques « zones d'ombres » qui pourraient être davantage explorées. Il s'agit de thématiques qui ne sont pas toujours nouvelles, mais dont le traitement a quelque peu fait défaut ces dernières années. Nous en avons identifié trois.

Il s'agit tout d'abord de **la figure du tiers dans les trajectoires résidentielles**. Les trajectoires résidentielles ont été abordées, on l'a vu, comme relevant du choix sous contrainte de ménages pris dans des configurations familiales et professionnelles et dans des trajectoires sociales. Mais l'attention plus systématique au rôle des tiers dans les trajectoires résidentielles permettrait de tenir compte de tiers autres que les parents ou l'employeur dont l'existence et le regard peuvent influencer les choix résidentiels des ménages. Pour certains, par exemple, la capacité d'accueil et d'hébergement est une préoccupation conduisant à des choix particuliers en matière d'accessibilité et/ou de taille du logement : « ménages solos » souhaitant recevoir de la visite, jeunes ménages résidant loin de leurs familles d'origine. Le regard des « autrui » proches sur son logement et son contexte résidentiel est aussi une dimension rarement prise en compte et pourtant intéressante : les sociologues spécialistes des classes populaires ont bien mis en évidence ce « sentiment d'indignité » qui pousse ceux qui n'ont pas le choix de leur logement à ne plus recevoir ou à éviter de donner leur adresse. Pourquoi ne pas étudier la façon dont ce même « sens social » (de l'indignité ou de la dignité) infléchit les trajectoires de ceux qui ont le choix ? Les enfants, enfin, constituent également un « tiers » particulièrement important. Nous avons recensé les travaux qui appréhendent le choix résidentiel comme le choix d'un contexte et d'un mode de vie, donc également d'un contexte de socialisation pour les enfants. Néanmoins, il serait probablement fécond de considérer les questions liées à l'éducation des enfants comme des déterminants importants des trajectoires résidentielles. Qu'il s'agisse de choix fréquents, comme le fait de quitter les grandes villes pour un environnement « plus favorable à la vie avec des enfants », ou de projets plus originaux comme le souhait de vivre dans des formes d'habitat communautaire (souhait souvent en partie motivé par des considérations relatives à l'éducation des enfants), les visées éducatives des parents et les exigences de la vie familiale aux différents âges des enfants (nourrissons, jeunes enfants, adolescents) tiennent une place majeure dans les trajectoires résidentielles, encore trop peu étudiée. L'une des manifestations les plus claires en est bien sûr le souhait de

résider à proximité de certains établissements destinés à jouer un rôle dans l'éducation des enfants : conservatoire de musique ou de danse, classes à horaires aménagés ou simplement crèche municipale ou collège « bien réputé ».

Cette problématique de **l'articulation des choix scolaires et résidentiels** constitue à elle seule une seconde « zone d'ombre » qu'il conviendrait d'étudier davantage. En effet, si des travaux existent déjà sur le lien entre inégalités résidentielles et inégalités scolaires, ils n'étudient pas précisément la façon dont les choix résidentiels peuvent être orientés par l'offre scolaire. Les travaux existants relèvent de la sociologie et de l'économie urbaines et de l'éducation. Ils portent soit sur les inégalités territoriales en matière d'offre scolaire [Oberti, 2005] et de réussite scolaire [Broccolichi, 2009], soit sur les déterminants du « choix » scolaire des familles dans un territoire donné [Oberti, 2007 ; Van Zanten, 2009 ; François, Poupeau, 2008a, 2008b]. L'un des principaux constats découlant de ces travaux est formulé par Gabrielle Fack et Julien Grenet : « Dans ce contexte de forte segmentation des territoires, les choix résidentiels des familles interagissent avec les choix scolaires, contribuant ainsi à renforcer la ségrégation déjà existante » [Fack, Grenet, 2009, p. 46]. Mais cette interaction a pour l'instant fait l'objet de bien peu de travaux sociologiques. Certains travaux récents ont pris en compte les choix résidentiels comme une modalité du choix scolaire, à côté des modalités habituelles que sont le choix entre public et privé, le choix entre établissements publics (par dérogations, jeu des options, etc.) et la « prise de parole » dans l'établissement scolaire de secteur [Oberti, 2007 ; François, Poupeau, 2008 ; Van Zanten, 2009] ; « mais leur ampleur et leurs effets doivent encore être explorés de façon systématique » [Van Zanten, 2009, p. 9]. Surtout, la façon dont ces choix résidentiels sont, à l'inverse, orientés par l'offre scolaire et par les stratégies scolaires des familles reste peu étudiée. Des économistes se sont confrontés à cette question et ont élaboré des modèles statistiques permettant d'évaluer l'impact de la sectorisation – plus précisément du niveau scolaire des établissements situés dans tel ou tel secteur – sur le prix des logements. Cette approche, initiée par des chercheurs anglo-saxons dans le cas des écoles primaires [Black, 1999 ; Gibbons, Machin, 2003], a été mise en œuvre seulement récemment dans des cas français [Fack, Grenet, 2009]. La limite de cette démarche est qu'elle consiste surtout à mesurer « la manière dont le marché immobilier incorpore les caractéristiques de l'offre scolaire locale » à travers « la « valeur » attribuée par les parents aux établissements scolaires » [*op. cit.*, p. 47] ; la façon dont les parents forment leurs jugements sur la « valeur » des établissements et le poids qu'ils accordent au facteur scolaire au moment d'effectuer leurs choix résidentiels ne sont pas l'objet de ces études, ils n'en constituent que des paramètres. Or, comme l'expliquent eux-mêmes Gabrielle Fack et Julien Grenet, « l'une des difficultés posées par ce type d'exercice est qu'il n'est pas a priori aisé d'identifier et de quantifier les critères que les parents d'élèves prennent en compte pour valoriser les établissements scolaires. La qualité des pratiques pédagogiques, les notes moyennes obtenues par les élèves, la recherche de l'entre-soi ou, au contraire, de la diversité sociale, sont autant de facteurs susceptibles d'influencer les choix scolaires » [*op. cit.*, p.47]. Plus encore, l'inégale propension des ménages à tenir compte du facteur scolaire dans leurs choix résidentiels semble absente de ces modèles. Il apparaît donc primordial que ces points soient davantage explorés, notamment par des sociologues, afin de tenir compte de la construction sociales des « préférences » des parents¹⁰. L'ouvrage d'Agnès Van Zanten

¹⁰ La thématique de l'interaction entre choix résidentiels et carte scolaire ne nous semble pas rendue caduque par les projets de suppression de la carte scolaire : d'une part, celle-ci n'est pas encore effective (elle n'a pour l'instant été qu'assouplie) ; d'autre part, comme le soulignent Gabrielle Fack et Julien Grenet, « s'il est encore trop tôt pour évaluer les effets de cette réforme majeure du fonctionnement institutionnel du système éducatif français, l'impact d'une telle mesure sur la mixité sociale et sur la réussite éducative des élèves dépend en grande partie de la manière dont les choix scolaires et les choix résidentiels se déterminent les uns par rapport aux autres » [Fack, Grenet, 2009, p. 45].

[2009] offre à cet égard quelques pistes qui devraient être prolongées. L'auteure montre par exemple que la contrainte financière impose un arbitrage entre qualité d'habitation et qualité scolaire : « les familles doivent choisir entre vivre confortablement mais à côté d'établissements dont la qualité laisse à désirer ou se contenter d'une moindre qualité d'habitation et de vie pour habiter à côté d'un bon établissement » [*op. cit.*, p. 122], passant du compromis à la contrainte à mesure que l'on descend dans l'échelle socio-économique. L'enquête s'est cependant déroulée auprès de parents disposant d'un certain choix (parents de classes moyennes et supérieures de la banlieue Ouest de Paris) ; il serait bon d'explorer davantage cet arbitrage dans des milieux sociaux variés. Il faudrait aussi tenir compte du fait que le choix résidentiel n'est pas qu'une modalité du choix scolaire, et ne dépend pas que des ressources économiques : choix scolaire et choix résidentiels apparaissent aussi comme le produit des mêmes valeurs (Van Zanten distingue ici à juste titre les visées individuelles des idéaux collectifs) ; cet aspect mérite également d'être étudié empiriquement, dans le prolongement des analyses que la sociologue propose. Enfin, le lien entre choix résidentiel et préoccupations scolaires apparaît comme partiellement façonné par les ressources autres qu'économiques dont disposent les ménages (temps de présence dans le quartier, capital social, capital scolaire etc.) et par leur inscription dans certains réseaux (amicaux, militants etc.) exerçant une pression sur les choix du ménage (on revient là à la question du rôle du tiers dans les trajectoires résidentielles) ; ces dimensions paraissent devoir être davantage explorées.

Enfin une troisième « zone d'ombre » nous est apparue au fil des lectures. Il s'agit des **effets de la structuration de l'offre et des filières d'accès aux logements sur les trajectoires résidentielles des ménages**. Les travaux sur les « marchés locaux de l'habitat », menés principalement par des économistes et des urbanistes (Jean-Claude Driant, Christian Tutin, Didier Cornuel notamment), visent une « connaissance des situations locales en matière d'habitat » et une compréhension territorialisée des marchés du logement ; il s'agit d'éclairer « les choix des acteurs de l'offre et de la demande de logement », de mesurer la façon dont ils sont régulés par les politiques publiques et d'évaluer leurs effets sur ces territoires (Driant, Gomez, Herbert, 2005). Il nous semble que cette approche territorialisée et « systémique » des marchés locaux de l'habitat pourrait utilement être complétée par une approche sociologique de la façon dont la structure de l'offre rencontre la demande de logement ou, dit autrement, de la façon dont les ménages « s'arrangent », « se débrouillent » dans les filières d'accès au logement que dessinent le fonctionnement des marchés du logement et leur régulation par les politiques publiques. Le fonctionnement concret de ces filières d'accès (par exemple les ressources dont on doit disposer pour pouvoir y entrer), les logiques d'action de ceux qui les animent (propriétaires bailleurs, bailleurs HLM, agents immobiliers, organismes de crédit, etc.) et la façon dont elles sont encadrées et orientées par les politiques publiques (politiques nationales et locales du logement et de l'aménagement) ont des effets sur les trajectoires résidentielles des habitants : ils délimitent des champs de possibles, opèrent des tris à partir de critères, économiques ou non, qui ne sont pas toujours explicites, ils imposent des conditions ou des limitations pouvant induire des stratégies de contournement... C'est ce que montrent par exemple Maud Loiseau et Catherine Bonvalet à propos de la loi de 1948 [Loiseau, Bonvalet, 2005]. Explorer ces effets de la structuration de l'offre sur les trajectoires résidentielles des ménages paraît constituer une perspective féconde, notamment dans un contexte où la rareté de l'offre entraîne des tensions certaines sur les « marchés locaux de l'habitat ». On pourrait par exemple étudier le fonctionnement concret des filières d'accès au logement par « secteurs », à la manière des travaux de Catherine Bourgeois sur le secteur locatif social [Bourgeois, 2004]. Le marché locatif privé (fixation des prix, nature et rôle des intermédiaires, fonctionnement des transactions « de particulier à particulier », etc.) nous semble avoir fait l'objet d'assez peu de travaux dernièrement ; étudier la façon dont son fonctionnement structure les trajectoires résidentielles des ménages (en sollicitant par

exemple des ressources familiales, amicales, etc. ou en conduisant à des choix à première vue irrationnels) pourrait être éclairant sur la situation d'un très grand nombre de ménages « moyens » dont les conditions de logement semblent être un facteur important de différenciation [Cusin, Juillard, 2010]. Il faudrait sans doute également approfondir la connaissance des réseaux parallèles d'accès au logement social de droit (sous-locations HLM par des réseaux familiaux ou migratoires) et au logement social de fait (« marchands de sommeil »). En adoptant une perspective longitudinale, on pourrait ainsi voir, à l'instar du récent travail de Catherine Bonvalet, comment les « opportunités qui s'offrent aux individus à un moment donné de leur existence » du fait de leur position sur le marché du logement s'articulent avec les autres trajectoires (professionnelle, familiale) et les stratégies de promotion ou de reproduction sociale pour former la trajectoire résidentielle [Bonvalet, 2010]. On pourrait également mener des enquêtes monographiques dans différents marchés locaux de l'habitat afin de voir comment se rencontrent offre et demande, à travers des filtres qui sont à la fois nationaux et locaux et des filières institutionnelles mais aussi familiales ou autres. On pense ici au travail d'Yves Grafmeyer sur Lyon [Grafmeyer, 1991], où étaient bien mises en évidence les « médiations concrètes » de l'accès au logement (médiations à la fois formelles et informelles : gestionnaires de biens, syndicats de copropriété, lignées familiales, réseaux d'interconnaissance, etc.) et la régulation qu'elles opèrent dans le flux des demandeurs en fonctions d'enjeux sociaux locaux. Mis à part le travail collectif dirigé par Pierre Fournier et Sylvie Mazzella sur une rue de Marseille [Fournier, Mazzella, 2004], peu de travaux depuis *Habiter Lyon* ont adopté ce type d'approche, du moins dans la perspective de l'étude des trajectoires résidentielles (Loïc Bonneval a par exemple étudié le travail des agents immobiliers, mais en interrogeant son effet sur la valorisation des biens immobiliers plus que sur les trajectoires des ménages [Bonneval, 2008]).

3. Des nouvelles questions à explorer

Enfin, des thèmes de recherche encore peu explorés dans la littérature française émergent, en lien avec le contexte économique, social et politique actuel.

Une **transformation majeure de la structure des ménages français** incite ainsi à entamer des recherches nouvelles : les ménages de célibataires - désignés parfois sous le terme de « solos » - sont en effet en croissance, en particulier dans les centres urbains. Ils constituent près de 51,5 % des ménages à Paris, quasiment la même proportion à Lyon (48,6 %) ou à Bordeaux (54,5 %) au recensement 2006. Les ménages habitant seuls sont aujourd'hui étudiés dans la littérature francophone portant sur Bruxelles [Leloup, 2009], sur Montréal [Charbonneau, Germain, Molgat, 2009 ; Germain, Poirier, Alain, 2010]. En France, ces ménages ne sont pas encore étudiés en tant que tels (à l'exception du travail ancien réalisé par Marie-Thérèse Arbet et Jean-Claude Lavigne [1992] sur *Les habiters solitaires*), et des recherches pourraient être engagées sur ce point. Nous avons aussi souligné précédemment qu'en France, les accédants à la propriété sont encore très largement des couples avec enfants, mais que la proportion des célibataires, séparés, divorcés et de familles monoparentales accédant à la propriété progresse petit à petit. L'étude de ces nouvelles populations d'accédants permettrait de déceler de nouveaux modèles de l'accession à la propriété, en termes de localisation, de contextes résidentiels et de modes de vie.

Les premiers traitements du recensement 2006 confirment aussi la forte attractivité de certains types de villes, notamment les villes de l'Ouest de la France et les villes moyennes. Ainsi, les villes-centre des départements les plus ruraux de l'Ouest et du Sud-Ouest sont des « pôles d'attractivité » pour les mobilités résidentielles [Baccaïni, Lévy, 2009]. Si ce résultat n'est pas véritablement nouveau, il nous permet de souligner le fait que **les travaux sur les trajectoires résidentielles ne portent pas fréquemment sur les villes moyennes**, et que cet axe de recherche mériterait d'être creusé. On a vu avec le travail quantitatif de Christine

Couet [2006] que les trajectoires résidentielles centrées sur les villes moyennes et leurs alentours présentent des spécificités qu'il serait souhaitable d'observer de plus près à partir de travaux qualitatifs. Il ne s'agirait pas de chercher les raisons de l'attractivité des villes moyennes, mais plutôt de s'interroger sur les spécificités des villes moyennes comme cadre des trajectoires.

Dans un autre registre, il serait sans doute pertinent également d'inventer des dispositifs méthodologiques pour étudier la **crise du logement abordable du point de vue des trajectoires résidentielles des « entrants » sur le marché du logement**. La question du déclassement générationnel, qui est d'actualité depuis quelques années [Chauvel, 1998 ; Peugny, 2009] à propos de l'emploi et de l'entrée sur le marché du travail, mériterait d'être explorée dans sa dimension résidentielle. Il s'agirait par exemple d'étudier les trajectoires résidentielles d'une cohorte entrant sur le marché du logement dans les années 2000, afin de saisir les spécificités de leurs trajectoires résidentielles. Cela permettrait de traiter, dans une perspective renouvelée, de la question de la décohabitation des jeunes, en explorant en particulier les contraintes qui pèsent sur ce moment de décohabitation. Cette étude pourrait aussi se focaliser sur des générations passées par des contextes spécifiques, par exemple celui des « enfants du périurbain », enfants des accédants à la propriété périurbain de la fin des années 1970 et du début des années 1980, qui éprouvent des difficultés à accéder à la propriété dans les espaces où leurs parents sont, quant à eux, devenus propriétaires [Van Criekingen *et alii*, 2007].

Ce dernier point revient à comparer les conditions d'entrée sur le marché du logement de plusieurs générations. Pour compléter ce type d'approche méthodologique, soulignons qu'il serait aussi intéressant de mener des études plus transversales en termes de population. Ainsi, plutôt que de s'intéresser uniquement aux jeunes en décohabitation pour eux-mêmes, on **pourrait interroger conjointement les situations de multi-résidence de plusieurs types de populations**, jeunes, couples en désunion, retraités, pour voir ce que ces situations résidentielles ont en commun et comment elles se singularisent en fonction des catégories de population concernées.

Enfin, la question des trajectoires résidentielles pourrait utilement être associée à la problématique de l'incertitude qui tend à occuper une place de premier ordre dans les débats scientifiques contemporains. Le **thème de l'incertitude dans les trajectoires résidentielles** pourrait donner lieu à des recherches à plusieurs niveaux. Tout d'abord, à l'échelle des choix résidentiels, il s'agirait de se positionner contre une vision téléologique des trajectoires résidentielles, vues comme un parcours orienté vers un but implicite (par exemple le statut de propriétaire ou la maison individuelle) dont chaque étape constituerait une façon de se rapprocher de ce but. Au contraire, il s'agirait d'observer le caractère incertain et réversible des choix résidentiels : on peut le faire en s'intéressant à des bifurcations biographiques liées à des événements comme les délocalisations [Vignal, 2003] ou les séparations conjugales [Imbert, 2005] qui pourraient ainsi faire l'objet d'investigations empiriques plus approfondies.

L'incertitude peut aussi être étudiée du point de vue des représentations que les ménages ont du marché immobilier et de leur « horizon résidentiel », qui a des effets sur leur plus ou moins forte propension à « prendre des risques » dans leur trajectoire résidentielle. On suppose que la difficulté perçue à accéder à un certain type de logement, à accéder à un logement indépendant, mais aussi des chances qu'on a de faire une « bonne opération » immobilière structurent certains choix : celui de quitter le domicile parental, de quitter un logement à statut « protégé » comme un logement HLM, même trop grand ou inadapté ou un logement de fonction, ou d'acheter un bien atypique à reconvertir. Quels ménages voient alors leur trajectoire résidentielle « bloquée » par la peur de l'incertitude et de la perte de logement, et sont prêts à rester dans un logement peu conforme à leurs besoins ou dans une localisation éloignée de services parce qu'ils estiment avoir peu de chance d'accéder à un autre logement?

Qui, au contraire, est susceptible de « faire les bons paris », par exemple d'investir un quartier en reclassement résidentiel ou un habitat ancien dont la rénovation et la revalorisation est un pari risqué ?

Cette question de l'incertitude mérite particulièrement d'être explorée du point de vue de l'articulation entre trajectoires résidentielles et trajectoires professionnelles. Les transformations du salariat et le développement de formes particulières d'emploi (intérim, intermittence, travail saisonniers, auto-entrepreneurs) – qui rendent difficile l'accès au locatif privé ou au crédit immobilier faute de garanties – peuvent-elles amener les ménages à développer des stratégies résidentielles particulières, particulièrement risquées, ou à recourir à un segment atypique du marché immobilier, faute d'accès au logement standard ? Accentuent-elles le recours à des intermédiaires informels, réseaux familiaux, ethniques, amicaux, pour contourner cet accès bloqué au marché du logement ? De quelles ressources est-il nécessaire de disposer pour compenser les effets de ces situations particulières d'emploi sur la trajectoire résidentielle ? Des travaux qualitatifs sur l'articulation entre trajectoires professionnelles et résidentielles, centrés sur les modalités pratiques d'accès au logement, permettraient probablement de répondre à ces interrogations.

Ces différentes pistes à explorer pourraient certainement servir de substrat à une consultation de recherche sur les trajectoires résidentielles.

BIBLIOGRAPHIE

ABALLEA François, 1985, « L'accession à la propriété: le prix du rêve : recherche sur la vie quotidienne des accédants à la propriété de condition modeste », *Recherche sociale*, n° 93-94, p. 3-112

Annales de la recherche urbaine, 1994, « Devenirs propriétaires », n°65

ANSELME Michel, 1988, « Les réseaux familiaux dans le parc HLM » in BONVALET Catherine, MERLIN Pierre (dir.), *Transformation de la famille et habitat*, Paris, INED/DREIF/IDEF, Travaux et documents, Cahier n° 120, p. 181-186

ARBET Marie-Thérèse, LAVIGNE Jean-Claude, 1992, *Les Habiter solitaires*, Paris, Plan Construction et architecture, Economie et Humanisme, 157 p.

ARBONVILLE Denise, 2000, « Normalisation de l'habitat et accès au logement entre 1984 et 1992. Une étude du "parc social de fait" », in MARPSAT Maryse, FIRDION Jean-Marie (dir.), *La rue et le foyer. Une recherche sur les sans-domicile et les mal-logés dans les années 1990*, Paris, Ined-Puf, p. 31-62

ARRIGHI Jean-Jacques, GASQUET Céline, ROUX Valérie, 2008, « Des mobilités résidentielles de début de carrière moins favorables aux femmes », *Économie et Statistique*, n° 415-416, p. 61-80

ATTIAS-DONFUT Claudine, WOLFF Charles-François, 2005, « L'impact des transferts intergénérationnels reçus sur le logement », *Revue Française des Affaires sociales*, n° 4, p. 133-159

AUTHIER Jean-Yves, 1993, *La vie des lieux. Un quartier du Vieux-Lyon au fil du temps*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 268 p.

AUTHIER Jean-Yves (dir.), 2001, *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*, Paris, Anthropos-Économica, 214 p.

AUTHIER Jean-Yves, 2003, « La gentrification du quartier Saint-Georges à Lyon, un côtoisement de mobilités différenciées », in BIDOU-ZACHARIASEN Catherine (dir.), *Retours en ville. Des processus de « gentrification » urbaine aux politiques de « revitalisation » des centres*, Paris, Descartes et Cie, p. 107-136

AUTHIER Jean-Yves, BONVALET Catherine, LÉVY Jean-Pierre (dir.), 2010, *Elire domicile. La construction sociale des choix résidentiels*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 433 p.

AUTHIER Jean-Yves, GRAFMEYER Yves, 1997, *Les relations sociales autour du logement. État des savoirs et perspectives de recherche*, Paris, Plan Construction et Architecture, coll. « Recherches », n° 89, 1997, 147 p.

AUTHIER Jean-Yves, LÉVY Jean-Pierre, 2010, « Rester ou partir ? La construction sociale des choix résidentiels des habitants des quartiers anciens centraux en France », in AUTHIER Jean-Yves, BONVALET Catherine, LÉVY Jean-Pierre (dir.), *Elire domicile. La construction sociale des choix résidentiels*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, p. 123-148

AVENEL Cyprien, 2006, « La famille ambivalente dans la ville inégale. Le statut du lien familial dans les « quartiers sensibles » », *Informations sociales*, n° 130, p. 120-127

BACCAÏNI Brigitte, 1992, « Mobilité géographique, distances de migration et mobilité

- professionnelle en France », in LELIÈVRE Eva, LÉVY-VROELANT Claire (dir.), *La Ville en mouvement : habitat et habitants*, Paris, L'Harmattan, p. 41-56
- BACCAÏNI Brigitte, 1994, « Comportements migratoires et cycle de vie », *Espace, Populations, Sociétés*, n° 1, p. 61-74
- BACCAÏNI Brigitte, 2002, « Navettes domicile-travail et comportements résidentiels dans l'espace francilien », in LÉVY Jean-Pierre, DUREAU Francine, *L'accès à la ville. Les mobilités spatiales en question*, Paris, L'Harmattan, p. 121-139
- BACCAÏNI Brigitte, 2007, « Les flux migratoires interrégionaux en France depuis 50 ans », *Population*, 1, p. 143-160
- BACCAÏNI Brigitte, LEVY David, 2009, « Recensement de la population 2006 : les migrations entre départements : le Sud et l'Ouest toujours très attractif », *Insee Première*, n° 1248
- BACQUE Marie-Hélène, FOL Sylvie, 2006, « Effets de quartier : enjeux scientifiques et politiques de l'importation d'une controverse », in AUTHIER Jean-Yves, BACQUÉ Marie-Hélène et GUÉRIN-PACE France (dir.), *Le quartier. Enjeux scientifiques, action politique et pratiques sociales*, Paris, La Découverte, p. 181-193
- BATTEGAY Alain, 1992, « L'actualité de l'immigration dans les villes françaises : la question des territoires ethniques », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 8, n° 2, p. 83-100
- BECKER S. Howard, 1985, *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, (traduction française), Paris, éditions A. Métailié, 247 p.
- BENDIT René, HEIN Kerstin, BIGGART Andy, 2009, « Autonomie retardée et négociée : l'émancipation résidentielle des jeunes Européens », *Politiques sociales et familiales*, n° 97, p. 5-12
- BENOIT-GUILBOT Odile, 1982, « Système social local et mobilité résidentielle : le cas d'un village péri-urbain dans la Région parisienne » in BENOIT-GUILBOT O. (dir.) *Changer de région, de métier, changer de quartier. Recherches en Région parisienne*, Université Paris X – Nanterre, Recherches pluridisciplinaires
- BENOIT-GUILBOT Odile, 1986, « Quartiers-dortoirs ou quartiers-villages ? », in COLLECTIF, *L'esprit des lieux. Localités et changement social en France*, Programme Observation du changement social, Editions du CNRS, Paris, p. 127-156
- BENOIT-GUILBOT Odile, MODAI Catherine, 1980, « Les stratégies résidentielle et professionnelle de l'identité sociale », *Archives de l'Observatoire du Changement Social*, volume IV, CNRS, Paris, p. 45-89
- BENSOUSSAN Bernard, 1994, « Les stratégies résidentielles des étudiants », *Revue de Géographie de Lyon*, vol. 68, n° 2, p. 167-177
- BERGER Martine, 1993, « L'urbanité des périurbains d'Ile-de-France : de la diversité à la ségrégation », *Annales de la Recherche Urbaine*, n° 50, p. 56-63
- BERGER Martine, 2004, *Les périurbains de Paris : de la ville dense à la métropole éclatée*, Paris, Editions du CNRS, 317 p.
- BERGER Martine, 2010, « Les choix résidentiels des Franciliens : l'attraction des pavillons ne se dément pas », in AUTHIER Jean-Yves, BONVALET Catherine, LÉVY Jean-Pierre (dir.), *Elire domicile. La construction sociale des choix résidentiels*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, p. 295-314
- BERGER Martine, BEAUCIRE Francis, 2002, « Mobilité résidentielle et navettes. Les

- arbitrage des ménages d'Ile-de-France », in LÉVY Jean-Pierre, DUREAU Francine, *L'accès à la ville. Les mobilités spatiales en question*, Paris, L'Harmattan, p. 141-166
- BERTAUX-WIAME Isabelle, 1995, « Familial et résidentiel : un couple indissociable », *Sociologie et Sociétés*, vol. XXVII, n° 2, p. 163-175
- BERTAUX-WIAME Isabelle, 1998, « Devenir propriétaire en HLM, une analyse du point de vue des accédants », in GRAFMEYER Yves, DANSEREAU Francine (dir.), *Trajectoires familiales et espaces de vie en milieu urbain*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, p. 193-220
- BERTAUX-WIAME Isabelle, 1999, « Profession, résidence et famille : analyse de quelques configurations résidentielles des indépendants », in BONVALET Catherine, GOTMAN Anne, GRAFMEYER Yves (dir.), *La famille et ses proches. L'aménagements des territoires*, p. 183-204
- BERTAUX-WIAME Isabelle, 2005, « Parcours professionnels, mobilité géographique : une analyse des inégalités homme/femme dans le secteur bancaire », in DURAND Jean-Pierre, LINHART Danièle (dir.), *Les Ressorts de la mobilisation au travail*, Paris, Octarès, p. 25-32
- BERTAUX-WIAME Isabelle, 2006, « Conjugalité et mobilité professionnelle : le dilemme de l'égalité », *Cahiers du Genre*, n° 46, p. 49-73
- BERTAUX-WIAME Isabelle, TRIPER Pierre, 2006, « Les intermittents du foyer ou les arrangements entre membres des couples qui travaillent loin l'un de l'autre », Introduction au dossier « Les intermittents du foyer. Couples et mobilité professionnelle », *Cahiers du Genre*, n° 41
- BESSIÈRE Céline, 2008, « « Se marier pour aller jusqu'au bout ensemble ? » Ruptures conjugales et transmission des exploitations agricoles dans la lignée », *Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement*, n° 88, p. 47-70
- BIDOU-ZACHARIASEN Catherine, 1997, « La prise en compte de « l'effet de territoire » dans l'analyse des quartiers urbains », *Revue Française de Sociologie*, vol. XXXVIII, p. 97-117
- BIDOU-ZACHARIASEN Catherine (dir.), 2003, *Retours en ville. Des processus de "gentrification" urbaine aux politiques de "revitalisation" des centres*, Paris, Descartes et Cie, 267 p.
- BLACK Sandra, 1999, « Do better school matter ? », *Quarterly Journal of Economics*, n° 114 (2)
- BLANC Maurice, CLÉMENT Serge, 2004, « Habiter sans logis. Présentation », *Espaces et société*, n° 116-117
- BLÖSS Thierry, 1990, *L'installation résidentielle dans le cycle de la vie familiale*, Paris, Plan construction et architecture, Socio-économie de l'habitat, 200 p.
- BLÖSS Thierry, FRICKEY Alain, GODARD Francis, 1990, « Cohabiter, décohabiter, recohabiter. Itinéraires de deux générations de femmes », *Revue française de sociologie*, vol. XXXI, p. 553-572
- BONNET Estelle, COLLET Béate, MAURINES Béatrice, 2006, « Carrière familiale et mobilité géographique professionnelle », *Cahiers du genre*, n° 41, p. 75-98
- BONNET Estelle, COLLET Béate, MAURINES Béatrice, 2010, « Mobilités de travail, dissociation spatio-temporelle et carrières familiales », in BONNET Michel, AUBERTEL Patrice (dir.), *La ville aux limites de la mobilité*, Paris, PUF, p. 183-191
- BONNEVAL Loïc, 2008, *Les agents immobiliers : place et rôle des intermédiaires sur le*

- marché du logement dans l'agglomération lyonnaise (1990-2006)*, Thèse de doctorat de Sociologie sous la direction d'Yves GRAFMEYER, Université Lumière Lyon 2
- BONNEUIL Noël, ROSENTAL Paul-André, 1999, « Changing Social Mobility in XIXth-century France », *Historical Methods*, 32, 2, p. 53-73
- BONNIN Philippe, VILLANOVA Roselyne (dir.), 1999, *D'une maison l'autre. Parcours et mobilité résidentielle*, Paris, Editions Creaphis, 371 p.
- BONVALET Catherine, 1990, « Accession à la propriété et cycle de vie », in BONVALET Catherine, FRIBOURG Anne-Marie (dir.), *Stratégies résidentielles. Actes du séminaire organisé par Catherine Bonvalet et Anne-Marie Fribourg (Paris, 1988)*, Paris, INED, Plan Construction et Architecture, coll. « Congrès et colloques », p. 129-137
- BONVALET Catherine, 1991, « La famille et le marché du logement : une logique cachée », in SEGALEN Martine (dir.), *Jeux de famille*, Paris, Presse du CNRS, p. 57-77
- BONVALET Catherine, 1993a, « Le transmis et l'acquis : localisation, statut d'occupation et type d'habitat », in BONVALET Catherine, GOTMAN Anne (dir.), *Le logement, une affaire de famille*, Paris, L'Harmattan, p. 23-40
- BONVALET Catherine, 1993b « Proches et parents », *Population*, n° 1, p. 83-110
- BONVALET Catherine, 1993c, « Le logement et l'habitat dans les trajectoires familiales », *Recherches et prévisions*, n° 31, p. 19-38
- BONVALET Catherine (dir.), 1994, *Logement, mobilité et populations urbaines*, Paris, CNRS éditions, 139 p.
- BONVALET Catherine, 1997, « Sociologie de la famille, sociologie du logement : un lien à redéfinir », *Sociétés contemporaines*, n° 25, p. 25-44
- BONVALET Catherine, 1998, « Accession à la propriété et trajectoires résidentielles », in GRAFMEYER Yves, DANSEREAU Francine (dir.), *Trajectoires familiales et espaces de vie en milieu urbain*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, p. 235-281
- BONVALET Catherine, 2003, « La famille-entourage locale », *Population*, vol. 58, n° 1, p. 9-43
- BONVALET Catherine, 2006, « Trajectoires résidentielles des Franciliens de 50 à 70 ans » *Note rapide Population et modes de vie*, n° 376/H, IAURIF, Paris, p. 1-4
- BONVALET Catherine, 2010, « Les logiques des choix résidentiels des Franciliens » in AUTHIER Jean-Yves, BONVALET Catherine, LÉVY Jean-Pierre (dir.), *Elire domicile. La construction sociale des choix résidentiels*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, p. 55-76
- BONVALET Catherine, ARBONVILLE Denise, 2006, *Quelles familles ? Quels logements ? La France et l'Europe du Sud*, Paris, INED, 279 p.
- BONVALET Catherine, BRUN Jacques, 2002, « Etat des lieux des recherches sur la mobilité résidentielle en France », in LÉVY Jean-Pierre et DUREAU Françoise (dir.), *L'accès à la ville, les mobilités spatiales en question*, Paris, L'Harmattan, p. 15-64
- BONVALET Catherine, DROSSO Ferial, BENGUIGUI Francine et alii, 2007, *Viellissement de la population et logement : les stratégies résidentielles et patrimoniales*, Paris, PUCA, La Documentation Française, 172 p.
- BONVALET Catherine, FRIBOURG Anne-Marie (dir.), 1990, *Stratégies résidentielles. Actes du séminaire organisé par Catherine Bonvalet et Anne-Marie Fribourg (Paris, 1988)*, Paris, INED, Plan Construction et Architecture, coll. « Congrès et colloques », 459 p.
- BONVALET Catherine, GOTMAN Anne (dir.), 1993, *Le logement, une affaire de famille*,

Paris, L'Harmattan, 167 p.

BONVALET Catherine, GOTMAN Anne, GRAFMEYER Yves (dir.), 1999, *La famille et ses proches. L'aménagement des territoires*, Paris, Presses Universitaires de France – INED, 291 p.

BONVALET Catherine, LELIÈVRE Eva, 1995, « Du concept de ménage à celui d'entourage : une redéfinition de l'espace familial », *Sociologie et Sociétés*, vol. XXVII, n° 2, p. 163-175

BONVALET Catherine, LELIÈVRE Eva, 2005, « Relations familiales des personnes âgées », *Retraite et société*, n° 45, p. 44-69

BONVALET Catherine, LELIÈVRE Eva, 2009, « Famille et entourage dans la société urbaine : trajectoires familiales et résidentielles, comportements intergénérationnels des baby-boomers », *Projets de recherche INED*, 13 p.

BONVALET Catherine, LELIÈVRE Eva (dir.), 2010, *De l'entourage à l'espace résidentiel*, Paris, INED (coll. Grandes enquêtes) (à paraître)

BONVALET Catherine, MAISON Dominique, CHARLES Lionel, LE BRAS Hervé, 1993, « Proches et parents », *Population*, vol. 48, n° 1, p. 83-110

BONVALET Catherine, MERLIN Pierre (dir.), 1988, *Transformation de la famille et habitat*, Paris, INED/DREIF/IDEF, Travaux et Documents, cahier n° 120, 371 p.

BONVALET Catherine, OGG Jim, 2009, *Les baby-boomers : une génération mobile*, Paris-La Tour d'Aigues, éditions de l'Aube/INED, 253 p.

BOSVIEUX Jean, 2005, « Accession à la propriété : des acquéreurs plus nombreux mais prudents », *Economie et Statistique*, n°381-382, p. 41-61

BOUILLON Florence, 2009, *Les mondes du squat. Anthropologie d'un habitat précaire*, Paris, PUF, 245 p.

BOURDIEU Pierre, DE SAINT MARTIN Monique, 1990, « Le sens de la propriété », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 81-82, p. 52-64

BOURDIEU Pierre, *Les structures sociales de l'économie*, Paris, Le Seuil, 2000, 289 p.

BOURGEOIS Catherine, 2000, « De l'hébergement au relogement : le rôle des associations dans l'accès au parc social », in LÉVY-VROELANT Claire, *Logements de passage. Formes, normes, expériences*, Paris, L'Harmattan, p. 283-297

BOURGEOIS Catherine, 2004, *L'attribution des logements sociaux. Politique publique et jeux des acteurs locaux*, Paris, L'Harmattan, 286 p.

BOZON Michel, VILLENEUVE-GOKALP Catherine, 1995, « L'art et la manière de quitter ses parents », *Populations et sociétés*, n° 297, p. 1-4

BROCCOLOCHI Sylvain, 2009, « L'espace des inégalités scolaires. Une analyse des variations socio-spatiales d'acquis scolaires dégagée des optiques évaluatives », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 180, p. 74-91

BROUSSE Cécile, ROCHERE Bernadette (de la), MASSE Emmanuel, 2002, « Hébergement et distribution de repas chauds. Le cas des sans-domicile », *INSEE Première*, n° 823

BRUN Jacques, 1993, « La mobilité résidentielle et les sciences sociales. Transferts de concepts et questions de méthodes », in *Annales de la Recherche Urbaine*, n° 59-60, p. 3-14

BRUN Jacques, ARBONVILLE Denise, 2003, « Choix résidentiel » in BRUN Jacques, DRIANT Jean-Claude, SEGAUD Marion, *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement*, Paris, A. Colin, 451 p.

- BRUN Jacques, FAGNANI Jeanne, 1991, « Paris ou la banlieue, le choix d'un mode de vie ? », *Annales de la Recherche Urbaine*, n° 50, p. 75-85
- BRUTEL Chantal, JEGOU Maryse, RIEU Caroline, 2000, « La mobilité géographique et la promotion professionnelle des salariés : une analyse par aire urbaine », *Économie et statistique*, n° 336, p. 53-68
- BURDY Jean-Paul, 1989, *Le Soleil noir. Un quartier de Saint-Étienne, 1840-1940*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 270 p.
- Cahiers du Genre*, 2006, n° 46, « Les intermittents du foyer. Couples et mobilité professionnelle », BERTAUX-WIAME Isabelle, TRIPER Pierre (coord.), 272 p.
- CARTIER Marie, COUTANT Isabelle, MASCLET Olivier, SIBLOT Yasmine, 2008, *La France des « petits-moyens. Enquête sur la banlieue pavillonnaire »*, Paris, La Découverte, 320 p.
- CASTEL Robert, 1995, *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Gallimard, 490 p.
- CHAMBOREDON Jean-Pierre, LEMAIRE Madeleine, 1970, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, 11 (1), p. 3-33
- CHARBONNEAU Johanne, GERMAIN Annick et MOLGAT Marc (dir.), 2009, *Habiter seul : un nouveau mode de vie?*, Presses de l'Université Laval, Collection Société et Population, INRS, 269 p.
- CHARMES Eric, 2005, *La vie périurbaine face à la menace des gated communities*, Paris, L'Harmattan, 219 p.
- CHAUVEL Louis, 1998, *Le destin des générations, structure sociale et cohortes en France au XXe siècle*, PUF, Paris, 301 p.
- CHOKO Mark H., 1994, « La propriété à tout faire, arguments et fictions », in *Annales de la recherche urbaine*, n°65, p. 5-13
- CHOMBART DE LAUWE Paul-Henry, 1959, *Famille et habitation*, Paris, CNRS, 2 vol. : 280 p. et 364 p.
- CHRISTEL Virginie, 2006, « Trajectoires résidentielles des personnes âgées », in INSEE, *Données sociales – La société française*, p. 525-529
- CLEMENT Céline, 2002, « Décohabitation », in SEGAUD Marion, BRUN Jacques, DRIANT Jean-Claude (dir), *Dictionnaire de l'habitat et du logement*, Paris, Armand Colin, p. 105-106
- CLÉMENT Céline, BONVALET Catherine, 2005a, « Familles recomposées et ancrage résidentiel », *Espaces et Sociétés*, n° 120-121, p. 79-97
- CLÉMENT Céline, BONVALET Catherine, 2005b, *L'Espace de vie des familles recomposées*, Paris, Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, Coll. Recherches du PUCA, n° 161, 138 p.
- COING Henri, 1966, *Rénovation urbaine et changement social. L'îlot n°4 (Paris 13^e)*, Paris, Les éditions ouvrières, 303 p.
- COLLET Anaïs, 2008, « Les « gentrificateurs » du Bas-Montreuil. Vie résidentielle et vie professionnelle », *Espaces et Sociétés*, n° 132, p. 125-141
- COUET Christine, 2006, « La mobilité résidentielle des adultes : existe-t-il des parcours-types ? », *France Portrait Social*, édition 2006, p. 159-180
- COURGEAU Daniel, 1988, *Méthodes de mesure de la mobilité spatiale : Migrations*

- internes, mobilité temporaire, navettes*, Paris, INED, 301 p.
- COURGEAU Daniel, 2000, « Le départ de chez les parents : une analyse démographique sur le long terme », *Economie et statistique*, n° 337-338, p. 37-60
- COURGEAU Daniel, MERON Monique, 1995, « Mobilité résidentielle, activité et vie familiale des couples », *Économie et Statistique*, n° 290, p. 17-31
- COURGEAU Daniel, NEDELLEC Vincent, EMPEREUR-BISSONNET Pascal, 1999, « La durée de résidence dans un même logement. Essai de mesure à l'aide des fichiers EDF », *Population*, vol. 54, n°2, p. 331-341
- COURGEAU Daniel, PUMAIN Denise, 1993, « Mobilité par temps de crise », *Population et sociétés*, n° 279, p. 1-4
- CRIBIER Françoise, DUFFAU Marie-Luce, KYCH Alexandre, 1990, « Stratégie résidentielle et statut d'occupation » in *Stratégies résidentielles. Actes du séminaire organisé par Catherine Bonvalet et Anne-Marie Fribourg (Paris, 1988)*, Paris, INED, Plan Construction et Architecture, coll. « Congrès et colloques », p. 129-137
- CRIBIER Françoise, KYCH Alexandre, 1992, « La migration de retraite des Parisiens : une analyse de la propension au départ », *Population*, vol. 47, n° 3, p. 677-717
- CRIBIER Françoise, KYCH Alexandre, 2009, « Chapitre III : Un ensemble d'enquêtes auprès de deux cohortes de retraités parisiens », in LELIÈVRE Eva (dir.), *Biographies d'enquêtes - Bilan de 14 collectes biographiques.*, Groupe de réflexion sur l'approche biographique, INED-Méthodes et savoirs, n° 3, 301 p.
- CUSIN François, JUILLARD Claire, 2010, *Le logement, facteur d'éclatement des classes moyennes ?*, Etude de l'Université Paris-Dauphine pour la CFE-CGC
- CUTURELLO Paul, 1993, « Le poids de l'origine et la force de la parenté : la dualité familiale dans les pratiques résidentielles » in BONVALET Catherine, GOTMAN Anne (dir.), *Le logement, une affaire de famille*, Paris, L'Harmattan, p. 111-127
- CUTURELLO Paul, GODARD Francis, 1982, *Familles mobilisées. Accessions à la propriété du logement et notion de l'effort des ménages*, Paris, Plan Construction, 282 p.
- DAMON Julien, 2002, *La question SDF. Critique d'une action publique*, Paris, PUF, 277 p.
- DAUBRESSE Marion, 2003, « La reprise de l'accession à la propriété », *INSEE Première*, n° 913, p. 1-4
- DE SINGLY François, 1997, *Habitat et relations familiales*, Paris, Plan construction et architecture, coll. « recherches », n° 90, 219 p.
- DEBRAND Thierry, TAFFIN Claude, 2005, « Les facteurs structurels et conjoncturels de la mobilité », *Economie et Statistique*, p. 125-146
- DEBRAND Thierry, TAFFIN Claude, 2006, « Les changements de résidence : entre contraintes familiales et professionnelles », in *Données sociales*, Paris, INSEE, p. 505-513
- DÉCHAUX Jean-Hugues, 2001, « La famille et ses proches. L'aménagement des territoires de C. Bonvalet et al. », *Revue Française de Sociologie*, vol. 42, n°1, p. 186-190
- DÉCHAUX Jean-Hugues, 2007, *Sociologie de la famille*, Paris, La Découverte, 122 p.
- DETANG-DESSENDRE Cécile, PIGUET Virginie, SCHMITT Bertrand, 2002, « Les déterminants micro-économiques des migrations urbain-rural : leur variabilité en fonction de la position dans le cycle de vie », *Population*, Vol. 57, n° 1, p. 35-62
- DIETRICH Pascale, 2009, *Le logement intolérable. Habitants et pouvoirs publics face à l'insalubrité*, Thèse de doctorat de Sociologie sous la direction de Serge PAUGAM, EHESS,

465 p.

DRAPIER Carine, JAYET Hubert, 2002, « Les migrations de jeunes en phase d'insertion professionnelle en France », *Revue d'économie régionale et urbaine*, n° 3, p. 355-375

DRIANT Jean-Claude, GOMEZ Elodie, HERBERT Béatrice, 2005, *Connaissance des marchés locaux de l'habitat. Les principales sources d'information existantes et leurs limites d'utilisation*, ANAH, 106 p.

DRIANT Jean-Claude, 2006, « A quoi sert l'accèsion à la propriété ? » *Regards sur l'actualité*, n° 320, avril 2006, La Documentation française, p. 61-77

DRIANT Jean-Claude, 2007, « La mobilité des personnes âgées dans le marché du logement : une approche dynamique », in BONVALET Catherine, DROSSO Ferial, BENGUIGUI Francine, HUYNH Mai Phuong (dir.), *Vieillesse de la population et logement : les stratégies résidentielles et patrimoniales*, PUCA, La Documentation Française, Paris

DUBUJET François, 1999, « Les déménagements forment la jeunesse », *INSEE Première*, n° 647, p. 1-4

DUMARTIN Sylvie, 1995, « Mobilité géographique et insertion professionnelle des jeunes », *Économie et Statistique*, n° 283-284, p. 97-110

DUPREY Arnaud, GASQUET Céline, 2004, « L'empreinte du contexte régional sur l'insertion professionnelle des jeunes », *Formation Emploi*, n° 87, p. 29-44

DUREAU Françoise, 2002, « Les systèmes résidentiels : concepts et applications », in LÉVY Jean-Pierre, DUREAU Françoise (dir.), *L'accès à la ville. Les mobilités spatiales en questions*, Paris, L'Harmattan, p. 355-382

DURIF Pierre, 1969, « Propriétaires et locataires en 1967 », *Economie et statistique*, n°3, p. 41-56

Espaces et Sociétés, 2004, n° 116-117, « Habiter sans logis »

FACK Gabrielle, GRENET Julien, 2009, « Sectorisation des collèges et prix des logements à Paris », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 180, p. 44-63

FAGNANI Jeanne, 1990, « Localisation résidentielle et stratégies professionnelles et familiales des femmes instruites de couches moyennes », in BONVALET Catherine, FRIBOURG Anne-Marie (dir.), *Stratégies résidentielles. Actes du séminaire organisé par Catherine Bonvalet et Anne-Marie Fribourg (Paris, 1988)*, Paris, INED, Plan Construction et Architecture, coll. « Congrès et colloques », p. 397-402

FAURE Alain (dir.), 1991, *Les premiers banlieusards. Aux origines des banlieues de Paris, 1860-1940*, Paris, Créaphis, 283 p.

FAURE Sylvia, 2006, « De quelques effets sociaux des démolitions d'immeubles. Un grand ensemble HLM à Saint-Etienne », *Espaces et Sociétés*, n° 124-125, p. 191-206

FESTY Patrick, 1990, « Mobilité résidentielle des femmes séparées : une étape dans le cycle de vie familial », in BONVALET Catherine, FRIBOURG Anne-Marie (dir.), *Stratégies résidentielles. Actes du séminaire organisé par Catherine Bonvalet et Anne-Marie Fribourg (Paris, 1988)*, Paris, INED, Plan Construction et Architecture, coll. « Congrès et colloques », p. 231-252

FIJALKOW Yankel, 2000, « Vivre en hôtel meublé à Rouen aujourd'hui : intégration ou relégation ? », in LÉVY-VROELANT Claire (dir.), *Logements de passage. Formes, normes, expériences*, Paris, L'Harmattan, Habitat et Sociétés (coll.), p. 109-120

FORREST Ray, MURIE Alan, 1994, « Les Promesses d'une démocratie de propriétaires. Le cas du Royaume-Uni », *Annales de la recherche urbaine*, n° 65, p. 14-25

- FORET Catherine, PÉRALDI Michel (dir.), 1992, *Le sens des trajectoires. Bilan d'un programme de recherche sur l'habitat*, coll. *Espaces et Familles*, n° 23/24, 151 p.
- FORTIN Andrée, DESPRÉS Carole, « Vieillir en milieu rurbain au Québec : le choix résidentiel des aînés », in AUTHIER Jean-Yves, BONVALET Catherine, LÉVY Jean-Pierre (dir.), *Elire domicile. La construction sociale des choix résidentiels*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, p. 271-294
- FOURNIER Pierre, MAZZELLA Sylvie (dir.), 2004, *Marseille entre ville et ports. Les destins sociaux de la rue de la République*, Paris, La Découverte, 314 p.
- FOURNIER Pierre, MAZZELLA Sylvie, 2004, « Un bâti bourgeois pour des élites de second ordre », in FOURNIER Pierre, MAZZELLA Sylvie (dir.), *Marseille entre ville et ports. Les destins sociaux de la rue de la République*, Paris, La Découverte, p. 103-121
- FRANCOIS Camille, 2009, *Péril en la demeure. Bailleur social et locataires d'une ZUS face à la démolition et au relogement d'une tour HLM*, mémoire de Master 1 « Enquêtes, Terrains, Théories », ENS-EHESS, 2009, 211 p.
- FRANCOIS Jean-Christophe, POUPEAU Franck, 2008a, « Les déterminants socio-spatiaux du placement scolaire. Essai de modélisation statistique appliquée aux collèges parisiens », *Revue française de sociologie*, n° 49 (1), p. 93-126
- FRANCOIS Jean-Christophe, POUPEAU Franck, 2008b, *Le sens du placement : ségrégation résidentielle et ségrégation scolaire*, Paris, Raisons d'agir Editions , 228 p.
- GABORIAU Patrick, 1993, *Clochard. L'univers d'un groupe de sans-abri parisiens*, Paris, Julliard, 235 p.
- GADÉA Charles, RIEU Annie, SAINT-RAYMOND Odile, 1991, *La bonne distance. Modes de vie et usages de l'habitat des indépendants travaillant à domicile*, Rapport pour le PCA, 135 p.
- GALLAND Olivier, 1995, « Une entrée de plus en plus tardive dans la vie adulte », *Economie et Statistique*, n° 283-284, p. 32-52
- GALLOU Rémi, 2005, « Les immigrés isolés : la spécificité des résidents en foyer », *Retraite et société*, n° 44, p. 106-147
- GARCIA Magda, DANSEREAU Francine, 2010, « Les trajectoires résidentielles des immigrants latino-américains à Montréal : une affaire d'identité et de réseaux » in AUTHIER Jean-Yves, BONVALET Catherine, LÉVY Jean-Pierre (dir.), *Elire domicile. La construction sociale des choix résidentiels*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, p. 333-354
- GASQUET Céline, COUPPIE Thomas, 2006, « L'insertion professionnelle des jeunes originaires de ZUS », *Rapport de l'Observatoire national des Zones urbaines sensibles 2006*, p. 210-228
- GASQUET Céline, COUPPIE Thomas, 2009, « Quartiers défavorisés : relégation pour certains jeunes, insertion sociale et professionnelle pour d'autres », *Bref. Revue du Céreq*, n° 261, p. 1-4
- GERMAIN Annick, POIRIER Cécile et ALAIN Martin, 2010, « Les choix résidentiels des ménages solos des quartiers centraux montréalais », in AUTHIER Jean-Yves, BONVALET Catherine, LÉVY Jean-Pierre (dir.), *Elire domicile. La construction sociale des choix résidentiels*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, p. 231-248
- GIBBONS Steve, MACHIN Stephen, 2003, « Valuing primary schools », *Journal of Urban Economics*, n° 53 (2)
- GILBERT Pierre, 2010, « Démolir et reconstruire aux Minguettes. La construction locale

d'une politique de diversification de l'habitat et ses effets sociaux », in BERGER Martine, ROUGÉ Lionel (dir.), *Être logé, loger, habiter. Regards de jeunes chercheurs*, Presses Universitaires de Rennes, Collection Géographie Sociale (à paraître)

GIRARD Violaine, 2009, *Un territoire périurbain, industriel et ouvrier. Promotions résidentielles de ménages des classes populaires et trajectoires d'élus salariés intermédiaires de l'industrie dans la Plaine de l'Ain*, Thèse de doctorat de Sociologie sous la direction de Alban BENSA, EHESS, 471 p.

GOBILLON Laurent, 2001, « Emploi, logement et mobilité résidentielle », *Économie et statistique*, n° 349-350, p. 77-98

GOBILLON Laurent, LE BLANC David, 2005, « Quelques effets économiques du prêt à taux zéro », *Economie et statistique*, n° 381-382, p. 63-89

GOFFMAN Erving, 1968, *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Les éditions de Minuit, 450 p.

GOLLAC Sibylle, 2003, « Maisonnée et cause commune : une prise en charge familiale », in WEBER Florence, GOJARD Séverine, GRAMAIN Agnès (dir.), *Charges de famille : dépendance et parenté dans la France contemporaine*, Paris, La Découverte, p. 274-311

GOTMAN Anne, 1990, « Stratégies résidentielles, stratégies de la recherche », in BONVALET Catherine, FRIBOURG Anne-Marie (dir.), *Stratégies résidentielles*, Paris, INED-PUCA, p. 23-34

GOTMAN Anne, 1994, « L'accession à la propriété dans le parc social : quelle demande? » *Annales de la recherche urbaine*, n° 65, p. 55-67.

GOTMAN Anne, 1999, « Géographies familiales, migrations et générations », in BONVALET Catherine, GOTMAN Anne, GRAFMEYER Yves (dir.), *La famille et ses proches. L'aménagement des territoires*, Paris, Presses Universitaires de France – INED, p. 69-133

GRAFMEYER Yves, 1990a, « Solidarités intergénérationnelles dans l'accession au parc locatif privé lyonnais » in BONVALET Catherine, FRIBOURG Anne-Marie (dir.), *Stratégies résidentielles*, Paris, INED-PUCA, p. 183-194

GRAFMEYER Yves, 1990b, « Les employés de la société Lyonnaise de banque : carrières professionnelles et mobilité géographique dans une entreprise en réseau », in LEQUIN Yves, SCHWEITZER Sylvie (dir.), *L'Usine et le bureau : itinéraires sociaux et professionnels dans l'entreprise, XIXe-XXe siècles*, Lyon, PUL, p. 167-193

GRAFMEYER Yves, 1991, *Habiter Lyon. Milieux et quartiers du centre ville*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, Editions du CNRS, 219 p.

GRAFMEYER Yves, 1992, *Les gens de la banque*, Paris, PUF, 283 p.

GRAFMEYER Yves, 1993a, « Héritage et production du statut résidentiel : éléments pour l'analyse des milieux locaux », in BONVALET Catherine, GOTMAN Anne (dir.), *Le logement, une affaire de famille*, Paris, L'Harmattan, p. 41-69

GRAFMEYER Yves (textes réunis par), 1993b, *Milieux et liens sociaux, Actes du colloque organisé à Lyon les 12-13 décembre 1991*, Villeurbanne, Programme Rhône-Alpes Recherches en sciences humaines, 331 p.

GRAFMEYER Yves, 1999, « L'hébergement par les parents ou par les proches », in BONVALET Catherine, GOTMAN Anne, GRAFMEYER Yves (dir.), 1999, *La famille et ses proches. L'aménagement des territoires*, Paris, Presses Universitaires de France – INED, p. 134-150

- GRAFMEYER Yves, AUTHIER Jean-Yves, 2008, *Sociologie urbaine*, Paris, Armand Colin, collection « 128 », 128 p.
- GRAFMEYER Yves, DANSEREAU Francine (dir.), 1998, *Trajectoires familiales et espaces de vie en milieu urbain*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 525 p.
- GRANOVETTER Mark, 1974, *Getting a Job : a Study of Contacts and Careers*, Cambridge, Harvard University Press, 179 p.
- GRANOVETTER Mark, 1983, « The Strength of Weak Ties : a Network Theory Revisited », *Sociological Theory*, vol. 1, p. 201-233
- GRELET Yvette, 2004, « La reproduction sociale s'inscrit dans le territoire », *Formation Emploi*, n° 87, p. 79-98
- GRIBAUDI Maurizio, 1987, *Itinéraires ouvriers. Espaces et groupes sociaux à Turin au début du XXe siècle*, Paris, Éd. de l'EHESS, 264 p.
- HONTEBEYRIE Juliette, ROSENTAL Paul-André, 1998, « Ségrégation sociale de l'espace et dynamiques longues de peuplement : la rue Wacquez-Lalo à Loos (1866-1954) », in GRAFMEYER Yves, DANSEREAU Francine (dir.), *Trajectoires familiales et espaces de vie en milieu urbain*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, p. 73-100
- IMBERT Christophe, 2005, « Ancrage et proximités familiales dans les villes nouvelles franciliennes : une approche comparative », *Espaces et sociétés*, n° 119, p. 159 -176
- JAILLET Marie-Christine, 2004, « L'espace périurbain : un univers pour les classes moyennes », *Esprit*, n° 303, p. 40-64
- KAUFMAN Vincent, 2010, « Pendulaires ou bi-résidentiels en Suisse : un choix de vie ? », in AUTHIER Jean-Yves, BONVALET Catherine, LÉVY Jean-Pierre (dir.), *Élire domicile. La construction sociale des choix résidentiels*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, p. 169-184
- KESZTENBAUM, Lionel, 2006, « Partir pour réussir ? Influence de la migration sur la mobilité sociale pendant l'industrialisation. France, 1870-1940 », communication colloque AIDELF, www-aidelf.ined.fr/colloques/Portugal/Haug/NT_%20Kesztenbaum.pdf, consulté le 29 mars 2010
- LACROIX Thierry, 1995, « Le recul de l'accession sociale », *Economie et Statistique*, n° 288-289, p. 11-39
- LAFERRERE, Anne, 2005, « Quitter le nid : entre forces centripètes et centrifuges », *Économie et statistique*, n° 381-382, p. 147-175
- LANÉELLE Xavière, 2006, « Navette domicile-travail à grande vitesse : situation d'exception, arrangement traditionnel », *Cahiers du Genre*, n° 41, p. 159-180
- LANZARO Marie, 2010, *L'hébergement institutionnel au regard d'un public inattendu : les travailleurs*, Dossiers d'étude CNAF, n° 124
- LE GALL Didier, MARTIN Claude, 1991, *Composer avec le logement. Recomposition familiale et usage de l'espace domestique*, Paris, Plan construction et architecture, CRTS, Université de Caen, 130 p.
- LE JEANNIC Thomas, 1997, « 30 ans de périurbanisation, extension et dilution des villes », *Economie et Statistique*, n° 307, p. 21-41
- LELÉVRIER Christine, 2008, *Mobilités et trajectoires résidentielles des ménages relogés lors d'opérations de renouvellement urbain*, Paris, PUCA, 92 p.
- LELÉVRIER Christine, 2010, « La mixité dans la rénovation urbaine : dispersion ou re-

concentration ? », *Espaces et sociétés*, n° 140-141, p. 59-74

LELIÈVRE Eva (dir.), 2009, *Biographies d'enquêtes - Bilan de 14 collectes biographiques.*, Groupe de réflexion sur l'approche biographique, INED-Méthodes et savoirs, n°3, 340 p.

LELIÈVRE Eva, 1990, « Acquisition du 1er logement et naissance du dernier enfant », in BONVALET Catherine, FRIBOURG Anne-Marie (éds), *Stratégies résidentielles. Actes du séminaire organisé par Catherine Bonvalet et Anne-Marie Fribourg (Paris, 1988)*, Paris, INED, Plan Construction et Architecture, coll. « Congrès et colloques », p. 117-128

LELIEVRE Eva, BONVALET Catherine, BRY Xavier, 1997, « Analyse biographique des groupes, les avancées d'une recherche en cours », *Population*, n° spécial « *Nouvelles approches méthodologiques en Démographie* », 4, p. 803-830 »

LELIÈVRE Eva, LÉVY-VROELANT Claire, 1992, *La ville en mouvement, habitat et habitants*, Paris, L'Harmattan, 357 p.

LELIÈVRE Eva, VIVIER Géraldine, 2001, « Evaluation d'une collecte à la croisée du quantitatif et du qualitatif. L'enquête Biographies et entourage », *Population*, vol. 56, n° 6, p. 1043-1074

LELIÈVRE Eva, VIVIER Géraldine, TICHIT Christine, 2008, « Parenté instituée et parenté choisie, une vision rétrospective sur les figures parentales en France de 1930 à 1965 », *Population*, vol. 63, n° 2, p. 237-266

LELOUP Xavier, 2009, « La montée des jeunes solos en ville-centre ancien à Bruxelles : ruptures et continuités dans les usages de la ville », in CHARBONNEAU J., GERMAIN A. et MOLGAT M. (dir.), *Habiter seul : un nouveau mode de vie?*, Presses de l'Université Laval, Collection Société et Population, INRS

LÉVY Jean-Pierre, 1998, « Habitat et habitants: position et mobilité dans l'espace résidentiel », in GRAFMEYER Yves, DANSEREAU Francine (dir.), *Trajectoires familiales et espaces de vie en milieu urbain*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, p. 153-180

LÉVY Jean-Pierre, DUREAU Françoise (dir.), 2002, *L'accès à la ville. Les mobilités spatiales en questions*, Paris, L'Harmattan, 411 p.

LÉVY-VROELANT Claire (dir.), 2000, *Logements de passage. Formes, normes, expériences*, Paris, L'Harmattan, 297 p.

LIÉGARD Fabrice, 2003, « Les communautés Emmaüs et l'exclusion. Eléments d'analyse du dispositif et de la carrière sociale des populations », in *Les SDF. Représentations, trajectoires et politiques publiques*, Plan Urbanisme Construction et Architecture, p. 237-251

LOISEAU Maud, BONVALET Catherine, 2005, « L'impact de la loi de 1948 sur les trajectoires résidentielles en Île-de-France », *Population*, n° 3, p. 351-366

LORD Sébastien, 2010, « Vieillir en banlieue pavillonnaire au Québec : entre choix et contraintes », in AUTHIER Jean-Yves, BONVALET Catherine, LÉVY Jean-Pierre (dir.), *Elire domicile. La construction sociale des choix résidentiels*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, p. 249-270

LOUVOT Claudie, 2001, « Le logement dans l'Union européenne : la propriété prend le pas sur la location », *Economie et statistique*, n° 343, p. 29-50

MAGRI Susanna, 1993, « Villes, quartiers : proximités et distances sociales dans l'espace urbain », *Genèses*, n° 13, p. 151-165

MAISON Dominique, 1993, « Effets d'alliance et transmission différée dans le rapport à la propriété ou à l'habitat », in BONVALET Catherine, GOTMAN Anne (dir.), *Le logement, une affaire de famille*, Paris, L'Harmattan, p. 87-109

- MAISON Dominique, 1994, « Pionniers de l'accession », *Annales de la recherche urbaine*, n° 65, p. 47-54
- MALLON Isabelle, 2004, *Vivre en maison de retraite. Le dernier chez-soi*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 288 p.
- MALLON Isabelle, 2007, « Entrer en maison de retraite : rupture ou tournant biographique ? », *Gérontologie et Société*, n° 121, p. 251-264
- MARGIRIER Gilles, 2004, « Quelle mobilité géographique en début de vie active ? », *Formation Emploi*, n° 87, p. 15-28
- MARPSAT Maryse, 1999, « Un avantage sous contrainte : le risque moindre pour les femmes de se trouver sans abri », *Population*, vol. 54, n° 6, p. 885-932
- MARPSAT Maryse, ARDUIN Pascal, FRECHON Isabelle, 2003, « Aspects dynamiques de la situation des personnes sans domicile : une analyse des méthodes mises en œuvre dans plusieurs pays occidentaux », in PIRON Olivier (dir.), *Les SDF. Représentations, trajectoires, politiques publiques*, PUCA, p. 13-34
- MARPSAT Maryse, FIRDION Jean-Marie, 1996, « Devenir sans-domicile : ni fatalité, ni hasard », *Population et Sociétés*, n° 313, p. 1-4
- MARPSAT Maryse, FIRDION Jean-Marie (dir.), 2000a, *La rue et le foyer. Une recherche sur les sans-domicile et les mal-logés dans les années 1990*, Paris, Ined-Puf, 413 p.
- MARPSAT Maryse, FIRDION Jean-Marie, 2000b, « Mode d'hébergement et utilisation des services. Une approche en terme de "capitiaux" », in MARPSAT Maryse, FIRDION Jean-Marie (dir.), *La rue et le foyer. Une recherche sur les sans-domicile et les mal-logés dans les années 1990*, Paris, Ined-Puf, p. 287-321
- MARTIN Claude, 1997, *L'Après-divorce. Lien familial et vulnérabilité*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 331 p.
- MARTIN Claude, 1998, « La question de l'espace domestique dans les trajectoires post-divorce », in GRAFMEYER Yves, DANSEREAU Francine (dir.), *Trajectoires familiales et espaces de vie en milieu urbain*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, p. 371-394
- MASCLET Olivier, 2003, *La gauche et les cités. Enquête sur un rendez-vous manqué*, Paris, La Dispute, 317 p.
- MAURIN Eric, 2004, *Le ghetto français : enquête sur le séparatisme social*, Paris, Editions du Seuil / La République des Idées, 95 p.
- METZGER Jean-Luc, CLÉATCH Olivier, 2004, « Le télétravail des cadres : entre suractivité et apprentissage de nouvelles temporalités », *Sociologie du travail*, n° 46-4, p. 433-450
- OBERTI Marco, 2002, « Choisir son quartier, choisir son école », in PENVEN Alain, BONNY Yves et RONCIN Charles (dir.), *Au cœur de la cité : ces quartiers dont on parle*, Rennes, PUR, p. 97-117
- OBERTI Marco, 2005, « Différenciation sociale et scolaire du territoire : inégalités et configurations locales », *Sociétés contemporaines*, n° 59-60, p. 13-42
- OBERTI Marco, 2007, *L'école dans la ville. Ségrégation, mixité, carte scolaire*, Paris, Presses de Sciences Po
- OBERTI Marco, PRÉTECEILLE Edmond, 2003, *Les classes moyennes dans la ségrégation sociale. Le cas de la métropole parisienne*, Paris, Observatoire Sociologique du Changement, FNSP-CNRS, 56 p.
- OBERTI Marco, PRÉTECEILLE Edmond, 2004, « Les classes moyennes et la ségrégation »,

Educations et Sociétés, n° 14, p. 135-153

ORTAR Nathalie, 2009, « Entre choix de vie et gestion des contraintes : télétravailler à la campagne », *Flux*, n° 78, p. 49-57

PAILHÉ Arianne, SOLAZ Anne, 2008, « Professional Outcomes of Internal Migration by Couples: Evidence from France », *Population, Space and Place*, n° 14, p. 347-363

PAN KE SHON Jean-Louis, 2009, « Ségrégation ethnique et ségrégation sociale en quartiers sensibles. L'apport des mobilités résidentielles », *Revue Française de Sociologie*, 50-3, p. 451-487

PAUGAM Serge, CLÉMENCON Mireille, 2003, « Détresse et rupture sociale. Enquête auprès des populations s'adressant aux service d'accueil, d'aide et d'hébergement », in PIRON Olivier (dir.), *Les SDF. Représentations, trajectoires et politiques publiques*, p. 133-162

PÉRALDI Michel, 1989, « Lien familial et lien civil en cité HLM », *Annales de la recherche urbaine*, n° 41

PÉRALDI Michel, SPINOUSA Nancy, 1990, *Les accédants à la propriété en difficulté dans les Bouches-du-Rhône*, Marseille, CERFISE, 53 p.

PERRET Cathy, ROUX Valérie, 2004, « La mobilité géographique en début de carrière, un moteur de réussite ? », *Formation Emploi*, n° 87, p. 45-62

PEUGNY Camille, 2009, *Le déclassement*, Paris, Grasset, coll. « Mondes vécus », 178 p.

PICHON Pascale, 2005, *Les SDF : sortir de la rue. Discontinuités biographiques et travail de la reconversion*, PUCA, collection Recherche, n° 156, 84 p.

PINÇON Michel, PINÇON-CHARLOT Monique, 1989, *Dans les beaux quartiers*, Paris, Seuil, 254 p.

PINÇON Michel, PINÇON-CHARLOT Monique, 1992, *Quartiers bourgeois, quartiers d'affaires*, Paris, Payot, 334 p.

PINOL Jean-Luc, 1991, *Les mobilités de la grande ville. Lyon, fin XIXe-début XXe*, Paris, Presses de la FNSP, 431 p.

PINSON Daniel, 1988, *Du logement pour tous aux maisons en tous genres*, Paris, Ministère de l'équipement et du logement, Plan construction et architecture, 207 p.

PITROU Agnès, 1978, *Vivre sans famille ? Les solidarités familiales dans le monde d'aujourd'hui*, Toulouse, Privat, 235 p.

POCHET Pascal, ROUTHIER Jean-Louis, 2002, « Mobilité résidentielle et allongement des distances domicile-travail dans la région urbaine de Lyon », in LÉVY Jean-Pierre, DUREAU Françoise (dir.), *L'accès à la ville. Les mobilités spatiales en question*, L'Harmattan, p. 167-183

PRÉTECEILLE Edmond, 2003, *La division sociale de l'espace francilien. Typologie socioprofessionnelle 1999 et transformations de l'espace résidentiel 1990-99*, Paris, Observatoire Sociologique du Changement, FNSP-CNRS, 150 p.

RÉNAHY Nicolas, 2006, *Les gars du coin. enquête sur une jeunesse rurale*, Paris, La Découverte, 285 p.

RÉNAHY Nicolas, DÉTANG-DESSENDRE Cécile, GOJARD Séverine, 2003, « Deux âges d'émigration ouvrière. Migration et sédentarité dans un village industriel », *Population*, vol. 58, n° 6, p. 707-738

ROBETTE Nicolas, 2009, « A la croisée de l'espace et de l'identité : les espaces hérités », in *Construction identitaire et espace*, Paris, L'Harmattan, p. 107-118

- ROSE Damaris, « Vivre seul et devenir propriétaire au centre de Montréal : au-delà de la trajectoire résidentielle normative ? » in AUTHIER Jean-Yves, BONVALET Catherine, LÉVY Jean-Pierre (dir.), *Elire domicile. La construction sociale des choix résidentiels*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, p. 209-230
- ROSENAL Paul-André, 1993, « Appartenance territoriale, migration et choix patrimoniaux », in BONVALET Catherine, GOTMAN Anne (dir.), 1993, *Le logement, une affaire de famille*, Paris, L'Harmattan, p. 71-83
- ROSENAL Paul-André, 1999, *Les sentiers invisibles. Espace, familles et migrations dans la France du XIX^e siècle*, Paris, Editions de l'EHESS, 257 p.
- ROUAY-LAMBERT Sophie, 2004, « Sur les traces des sans-abris. Le cas exemplaire de Joan », *Espaces et Sociétés*, n° 116-117, p. 29-45
- ROUGÉ Lionel, 2004, « L'accession à la propriété d'un pavillon périurbain des familles modestes toulousaines : un habiter au risque de la « captivité » », in BONNET Lucie, BERTRAND Louis (dir.), *Actes de la journée d'étude Jeunes chercheurs « Le logement et l'habitat comme objet de recherche »*, Paris, INED, coll. « Documents de travail », n° 132, p. 44-52
- ROUSSEL, 1976, *La Famille après le mariage des enfants : étude des relations entre générations*, Paris, Presses universitaires de France, 258 p.
- SANTELLI Emmanuelle, 1993, « La mobilisation des familles algériennes pour l'accession à la propriété », *Annales de la Recherche urbaine*, n° 59-60, p. 72-77
- SANTELLI Emmanuelle, 2007, *Grandir en banlieue. Parcours et devenir de jeunes Français d'origine maghébine*, Paris, CIEMI, coll. Planète Migrations, 300 p.
- SCHWARTZ Olivier, 1990, *Le Monde privé des ouvriers : hommes et femmes du Nord*, Paris, Presses universitaires de France, 531 p.
- SENCÉBÉ Yannick, HILAL Mohamed, SCHMITT Bertrand, BONNET Estelle, COLLET Béate, MAURINES Béatrice, GANNE Bernard, 2002, *Analyse des processus d'ancrage et des formes de territorialité des populations marquées par l'éclatement de leurs lieux de travail et de domicile à la périphérie des pôles urbains*, Rapport de recherche, PUCA, 204 p.
- SIRNA Francesca, 2004, « Quand le classement des uns fait le déclassement des autres », in FOURNIER Pierre, MAZZELLA Sylvie (dir.), *Marseille entre ville et ports. Les destins sociaux de la rue de la République*, Paris, La Découverte, p. 120-135
- SIRNA Francesca, 2007, « Une migration à “deux vitesses” : ressources, réseaux et mobilité résidentielle de deux migrants italiens à Marseille », *Ethnographiques.org*, n° 12, p. 1-16
- Sociétés contemporaines*, n° 30, 1998, « Les sans-domicile en France et aux Etats-Unis »
- SOULIÉ Charles, 2000, « Le dualisme du réseau d'hébergement pour personnes sans abri à Paris », in MARPSAT Maryse, FIRDION Jean-Marie (dir.), *La rue et le foyer. Une recherche sur les sans-domicile et les mal-logés dans les années 1990*, Paris, Ined-Puf, p. 211-255
- TAFFIN Claude, 1987, « L'accession à tout prix », *Economie et Statistique*, n° 202, pp. 5-15.
- TAFFIN Claude, 1991, « Accession : l'ancien réhabilité », *Economie et Statistique*, n° 240, p. 5-18
- TEIXEIRA Carlos, 2010, « La suburbanisation des Portugais de Toronto » in AUTHIER Jean-Yves, BONVALET Catherine, LÉVY Jean-Pierre (dir.), *Elire domicile. La construction sociale des choix résidentiels*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, p. 355-382
- TERROLLE Daniel, 2004, « La ville dissuasive : l'envers de la solidarité avec les SDF », *Espaces et Sociétés*, n° 116-117, p. 143-157

- TESTENOIRE Armelle, 2006, « Éloignés au quotidien et ensemble. Arrangements conjugaux en milieu populaire », *Cahiers du Genre*, n° 41, p. 115-136
- THALINEAU Alain, NOWIK Laurent, 2009, « Etre en 'milieu de retraite' et choisir de vivre ailleurs », *Lien social et politiques*, n° 62, p. 99-109
- VAN CRIEKINGEN Mathieu *et alii*, 2007, « Une géographie de l'entrée dans la vie adulte. Trajectoires résidentielles des jeunes adultes et mutations des territoires dans les villes belges », Texte préparé pour les 3èmes Rencontres Jeunes et Sociétés en Europe et autour de la Méditerranée, Marseille, 24-26 octobre 2007
- VAN DE VELDE Cécile, 2008, *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, PUF, 278 p.
- VAN ZANTEN Agnès, 2009, *Choisir son école. Stratégies familiales et médiations locales*, Paris, PUF coll. Le lien social, 283 p.
- VERVAEKE Monique, 1992, « Les logiques familiales d'accès au logement » in LELIÈVRE Eva, LÉVY-VROELANT Claire, *La ville en mouvement, habitat et habitants*, Paris, L'Harmattan, p. 163-174
- VIDAL-NAQUET Pierre Alain, 2005, « Le paradoxe de l'urgence sociale », *Projet*, n° 284, p. 10-17
- VIGNAL Cécile, 2003, *Ancrages et mobilités de salariés de l'industrie à l'épreuve de la délocalisation de l'emploi. Configurations résidentielles, logiques familiales et logiques professionnelles*, Thèse de doctorat en Urbanisme, aménagement et politiques urbaines sous la direction de DROSSO Férial, IUP-Université Paris XII
- VIGNAL Cécile, 2005, « Injonctions à la mobilité, arbitrages résidentiels et délocalisation de l'emploi », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 118, p. 101-117
- VIGNAL Cécile, 2010, « Arbitrages résidentiels au sein des couples confrontés à la délocalisation de leur entreprise » in AUTHIER Jean-Yves, BONVALET Catherine, LÉVY Jean-Pierre (dir.), *Elire domicile. La construction sociale des choix résidentiels*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, p. 185-205
- VILLENEUVE-GOKALP Catherine, 1997, « Le départ de chez les parents : définitions d'un processus complexe », *Economie et Statistique*, n° 304-305, p. 149-162
- VILLENEUVE-GOKALP Catherine, 2000, « Les jeunes partent toujours au même âge de chez leurs parents », *Economie et Statistique*, n° 337-338, p. 61-80
- WILLMOTT Peter, YOUNG Michael, 1957, *Family and Kinship in East London*, Londres, Routledge and Kegan Paul, traduit en français : *Le Village dans la ville*, Paris, Centre Pompidou, 1983, 255 p.
- WILLMOTT Peter, 1991, « Parenté et urbanisation dans l'histoire anglaise », *Genèses*, p. 128-144
- ZALC Claire, 2001, « Petits entrepreneurs étrangers en ville. », *Histoire urbaine*, n° 4, p. 67-82